HISTOIRE
DE
POLOGNE,
SOUS LE REGNE
D'AUGUSTE II.

Par Mr. L'Abbe'
DE PARTHENAY.

TOME SECOND.

A LA HAYE,
Chez JEAN VAN DUREN.
M. DCC. XXXIII.

Digitized by Google

1409928

HISTOIRE
DE
POLOGNE
SOUS LE REGNE
D'AUGUSTE II.

LIVRE III.

AUGUSTE commença de reſpirer. Delivré de l'inquiétude que lui avoit donné un puiſſant competiteur, il voyoit enfin le Primat & les Chefs de la Confederation reduits à rejoindre au Corps de la Nation déja gagnée ou ſoumiſe, les reſtes de leur parti qui s'affoibliſſoit de jour en jour. Il ne manquoit plus que la ceremonie de l'hommage qu'ils devoient lui 1698.

Le Primat & les principaux Confede-

1698. lui rendre; & elle étoit fixée au 22. Mai. Ils ſe rendirent ce jour là à Varſovie, avec un cortége de plus de trente caroſſes que des Senateurs envoyerent au devant d'eux. Le Primat fut reçu au Château par le grand Maréchal qui le conduiſit à la ſale où Auguſte l'attendoit. Le fier Primat ne renonçoit qu'avec une extrême peine à l'autorité, & à la regence. Ne pouvant perpetuer l'interregne, il employa toutes les reſſources de ſon eſprit à diſputer le terrain. Le Roi vouloit que l'entrevûë ſe fît dans une chambre où l'on avoit preparé un Trône avec un Dais. Le Primat ſoutint que le Roi n'auroit ce droit, qu'après que l'Election auroit été ſolemnellement confirmée. Auguſte jugea que, par une delicateſſe à contre-temps, il ne faloit pas s'expoſer à perdre le fruit du Traité qu'il avoit ſi heureuſement conclu. Il ceda & s'avança quelques pas au devant du Primat qui lui fit en François un compliment aſſez court. Il dit que s'il avoit le malheur de ſe preſenter le dernier, pour rendre ſes très humbles

rez vont à l'Audience du Roi.

Complimens de part & d'autre.

bles reſpects, il avoit au moins la ſatisfaction d'apporter les fruits d'une longue attente; ſavoir le cœur de la Nation & la tranquillité publique; qu'il les mettoit au pied du trône d'Auguſte, à qui il vouoit un attachement ſolide & inviolable. La réponſe du Roi fut auſſi en François & dans les termes les plus gracieux. Humieniski Maréchal du Rokozs, qui fit porter durant toute cette Ceremonie les marques de ſa dignité, parla à ſon tour, & le Grand Chambellan repondit au nom du Roi de la maniere la plus obligeante. 1698.

L'audience étant finie, le Primat entra dans le Cabinet du Roi avec qui il eut une conference de deux heures. Le Prelat eut alors beſoin de toute ſa politique pour parer les inſtances qu'on lui fit, afin de l'engager à donner l'exemple, & à préter le ſerment de fidelité au Roi. Les demarches qu'il avoit faites ſembloient ne lui pas permettre de reculer. Il trouva pourtant des pretextes pour s'en diſpenſer. Il vouloit que l'Election fût confirmée par une Diéte.

Difficultez du Primat, qui refuſe de préter le ſerment de fidelité.

1698. Il y eut le lendemain une nouvelle conference ſur ce ſujet.

Il ne convenoit pas à Auguſte déja couronné, d'accorder que la validité de ſon Election & de ſon Couronnement fût miſe en deliberation dans une nouvelle Diéte. La Diéte du Couronnement ne pouvoit plus avoir lieu, ſans que le Roi parût avouer que ce qui s'étoit paſſé à Cracovie étoit nul & illegitime. Le Primat qui vouloit faire des difficultez juſqu'au bout, inſiſtoit ſur la néceſſité d'une aſſemblée que l'on appelleroit la Diéte de Pacification, afin d'écarter tous les termes qui revoltoient le parti du Roi. On verra dans le cours de cette hiſtoire que le Primat ne regardoit pas le ſerment de fidelité comme un lien; & il y auroit lieu de s'étonner qu'il apportât tant de réſiſtance à faire celui que l'on éxigeoit, ſi on ne voyoit pas dans ſa conduite les raiſons qui le faiſoient agir de la ſorte. Il étoit bien aiſe que la nation crût qu'il n'avoit cedé que le dernier, & de perſuader au Roi en même temps, qu'il ſe ſentoit encore aſſez de reſſources pour

pour l'inquiéter, ſi ce Prince n'avoit pas pour lui les menagemens qu'il en attendoit. 1698.

Auguſte commença de ce temps-là à agir en Roi. Bien des ſoins l'occupoient tout à la fois. Il s'étoit engagé à reprendre Kaminieck; & c'étoit une des conditions eſſentielles de ſon traité avec la République, qui ne l'avoit élu qu'à ce prix-là. L'Electeur de Brandebourg faiſoit de vives inſtances pour être rembourſé de trois cents mille Reichſdales qu'il prétendoit en vertu d'un accord ſtipulé en 1657. entre l'Electeur ſon Pére & Caſimir. Mais ce qui paroiſſoit plus preſſant que tout le reſte c'étoit de rétablir la paix en Lithuanie. Premiers ſoins d'Auguſte.

Sapieha étoit ſoutenu par l'Armée dont il étoit grand Général; Oginski grand Enſeigne ſe ſentoit protegé par la nobleſſe du Duché, non moins irritée que lui de l'autorité ſans bornes que les Sapieha uſurpoient, en s'appropriant toutes les grandes dignitez qui étoient à leur bienſéance. Il étoit important de diſſiper au plutôt des demêlez qui

1698. pouvoient degenerer en une guerre civile. Le Roi fut bien-aiſé de ſe décharger en partie du ſoin de cette reconciliation ſur le Senat qui s'aſſembla par ſes ordres ſur la fin de Mai.

Le Senat s'aſſemble.

Les Deputez de l'Armée de Lithuanie y expoſerent leurs Griefs contre Oginski & demanderent qu'il fût pourvu au payement de l'Armée, afin de la mettre en état de ſervir utilement cette Campagne.

Affaires qu'il regle.

Dès le mois d'Avril, l'Empereur avoit donné part à la République des diſpoſitions où la Porte Ottomane ſembloit être, d'entrer dans des negociations de Paix, ſous la mediation de l'Angleterre & de la Hollande, & il l'invitoit à nommer les Miniſtres qui devoient traiter de la part de la Pologne. Cette affaire avoit été diferée & laiſſée à la diſpoſition du Roi, qui ſur les deliberations du Senat, nomma le Secretaire Genoſinski pour entamer la negociation. Reiſenitz Conſeiller Privé fut chargé d'aller à la Cour de Brandebourg, pour entretenir la bonne intelligence entre les deux Princes.

La Veuve de Sobieski ne trouvoit plus

plus dans le Royaume les agrémens qu'elle y avoit eu comme Reine ou comme Mere de trois Princes qui concouroient pour le trône de leur Pere. Elle ſongeoit à ſe retirer. La France ſa patrie eût été pour elle une retraite bien agréable, ſi dans ſa plus grande proſperité elle eût eu plus de ménagemens pour la nation Françoiſe, mais piquée de ce qu'elle n'avoit pû obtenir pour le Marquis d'Arquien ſon pere, la dignité de Duc & Pair qu'elle avoit prié Louis XIV. de lui accorder, Elle avoit long-temps affecté un chagrin contre tout ce qui portoit le nom de François. La conduite qu'elle avoit tenuë en dernier lieu durant l'Election, n'étoit pas fort propre à lui donner beaucoup de relief dans une Cour dont elle étoit née ſujette, & où l'on ſe ſouvenoit encore des mauvais offices qu'elle avoit rendus au Prince de Conti. Elle trouva mieux ſon compte à préferer le ſejour de Rome. Elle jugea à propos de ne parler de ſon départ que comme d'un voyage de deux ans, & de peur qu'on n'en prît prétexte

1698.

La Reine Douairiere veut ſe retirer à Rome.

1698. de lui faire tort, & que cette abſenſe ne prejudiciât aux prétentions qu'elle avoit ſur la Republique, elle demanda l'agrément du Roi & du Senat, qui y conſentirent.

On ne trouva pas les mêmes facilitez à lever les fonds néceſſaires pour mettre l'Artillerie en état de ſervir cette campagne. On prit à l'ordinaire de belles réſolutions qui furent fort mal exécutées, & l'artillerie de la Couronne n'en fut pas pour cela mieux pourvuë que de coutume.

Le Roi s'abbouche avec l'Electeur de Brandebourg.

Une courſe que le Roi fit en Pruſſe au commencement de Juin, & l'entrevuë qu'il eut à Johansberg avec l'Electeur de Brandebourg, qui s'y étoit rendu de Königsberg, donnerent lieu à divers raiſonnemens. Ils y firent enſemble une grande partie de chaſſe, & après quelques jours qu'ils paſſerent dans les plaiſirs que leur fourniſſoient la ſaiſon & la Campagne, chacun d'eux retourna dans ſa Capitale. Pluſieurs Senateurs & quelques Grands de Pologne, entre autres, l'Evêque de Plosko, les Princes Lubomirski & Czartoreski, &

& le grand Treſorier de Lithuanie avoient accompagné le Roi dans ce Voyage. Il y avoit lieu d'eſperer que l'on y auroit prévenu la meſintelligence que pouvoit cauſer entre le Royaume & l'Electeur de Brandebourg la prétention dont j'ai parlé. Mais l'évenement fit voir dès la même année, ou qu'il n'en avoit point été queſtion, ou que les accommodemens que l'on avoit propoſez, ne furent pas ſuffiſans. 1698.

Auguſte ne fut pas plutôt de retour à Varſovie, qu'il reprit le deſſein qu'il avoit depuis quelque temps, de reconcilier l'Evêque de Cujavie qui l'avoit ſacré, avec le Primat qui regardoit cette action comme un attentat irremiſſible. Il les invita l'un & l'autre à un repas qu'il leur donna à Willanow, & où les deux Nonces du Pape & un grand nombre de Senateurs ſe trouvérent. Le Primat fit échouer ce deſſein, & offrit d'étouffer toute animoſité perſonnelle, mais il éxigea qu'on laiſſeroit à la République le droit de decider, ſi un Evêque de Cujavie a le droit de pro-

Il veut réconcilier l'Evêque de Cujavie avec le Primat.

1698. clamer & de couronner un Roi. Auguſte riſquoit plus que l'Evêque à permettre cette deciſion. L'accommodement fut accroché, & le repas ne laiſſa pas d'aller ſon train; l'on y but à la Polonoiſe, c'eſt à dire que le diner dura fort avant dans la nuit.

Troubles en Lithuanie.

Une querelle plus dangereuſe encore que celle de ces deux Prelats, c'étoit celle du Grand Général Sapieha & du grand Enſeigne Oginski. Le Roi qui avoit fort à cœur de terminer leur différent, envoya ordre à tous les deux de ſe rendre à Varſovie. Sapieha obeït & arriva le 19. Juin avec une ſuite fort nombreuſe. Oginski ne jugea pas à propos d'y aller lui-même; il ſe contenta d'envoyer ſon frere avec un pouvoir autentique pour conclure l'accommodement.

La Nobleſſe de Lithuanie envoya de ſon côté des Deputez pour ſe plaindre de la conduite des Sapieha, & pour porter au Roi quelques articles qu'elles jugeoit devoir néceſſairement être inſerez dans le traité que l'on projettoit. On y eut égard & ils ſervi-

virent en quelque façon de baſe à l'accord qui fut conclu. 1698.

Les principaux d'entre ces articles étoient la *Coéquation*, c'eſt à dire l'égalité des privileges de la nobleſſe de Lithuanie avec la nobleſſe de Pologne; une Amniſtie ſure & generale pour toutes les perſonnes qui avoient ſuivi l'un ou l'autre des deux partis; le renvoi des Tartares que les Sapieha avoient tenus ſous leurs enſeignes dans le grand Duché; l'établiſſement de quelques Compagnies de Cavalerie, compoſées de Gentilshommes Lithuaniens, qui ſeroient levées pour cette campagne, & commandées par le Grand Maréchal; la reparation des principaux griefs & des injures. On regla encore que le Grand Maréchal, le grand Treſorier, & le grand General de Lithuanie n'auroient préciſement que les mêmes prerogatives dont jouïſſent ceux de Pologne, non obſtant les coutumes & les privileges contraires; que le Grand General ne pourroit delivrer aux Commiſſaires les aſſignations pour le payement des troupes qu'en préſence du Treſorier; que

Les partis ſignent un traité.

1698. que ces commiſſaires conformément au lettres circulaires du Roi ſeroient élus dans les Palatinats, & confirmez par la Diéte generale ; que l'armée ne ſeroit que de neuf mille hommes & qu'on oublieroit reciproquement les injures reçuës & les dommages ſoufferts de part & d'autre. Quelques articles dont on ne put convenir, furent renvoyez à la prochaine Diéte.

Combat entre les Lithuaniens.

Le Roi ſigna le traité le 23. Juillet avec les Deputez des deux Partis ; & n'ignorant pas combien il lui étoit important de s'attacher le Grand General de Lithuanie, il prit ſes meſures ſi juſte, qu'il y réüſſit ; Sapieha entra dans des engagemens qui ne lui permirent plus de reculer. Lors qu'il concluoit l'accommodement, il ignoroit ce qui ſe paſſoit le même jour en Lithuanie. Le Prince ſon fils à qui il avoit laiſſé le Commandement des troupes durant ſon abſence reſolut de ſe ſignaler par quelque action de valeur. Il marcha le 22. avec douze Compagnies de Cavalerie, douze de Dragons, & ſept Enſeignes d'Infanterie, & mena quelques piéces d'Artille-

tillerie de Campagne chargées à car- 1698.
touche. Il arriva le lendemain matin près de Jurgenbourg dans la Samogitie, à la vûë du Camp du grand Enſeigne Oginski. Celui-ci rangea auſſitôt ſon monde en bataille, & ſe prepara à recevoir vigoureuſement l'ennemi. Ses troupes ne purent ſoutenir le feu de l'Artillerie de Sapieha, & prirent la fuite en un tel deſordre, que pluſieurs ſe noyerent dans le Niemen. Oginski lui-même eut bien de la peine à gagner la Pruſſe Ducale où il ſe ſauva à Scheidlake, Bourgade ſituée au deſſous de la jonction des Rivieres de Niemen & de Memmel: il y fut ſuivi d'un petit nombre de gens qu'il raſſembla; mais il perdit quatre piéces de Canon, ſon bagage & tout ce qu'il avoit d'argent pour payer ſes troupes.

Oginski eſt deffait.

La nouvelle de ce combat ne derangea rien à Varſovie; l'accommodement ne laiſſa pas de ſubſiſter. Et le Roi qui ſe hâta d'en faire uſage pour appaiſer entierement les troubles, fit publier un Mandat qui con-

Mandat du Roi au ſujet des troubles du Duché.

te-

1698. tenoit en ſubſtance; que depuis ſon avenement à la Couronne, il avoit par ſes ſoins & par ceux des mediateurs, retabli la paix & la bonne intelligence entre les Etats de Lithuanie; que comme il étoit juſte que les hoſtilitez ceſſaſſent de part & d'autre, il avoit bien voulu leur faire ſavoir à tous en général & à chacun en particulier, qu'ils euſſent à mettre bas les armes, & à ſe retirer chez eux, auſſi-tôt que l'Armée de Lithuanie en ſeroit ſortie pour commencer la Campagne: que ſi après cela quelqu'un avoit le hardieſſe d'exciter ou de fomenter les troubles, il ſeroit exclus & déchu de tous les Privileges de la Nobleſſe, ſans eſperance de s'y retablir; & qu'outre cela il ſeroit ſujet à toutes les peines que les loix Nationales infligent aux Perturbateurs du repos public. En exécution du traité & conformément à ce Mandat Sapieha envoya ordre à l'Armée de marcher vers Léopol.

Il diſpoſe tout pour la Campagne.

Auguſte ne perdoit point de vûë la priſe de Kaminiek, il en avoit même beſoin, ſoit pour avoir toujours au-

auprès de ſoi un corps de troupes Saxonnes, ſoit pour donner de l'occupation à l'humeur guerriere des Polonois, ſoit enfin pour hâter par quelques heureux ſuccès celui des negociations que l'on preparoit. Les Saxons deſtinés à ſeconder les Armées de la République étoient cantonnés en divers endroits de la Pologne & ſur tout aux environs de Cracovie. Le Duc de Wirtemberg qui les devoit commander, étoit arrivé depuis quelque temps, & avoit eu pluſieurs conferences avec le Roi ſur les operations de la Campagne. Les Magazins étoient fournis de tout ce qui étoit néceſſaire pour la ſubſiſtance de l'Armée. Celle de la Couronne s'étoit aſſemblée au commencement du mois d'Août, ſous la petite Ville de Monaſteriz dans la Pokutie aux confins de la Podolie. Le Rendez-vous des troupes Saxones étoit auprès de Leopol, où elles devoient attendre le Roi. Ce Prince partit en effet de Varſovie & vint le 10. d'Août à Rava où il trouva le Czar qui s'y étoit rendu de Léopol, pour s'aboucher avec lui. 1698.

Il ſe rend à Rava.

Pier-

1698. Pierre Alexiewitz, Czar de Ruſſie, après un aſſez court ſejour à Vienne avoit parcouru quelques-unes des places de la Hongrie, le long du Danube, & étoit revenu dans la Capitale de l'Autriche pour prendre congé de l'Empereur, qui n'avoit épargné ni ſoins, ni magnificence, pour lui faire une reception brillante. On croyoit qu'il alloit partir pour Veniſe, & ſes Equipages avoient déja pris cette route; lorſque tout à coup, il prit celle de Cracovie, pour retourner dans ſes Etats, où le rappeloit la conduite ſeditieuſe de quelques ſujets que ſa longue abſence avoit enhardis. Il paſſa à Léopol où il comptoit de trouver le Roi de Pologne, & ne l'y trouvant point, il courut au devant de lui juſqu'à Rava, où ces deux Monarques paſſerent enſemble trois jours à concerter le projet de leur union. Ce fut là qu'ils ſerrerent les nœuds de l'amitié qui les unit dans la ſuite, & dont Auguſte recueillit les plus grands fruits. Ils ſe ſeparerent le 13. d'Août; le Czar partit pour ſes Etats

Son Entrevuë avec le Czar.

Etats & le Roi pour Léopol, où il arriva le 15. 1698.

Il y fit ſon entrée publique le 16. Il étoit à cheval, précedé des Compagnies de Marchands & des Armeniens de la Ville, que ſuivoit la Compagnie des Gardes du Comte Jablonowski Grand Général de la Couronne. Enſuite venoient les Evêques de Cujavie & de Javarin, * & les deux Princes Sobieski fils du feu Roi. Auguſte marchoit après eux & étoit ſuivi du grand & du petit Général de Pologne, & de quantité de Seigneurs; & ſes Gardes du corps fermoient la marche. Il fut complimenté à la porte de la Ville par les Magiſtrats, qui le conduiſirent ſous un dais à un Arc de triomphe, qu'on avoit dreſſé pour cette occaſion, & de là à l'Egliſe Cathedrale, où l'on chanta le *Te Deum* & la Meſſe. A l'iſſuë de l'Egliſe, il alla faire viſite à la Reine Douairiere, qui étoit venuë à Léopol pour le ſaluer, & pour lui recommanIl arrive à Leopol, & y fait une Entrée publique.

* C'eſt le même qui a été enſuite le Cardinal de Saxe-Zeitz.

1698. mander ſa famille & ſes intérêts. Elle lui rendit ſa viſite le lendemain.

Conſeil de Guerre. Il tint le 18. un grand Conſeil où aſſiſterent les Senateurs & les Généraux Polonois & les principaux Officiers des troupes Saxones. On y examina les entrepriſes que l'on pouvoit faire cette campagne. Jamais avis ne furent plus partagez. Les uns étoient pour le Siége de Kaminieck. Ils vouloient que l'on attaquât cette place dans les formes, & comptoient qu'on pourroit encore s'en rendre maître avant l'hyver; & que par cette conquête on éloigneroit les Ennemis de la frontiére. Ils avoient plus d'égard à la gloire & à l'utilité de ce projet, qu'aux obſtacles qui en pouvoient retarder l'éxécution.

Les Sentimens ſont partagez. Les uns ſont pour le Siége de Kaminiek.

D'autres penſoient tout differemment, & repreſentoient la ſaiſon trop avancée, les Troupes déja fatiguées par de longues marches, les Magazins inutilement conſumez pendant les delais; & l'Armée en riſque de manquer de vivres dans un pays où l'on n'en pouvoit faire venir que de fort loin. Ils jugeoient qu'au lieu d'entrepren-

dre

dre un Siége dont le ſuccès étoit incertain, il valoit mieux ſe jetter ſur la Moldavie, s'emparer des poſtes les plus importans, couper aux Turcs toute communication avec Kaminieck, les empêcher d'y faire paſſer des Convois, & faire hyverner les troupes Allemandes en cette Province. Ils avouoient qu'à la verité on devoit s'attendre que les Turcs & les Tartares ne manqueroient pas de la ravager eux-mêmes, pour ôter aux Polonois & aux Allemands tout moyen d'y ſubſiſter, mais ils croyoient qu'on pouvoit les prevenir par une extrême diligence. 1698.

D'autres pour la conquête de la Moldavie.

Il y en eut qui à ces difficultez ajouterent, que les Turcs qui avoient eu le temps de prendre toutes leurs précautions, avoient jetté dans Kaminieck aſſez de Monde & de Vivres pour ſoutenir un long Siége. Ils remarquoient que beaucoup de troupes n'étoient pas encore arrivées, & qu'on ne devoit pas s'attendre qu'elles joigniſſent le gros de l'Armée auſſi promptement qu'il ſeroit à ſouhaiter, parce que les chemins étoient rom-

D'autres pour la Paix avec le Turc.

1698. pus par les pluyes. Cependant, pourſuivoient-ils, les avis de Vienne portent qu'on y preſſe extrémement la Concluſion de la Paix. Qui ſait ſi malgré la Ligue qui eſt entre l'Empereur, les Venitiens, & Nous, on aura beaucoup d'attention à nos interêts dans ce traité, ſur tout, ſi nous perſiſtons à continuer une guerre dont la fin ne nous eſt pas moins neceſſaire qu'à nos Alliez ? Ils en concluoient que dans la conjoncture preſente, il n'y avoit pas de meilleur parti à prendre, que de concourir à la Concluſion d'une Paix, que tous les Partis ſouhaitoient également, & qui par cette raiſon ne pouvoit pas être fort éloignée.

Chacun de ceux qui avoient opiné, demeura attaché au ſentiment pour lequel il s'étoit d'abord déclaré ; & on ſe ſepara ſans prendre de reſolution. Le Conſeil ſe raſſembla les jours ſuivans. On jugea à propos de n'y point admettre un ſi grand nombre de perſonnes. Les voix n'en furent pas plus unanimes pour cela. La plu-

pluralité ſembloit être pour une diſpoſition à la paix. 1698.

Nouveau Conſeil de Guerre.

Motifs pour la Guerre.

Ceux qui conſeilloient de pouſſer vivement la guerre ne manquoient pas de raiſons pour appuyer leurs ſentimens. Ils repreſentoient que la Pologne à qui l'Empire devoit ſon ſalut & les Venitiens leurs conquêtes, n'avoit pas encore gagné un ſeul pouce de terrain; Qu'il ne falloit pas ſe flatter que les Turcs vouluſſent lui accorder par un Traité ce qu'on n'auroit pu leur enlever l'épée à la main: Que quelque penchant que l'Empereur eût pour la Paix, il n'étoit pas impoſſible de lui faire prendre d'autres vuës, quand on lui feroit voir les avantages que pouvoit lui procurer une puiſſante diverſion du côté des Polonois, pendant que de ſon côté il agiroit vigoureuſement: Que ce Monarque ſoutenu par ces eſperances, n'auroit garde de violer l'article fondamental de l'Alliance par une paix particuliere; qu'après tout ce ne ſeroit pas la premiere fois qu'on auroit vû la Pologne ſoutenir ſeule tout le poids de la puiſſance Ottoma-

1698. ne, & remporter ſur elle de grands avantages. Ils ajoutoient que le Roi lui-même avoit interêt de faire quelque action éclatante, auſſi glorieuſe pour lui qu'avantageuſe à la Republique, envers laquelle il s'étoit d'ailleurs engagé de ne point mettre bas les armes, qu'il n'eût conquis la forteresſe de Kaminiec: qu'il ne pouvoit manquer à cette promeſſe, ſans perdre l'eſtime & la confiance de la Nation. Ils finiſſoient en remarquant, que l'autorité d'un Roi ne s'affermit jamais mieux que durant la Guerre, parce que maître des troupes, il eſt en état de ſe faire des créatures par ſes bienfaits, ou de ſe faire craindre à ceux qui ſont à l'épreuve de ſes bontez.

Motifs pour la Paix.

A des raiſons ſi plauſibles, on en oppoſoit qui ne paroiſſoient pas moins frappantes. Cela ſeroit bon, diſoit le Parti contraire, ſi on étoit ſûr de réuſſir à Kaminieck. Mais que faire devant une place pourvuë abondamment de tout par les Turcs, avertis depuis long-temps du Siége, dont elle étoit menacée? Avec quelles troupes? Celles de Saxe ſont diminuées par les

les fatigues, par les maladies, & ne peuvent entreprendre ſeules cette conquête. On compteroit envain ſur les Polonois. L'averſion naturelle qui diviſe les deux Nations ne le permet pas; & on ne ſauroit obtenir d'elles qu'elle agiſſent de concert. On inſiſtoit ſur le plaiſir malin, que les Ennemis ſecrets d'Auguſte auroient de faire échouer cette entrepriſe; Que s'il avoit la honte de lever un premier Siége, il ſeroit décrédité ſans reſſource dans l'eſprit des Polonois: Que ſes Cofres étoient preſques vuides & ſes treſors épuiſez, par l'avidité inſatiable d'une infinité de gens à qui il avoit donné de l'argent avec profuſion: Que l'obligation qu'il avoit à l'Empereur, qui n'avoit pas peu contribué à le placer ſur le trône, meritoit bien que le Roi eût la complaiſance de conſentir à une paix, que ſa Majeſté Imperiale ſouhaitoit avec ardeur: Que c'étoit vouloir ſe faire illuſion que de croire, qu'elle ne conclurroit pas ſéparément, ſi on refuſoit de concourir avec Elle dans les negociations & dans la ſignature 1698.

1698. de la paix : Que l'interêt qu'Elle avoit à la faire, étoit trop grand, & les motifs de juſtification trop plauſibles, pour ne point paſſer par deſſus des bien-ſéances ſcrupuleuſes : Qu'en ce cas la Pologne n'étoit pas en état de reſiſter à toutes les forces des Turcs, qui lui tomberoient alors ſur les bras ; bien loin de ſe flater de pouvoir encore en de pareilles circonſtances faire des conquêtes ſur eux : Que ſi cela avoit pû arriver, dans des temps où il y avoit plus d'union, plus de richeſſes & plus de bonnes troupes en Pologne, il ne falloit pas conclure d'un ſiécle à l'autre. A l'égard des avantages que l'on ſuppoſoit que le Roi pouvoit tirer de la Guerre, pour s'affermir ſur le trône ; on repliquoit que ce qui eſt vrai dans les autres Etats, ne l'eſt pas également en Pologne, où bien loin que le Roi ſoit toujours maître des troupes, il eſt ſouvent obligé de s'abbandonner à leur conduite, & de ſacrifier ſes lumieres & ſes interêts aux caprices de ſon Armée : Que le Roi en faiſant la paix, ſe degageoit de la pa-

parole qu'il avoit donnée de reprendre Kaminieck, & épargnoit en même temps un million que lui couteroit cette tentative ; Qu'enfin le plus sûr moyen qu'eût le Roi d'être estimé, cheri, & même craint, des Polonois ; c'étoit de rétablir ses finances, ce qui devenoit impossible, si on prolongeoit la Guerre sur le pié qu'on seroit obligé de la continuer. 1698.

Auguste voyant l'aheurtement que chacun avoit pour son opinion, prit en même temps deux précautions. L'une fut de nommer un Plenipotentiaire pour les Conferences de la Paix, & l'autre de disposer son Armée, & d'être prêt à tout événement.

Auguste ne voulant pas demeurer plus long-temps dans l'inaction, fit le 6. de Septembre la revûë de son Armée, qui le lendemain alla camper à Gliniani, petite ville voisine de Léopol. Il apprit sur ces entrefaites, qu'un détachement de Tartares avoit percé dans la Volhinie, ravagé le pays jusqu'à Brody, & même battu Revuë & mouvement des Saxons.

1698. un Parti de l'Armée de la Couronne commandé par le Palatin Szdeſcki. Il crut ne devoir pas differer de ſe mettre à la tête de ſes troupes, & ſe rendit le 11 avec le Duc de Wirtenberg au camp de Gliniani, où ſes bagages, ſon Artillerie, & celle de la Couronne, étoient déja dès la veille.

Le General Braun, & Zacherowski, marcherent avec un détachement de Cavalerie & d'Infanterie Polonoiſes vers le Fort de la Trinité, pour forcer les Tartares à ſe raſſembler & à rappeller le Parti dont on vient de parler; & en même temps pour reconnoître ſi leur Armée étoit réellement auſſi forte que le diſoient quelques Priſonniers. Tout ſembloit annoncer le Siége de Kaminieck. Les Tartares y mirent bon ordre.

Marche de l'Armée de la Couronne.

L'Armée de la Couronne qui étoit depuis quelque temps à Monaſteriz ſur le Nieſter, eut ordre de ſe rendre à Podhaiece, afin d'y joindre l'Armée Saxonne qui s'avançoit du même côté. Les Tartares avertis de ſa marche & de ſa foibleſſe, reſolurent de l'attaquer

quer avant qu'elle pût ſe joindre à celle du Roi. Ils la ſuivirent avec leur celerité ordinaire, au nombre d'environ trente cinq mille hommes commandez par deux Sultans. Ils taillerent en piéces, ou firent Priſonniers tous les Soldats qu'ils trouverent écartez. Cependant l'Armée Polonoiſe arriva aux Fauxbourgs de Podhaiece, où elle ſe prepara à combatre, au cas que l'Ennemi qui n'étoit qu'à demie lieue, vînt l'attaquer. 1698.

La precaution ne fût pas vaine. Le lendemain, 9. au point du jour, à peine avoit-elle eu le temps de ſe ranger en bataille ſur trois lignes, que les Tartares fondirent tout à coup ſur elle. Ils mirent d'abord en fuite les gardes avancées, & tomberent ſur la premiere Ligne qui ſoutint le premier choc avec fermeté. Ils donnerent preſque en même temps ſur la troiſiéme, mirent le deſordre dans les ailes, qu'ils chargerent auſſi, ayant envelopé toute l'Armée. Ils ſe firent jour juſqu'au bagage qu'ils pillerent entierement. Elle eſt attaquée par les Tartares.

1698. ment. Le grand Général y perdit tous ſes Equipages.

Ce pillage ſauva l'Armée de Pologne, qui étoit dans le dernier deſordre. Celui des Tartares qui ne ſongeoient plus qu'à ſaiſir leur proye, lui donna le temps de ſe rallier & de les charger avec ſuccès : Elle les repouſſa enfin après un combat de huit heures ; ſon Artillerie qui fut parfaitement bien ſervie, fut d'un grand uſage dans cette occaſion. On ne put pourtant ſauver le butin, dont les Tartares s'étoient emparez, ni empêcher qu'ils ne brûlaſſent un Fauxbourg & une partie de la Ville de Podhaiece. Les Polonois qui n'étoient guéres plus de huit mille hommes, perdirent en cette occaſion environ neuf cens Soldats, & ſoixante Officiers, entre les quels ſe trouvoient quatre Staroſtes. Le nombre des priſonniers & des bleſſez fut plus grand. Entre les premiers étoient un fils du grand Général Jablonowski & deux Staroſtes. Ce butin coûta cher aux Tartares, dont on fit un carnage horrible.

Le

Le Roi a qui on porta confuſément les premieres nouvelles de ce combat, s'attendoit que les Tartares viendroient auſſi l'attaquer. Il faiſoit mettre ſon Armée en bataille, lorſque deux Priſonniers qu'on lui amena, l'aſſurérent que l'Ennemi s'étoit retiré vers Kaminiek. Raſſuré de ce côté-là, il alla faire la revuë des Troupes de la Couronne, qui étoient toujours ſous les murs de Podhaiece; & à ſon retour il tint un grand Conſeil de Guerre ſur les moyens d'employer utilement le reſte de la Campagne. 1698. Le Roi en fait la Revuë.

Le ſeul parti qu'il y eût à prendre n'étoit pas douteux. L'Armée de Lithuanie n'étoit pas encore arrivée: & on étoit à la veille de manquer de vivres. Les Turcs & les Tartares étoient en ſi grand nombre à Kaminieck & aux environs, qu'ils auroient pu ſuffire en même temps à defendre la place en cas d'attaque, & à enlever les convois. Le Hoſpodar de Moldavie s'excuſoit de donner des Quartiers aux troupes. On regla qu'il étoit neceſſaire de renvoyer l'Ar- Projets derangez.

1698. l'Armée de la Couronne dans *le* Royaume, de repartir les Allemands dans la Pologne, dans la Lithuanie & ſur la Frontiere, autour du Fort de la Trinité, pour traverſer l'entrée des vivres dans Kaminieck, dont le Siége fut remis à l'année ſuivante. Les Tartares venoient d'être renforcez par des troupes de leur Nation & par un corps de Janiſſaires, & l'Armée Polonoiſe ne les eût pas attaquez impunément. Celle de Lithuanie qui arriva peu après, ne rendit pas l'entrepriſe plus facile, & l'avanture qui y arriva, lors que le Roi en étoit allé faire la revuë, dut lui faire ſentir ce qu'il falloit attendre des deux Armées au beſoin.

Arrivée des Lithuaniens.

Il ſeroit difficile de dire à qui des Tartares, ou des Polonois, la preſence des Troupes Saxonnes déplaiſoit le plus. Les Tartares étoient bien éloignez de mepriſer les Allemands, & les regardoient au contraire comme le plus grand obſtacle qui arrêtât leurs progrès. Les Polonois de leur côté, peu touchez de l'utilité preſente, dont étoit pour eux une Armée auxi-

Jalouſie des Polonois & des Saxons.

auxiliaire, n'enviſageoient que le danger que couroit leur liberté. Ils en donnérent des marques au Palatin de Marienbourg, qui n'avoit point d'autre crime que d'être affectionné au parti du Roi. Le Staroſte Kroſmoſtowski l'accuſoit d'avoir mal parlé de la Nation Polonoiſe & d'avoir conſeillé de faire entrer les troupes Allemandes dans le Royaume. L'outrage fut pouſſé ſi loin, que le Staroſte & quelques autres Officiers à ſon exemple, ſans reſpecter ni la qualité de Palatin & de Senateur, ni celle de favori du Roi, fondirent ſur lui le ſabre à la main, & le chargérent avec une telle fureur, qu'ils l'auroient haché en piéces, s'il n'avoit pas eu le bonheur de ſe ſauver à travers les tentes. La choſe alla à un tel excès, que le Roi ne ſe croyant plus en ſureté dans le Camp des Polonois, gagna au plutôt le ſien & fit ranger ſon Armée en bataille, à deſſein d'en tirer raiſon par la force, au cas que les chefs de celle de la Couronne refuſaſſent de punir les auteurs de ce deſordre. Cette Armée n'étoit pas elle-

1698.

Le Palatin de Marienbourg outragé dans le Camp des Lithuaniens.

Le Roi ſe retire de leur camp, & range le ſien en bataille.

1698. elle-même exemte de l'animoſité qui faiſoit agir celle de Lithuanie. Elle accuſoit auſſi le Palatin d'avoir empêché qu'elle ne fût payée. Elle ſe mit donc auſſi dans un état de défenſe.

Les deux Armées reſtérent dans cette diſpoſition, depuis deux heures après midi juſqu'à minuit ; pendant cet intervalle il y eut pluſieurs allées & venuës d'un camp à l'autre : mais enfin les Generaux de l'Armée de Pologne firent connoître au Roi qu'elle menaçoit de ſe confederer avec la Nobleſſe, qui n'étoit déjà que trop irritée contre les Troupes étrangeres. Auguſte profita de cet avis & ne ſongea plus qu'à terminer au plutôt cette Campagne. Il ſuſpendit ſon reſſentiment & ſes projets ; & après avoir donné ſes ordres pour la repartition des quartiers d'hyver, il partit pour Léopol. Cet incident ne ſervit qu'à mieux faire connoître combien il importoit, de ne point s'écarter du plan propoſé dans le dernier conſeil de Guerre. Les Polonois n'oubliérent point la démarche qu'Au-

Il ſépare les Armées. Fin de la Campagne.

qu'Auguſte avoit faite, en paſſant tout à coup de leur Armée à la ſienne, & en mettant cette derniere en bataille, comme s'il eût voulu en venir aux mains, & ſe faire juſtice par les armes. Il n'oublia pas non plus la conduite violente & ſeditieuſe des Officiers Polonois ; & on comprit également des deux côtez de quelle conſequence il étoit aux Polonois d'éloigner les Allemands, & au Roi de les garder pour ſa ſureté. 1698.

C'eſt ainſi que la meſintelligence empêcha l'Armée, d'entrer en Campagne auſſi-tôt qu'il eût été néceſſaire pour agir efficacement. La même diſcorde fut cauſe qu'elle demeura dans une honteuſe inaction. Depuis long-temps la Pologne ne s'étoit vû des troupes ſi leſtes & ſi nombreuſes; cependant elles ne purent rien entreprendre, faute d'union. D'ailleurs l'Armée de la Couronne & celle de Lithuanie n'avoient enſemble que cinquante pieces de Campagne ; & la groſſe Artillerie dont elles manquoient abſolument, n'avoit pas encore pu arriver de Saxe. Il ſembla que ces

1698. trois Armées ne ſe fuſſent approchées l'une de l'autre, que pour ſe ſeparer auſſi-tôt & prendre la route des quartiers qui leur étoient aſſignez. Le Regiment de Flemming & toute la Cavallerie Allemande, marcherent vers la Lithuanie; les Regimens de Denhof, de Berenſtein & de Jordan, prirent le chemin de Varſovie où ils devoient hyverner.

Suite des troubles de Lithuanie.

Le Roi ne tarda gueres à s'y rendre, pour mettre ordre aux troubles dont la Lithuanie étoit agitée. Ceux qu'y avoit excitez la meſintelligence des Sapieha & de la Nobleſſe, n'étoient pas finis à beaucoup près. Le Traité de Varſovie qui s'étoit fait par la médiation du Roi & du Senat, n'avoit point rétabli la paix. A la prémiere nouvelle de cet accommodement, les Nonces en deſaprouvérent les conditions, quoi que la plupart des Articles fuſſent pris des Demandes, que leurs Deputez avoient préſentées de leur part. Ils s'aſſemblerent à Wilna, élurent un Maréchal, & proteſterent contre le Traité de Varſovie. Il falloit pour le pou-

pouvoir faire avec bienſéance declarer que leur Deputez avoient excédé leurs pouvoirs, & qu'ils n'avoient pas dû conclure l'accord à des conditions ſi deſavantageuſes à leur gré. C'eſt auſſi le tour qu'ils prirent. Ils reſolurent de convoquer toute la Nobleſſe à Grodno pour le 15. d'Octobre, & de lever une partie des ſommes qui étoient duës à l'Armée de Lithuanie, afin de ſatisfaire les troupes & de les mettre dans leurs interêts. Les hoſtilitez recommencerent en plus d'un endroit, & les terres de la Maiſon de Radzivil ne furent pas plus menagées que les autres. 1698.

Entrepriſe de l'Electeur de Brandebourg ſur Elbing.

Le Roi étoit encore à Léopol, lorſqu'on y apporta la nouvelle de l'Entrepriſe que l'Electeur de Brandebourg avoit faite ſur Elbing, dont il venoit de ſe ſaiſir. J'ai déjà dit que ce Prince avoit une Prétention ſur la Pologne; que la dette avoit été contractée ſous le Regne de Caſimir, qui avoit engagé pour nantiſſement & à titre d'hypotheque la Ville d'Elbing. Il y avoit plus de quarante ans que cette affaire traînoit: l'Electeur perdit

1698. dit enfin patience. Le 17. d'Octobre il écrivit au Roi & à la Republique de Pologne, qu'il prétendoit avoir la Ville d'Elbing en ôtage, juſqu'au rembourſement de ce qui lui étoit dû, conformément au Traité de Welaw en 1657. Soit qu'Auguſte ne regardât cette inſtance que comme une formalité d'un Créancier qui vouloit faire reſſouvenir de ſon droit, ſoit qu'il fût perſuadé que l'Electeur ne feroit que menacer, & qu'il n'enfraindroit pas facilement l'ancienne alliance qui ſubſiſtoit entre la Pologne & le Brandebourg, & qui avoit été renouvellée le 8. Juin de la même année; il ne ſe preſſa point de lui répondre.

Son Manifeſte. Cependant l'Electeur avoit fait partir en même temps que la Lettre, un Manifeſte par lequel il déclaroit; que ſa dette étoit fondée ſur un Traité qui ſe trouve confirmé, avec tous les autres, par le renouvellement d'Alliance perpetuelle, fait en dernier lieu avec le Roi & la Republique de Pologne; Que par l'ancien Traité, il avoit été ſtipulé, entre autres articles, que la Ville d'Elbing ſeroit remiſe au pouvoir

voir de l'Electeur, pour ſureté de 1698.
l'engagement contracté, en conſideration des ſervices & de l'union des Armes de Brandebourg, qui avoient contribué à prevenir la ruine de la Pologne & à la retablir dans ſon ancienne liberté; Que néanmoins après une attente de plus de quarante ans & bien des inſtances infructueuſes, cet article étoit demeuré ſans exécution; qu'ainſi ne reſtant plus d'eſperance à l'Electeur, qu'on lui remît volontairement cette Ville, il avoit enfin reſolu d'en prendre poſſeſſion, par les moyens qu'il avoit en main, & cela ſans actes d'hoſtilité s'il étoit poſſible. Il prétendoit ne faire en cela que ce qu'il auroit dû faire longtems auparavant, ſelon le droit qui lui en étoit acquis, en vertu d'une Alliance perpetuelle ſolemnellement jurée. Il ſembloit même compter que ſa conduite ne ſeroit pas deſaprouvée de ſa Majeſté Polonoiſe puis qu'elle délivroit le Roi & la Republique du reproche, qu'on étoit endroit de leur faire, d'enfraindre un Alliance perpetuelle. Il proteſtoit que ſon deſſein

1698. étoit d'obſerver religieuſement les Traitez que ſes Predeceſſeurs & lui avoient faits avec la Republique. Il promettoit de conſerver les Droits & les Privileges de la Ville d'Elbing, & de ne poſſeder cette Place à d'autre titre que comme Otage, & s'engageoit de la rendre ſans aucun delai, dès que la dette ſeroit éteinte.

Il fait inveſtir la Ville.

La lettre que l'Electeur écrivoit en même tems au Primat, contenoit à peu près la même choſe. Il fit notifier ſes pretentions au Magiſtrat d'Elbing, qui demanda un delai. Le Secretaire qui avoit été député à Berlin pour l'obtenir, ne put empêcher que la Ville ne fût inveſtie. En vain les Bourgeois par leur lettre du 24 d'Octobre avoient repreſenté à l'Electeur, que l'article des Traitez par lequel le Roi Caſimir avoit hypothequé leur Ville, avoit été fait ſans leur participation, & ſans qu'ils y euſſent donné aucun lieu; que le même Roi & la Republique les en avoient relevez & s'étoient obligez de payer inceſſament les ſommes promiſes au feu Electeur; qu'ils apprenoient avec

vec douleur qu'on n'y avoit pas ſatis- 1698.
fait ; mais qu'ils eſperoient qu'en conſideration du reſpect qu'ils lui avoient toujours témoigné, il leur donneroit le tems de deputer vers le Roi de Pologne, afin de le ſupplier d'aquiter cette dette inceſſament : Qu'en tout cas, ils chercheroient eux-mêmes les moyens de ſatisfaire ſon Alteſſe Electorale.

L'Electeur demeura ferme à demander l'éxécution du Traité. Il declara qu'il pretendoit le payement ou l'hypotheque ; & ſur ce que les habitans marquoient quelque envie de ſe deffendre, il inſinua qu'il auroit ſouhaité de prendre poſſeſſion ſans hoſtilité ; qu'il dépendoit d'eux d'éviter la ruine de leur Ville, & fit eſperer qu'il les favoriſeroit en tout, s'il lui ouvroient les portes de bonne grace. Il ajoutoit qu'il avoit donné ordre de ſuſpendre les hoſtilitez juſqu'au retour de leur Secretaire, & juſqu'à ce qu'ils lui euſſent fait ſavoir leurs intentions, mais à condition que leur réponſe ſeroit prompte & deciſive, & que pour peu qu'ils la differaſſent,

1698. leur ſilence ſeroit pris pour un deſſein de le fruſtrer de ſes droits. Il ſe gardoit bien de rejetter l'offre qu'ils faiſoient de payer eux-mêmes la dette; mais il leur dit qu'il ne les croyoit pas en état de la fournir ſeuls; qu'il n'en regardoit la propoſition, que comme un moyen de gagner du temps, & qu'ils pourroient auſſi-bien exécuter ce deſſein, quand la Garniſon ſeroit entrée. En même temps il leur fit ſentir qu'ils riſquoient tout, ſi par leur reſiſtance ils l'obligeoient d'en venir aux dernieres éxtrémitez.

Il la menace d'un Bombardement.

De peur que ces menaces ne fiſſent point aſſez d'impreſſion, il les accompagna d'une ſorte d'argument irreſiſtible. Il commanda à Braun, l'un de ſes Généraux, de pointer contre la Ville trente cinq piéces de canon & onze mortiers, qu'on avoit placé ſur des batteries élevées devant la Porte du marché, outre une baterie de ſix autres piéces, dreſſée contre la Porte de Michren. Le Général obéït & tout fut diſpoſé à battre en bréche le 9. Novembre.

Braun fit venir les Deputez de la Ville,

le, leur montra ces preparatifs, leur dit ſes ordres, & les invita à prévenir la perte de leurs biens, & la ruine de leurs familles. Il n'en falloit pas tant pour effrayer une bourgeoiſie peu accoutumée à ces ſpectacles. Leur rapport, l'idée d'un bombardement inévitable, la protection que l'Electeur leur promettoit en cas qu'ils ſe ſoumiſſent de bonne grace, le peu d'apparence que le Roi vînt aſſez promptement à leur ſecours; tout cela facilita la Capitulation qui fut ſignée le 11. Novembre. Le maintien des Privileges, de la Religion, des Ecoles, des Hopitaux; La conſervation des Magiſtrats & du Commerce, la ſuppreſſion des droits que leurs Marchandiſes payoient au Pilau & quelques autres conditions, furent la baſe de ce Traité. 1698. Elbing capitule.

Auguſte parut outré quand il reçut les premieres nouvelles du peril où étoit la Ville d'Elbing. Il en temoigna un reſſentiment très-vif & declara qu'il falloit en tirer raiſon à quelque prix que ce fût. Il étoit encore à Léopol, comme j'ai dit & ſon Conduite du Roi en cette occaſion.

1698. but avoit été de ſe rendre en Lithuanie, pour y remedier par ſa preſence aux troubles qui y croiſſoient de jour en jour. Mais cet incident dérangea toutes ſes meſures. Il écrivit aux Senateurs une lettre du 29 Octobre, qu'il date de la ſeconde année de ſon Regne. En voici le debut. L'Entrepriſe de S. A. Electorale de Brandebourg contre la Ville d'Elbing, à la quelle nous ne nous attendions pas, & qui a été faite ſans aucune demande préalable, & ſans aucun avertiſſement à Nous, ou à la République, à quoi un ennemi même eſt engagé, nous a extrémement ſurpris, & juſtifie la vengeance que nous ſommes obligez d'en tirer. Le reſte de cette lettre inſiſte ſur la neceſſité de ſecourir cette place, & il marque aux Senateurs qu'ils doivent ſe trouver à Varſovie le 12 de Novembre pour deliberer avec lui ſur les moyens de prevenir la perte d'Elbing. Il arriva à Varſovie le 10. de maniere qu'Elbing capitula la veille du jour que le Senat devoit s'aſſembler.

Le couroux du Roi, du Primat

&

& des Grands de la Nation Polonoiſe, s'exhala en plaintes & en murmures. L'inaction où demeura Auguſte dans cette occurrence, ne repondit gueres à ſes menaces. On la crut concertée avec l'Electeur de Brandebourg; & les Ennemis d'Auguſte ſuppoſérent qu'elle étoit une ſuite de l'entrevûë de Johansberg. Ce Prince, diſoit-on, y gagne un pretexte de retenir ſes Saxons dans le Royaume. Ce ſoupçon n'étoit pas plus juſte, que celui qu'eut la Cour que le Primat avoit lui-même attiré ſous main les armes de l'Electeur de Brandebourg. Il pouvoit du moins eſperer qu'il en arriveroit toujours un bien à l'Etat, à en juger par le Syſtéme où il étoit; & il falloit, ou qu'Auguſte qui avoit promis de payer les dettes de la Republique, aquitât celle-ci, & rendit Elbing à la Pologne qui ſe trouveroit ainſi quite envers l'Electeur; ou que, s'il ne prenoit pas ce parti, il s'attirât ſur les bras un Ennemi, qui par un forte diverſion aideroit aux Polonois mécontents à le renvoyer en Saxe.

1698.

Soupçons contre la Cour.

Contre le Primat.

Mais il n'eſt pas neceſſaire de chercher

1698. cher ailleurs les motifs de l'invaſion d'Elbing, que dans la Politique de l'Electeur de Brandebourg. Ce Prince avoit trop de lumieres pour ne pas voir, que les conjonctures lui étoient très favorables, & que s'il les laiſſoit échapper, il couroit riſque de ne les jamais reſſaiſir. La République diviſée par la meſintelligence du Roi & des ſujets, & par la diſcorde des Grands, que la double Election avoit animez l'un contre l'autre; la Nobleſſe de Lithuanie trop occupée de ſes reſſentimens, pour ſonger à toute autre affaire; un Roi qui ne ſe ſentoit pas aſſez affermi ſur ſon trône, pour riſquer une Guerre qui auroit achevé d'épuiſer ſes Finances & de ruiner ſes Etats Hereditaires; la facilité de s'emparer d'une Ville Marchande telle qu'Elbing; l'alternative, ou de garder cette Ville d'abord comme Otage, & enſuite comme un bien acquis, ou au pis aller de ſe voir d'abord rembourſé d'une ſomme que ſon Pere & lui attendoient depuis quarante ans: ces objets étoient des motifs ſuffiſans pour engager l'Electeur

Fauſſeté de ces ſoupçons.

à

à entreprendre ce qu'il exécuta alors en effet ; il n'en falloit point d'autres, & les soupçons que l'on eut du Roi, ou du Primat, n'étoient que des rafinemens de la haine que les deux partis avoient l'un pour l'autre. 1698.

L'Electeur de Brandebourg avoit jugé sainement, & le succès repondit bien à ses esperances. Auguste eut beau solliciter le Senat, envain il exhorta les Polonois à se réunir; on delibera beaucoup. Une défiance continuelle entretenoit la division entre les Grands; & le resultat de toutes leurs contestations fut que l'on écriroit aux villes de Thorn & de Dantzic ; qu'on les avertiroit de se tenir sur leurs gardes; & que le Roi seroit prié d'envoyer ses troupes Allemandes, soit en tout, soit en partie, dans la Prusse Polonoise, afin d'y être employées à reprendre Elbing; ou du moins à empêcher que l'Electeur ne fît quelque nouvelle conquête; que cependant on publieroit une Proclamation pour obliger toute la Noblesse, particulierement celle de Prusse, de se tenir prête à prendre

Le Roi invite les Polonois à reprendre Elbing.

les

1698. les armes, avec ordre de monter à cheval à la troiſiéme publication; & que l'on députeroit vers les Etats alliez, pour leur demander du ſecours.

Ordonne au Reſident de Brandebourg de ſe retirer.

Conformément à ce plan, Auguſte ordonna à Werner Réſident de Brandebourg à Varſovie, de ſe retirer du Royaume, & chargea le Palatin d'Inowladiſlaw d'aller à Stockholm, à Coppenhague, & à la Haye, en qualité d'Ambaſſadeur Extraordinaire. Il fit publier des Univerſaux où l'on reprochoit à l'Electeur de Brandebourg, comme une haute faveur, le titre de *Sereniſſime*, dont on pretendoit que la République l'avoit honoré, au lieu de celui d'*Illuſtriſſime*; on l'accuſoit d'avoir profité d'un temps de deſunion & d'avoir pris les armes contre la Pologne, pour laquelle il devoit les prendre en qualité de Vaſſal. La Patrie, y diſoit-on, ſoufre de ſon propre fils qu'elle a comblé de ſes graces, & qu'elle a inſtalé dans le haut gouvernement de Pruſſe, & qui en l'attaquant ainſi pour recompenſe de ſes bienfaits, n'eſt preſque pas digne du nom

Publie des Univerſaux.

nom de Chretien. La force étant ainſi employée au lieu du droit, il eſt à craindre que l'ambition ne s'étende plus loin, puiſque dans quelques lettres ce Prince s'eſt nommé Roi ou ſerieuſement ou par deriſion. Après ce préambule où dominoit une aigreur de ſtyle, qui encheriſſoit encore ſur les choſes mêmes qu'on reprochoit à l'Electeur, ſuivoit une eſpece de declaration de Guerre. 1698.

Aigreur de ſtyle qui y regne.

Ces lettres datées du 15. Novembre ne furent pas long-temps ſans réponſe. L'Electeur de Brandebourg en fit une, où il expoſa ſes droits & juſtifia ſa conduite avec une ſage moderation. Il y diſtingue le Roi, de l'Ecrivain qui avoit dreſſé les Univerſaux; plein de menagement & de reſpect pour l'un, il reſerve à l'autre tout ce que cette defenſe a d'amertume.

Réponſe de l'Electeur.

La difference qui ſe remarque entre ces deux ecrits, fait honneur à l'Electeur. On voit que ce dernier ne prend point le change, & conſerve un air de dignité & de ſageſſe, qui ſied bien à un grand Prince. On re-

1698. reconnoît au contraire dans le *ſtyle* des Univerſaux, un Polonois échaufé, qui cherche à brouiller enſemble ſans retour deux Princes, qu'il ſoupçonne d'une intelligence prejudiciable à ſes interêts, & qui veut profiter de leur diſcorde. Auguſte permit que cette piece fût publiée ſous ſon nom; & cette complaiſance étoit une preuve qu'il ne s'entendoit pas avec l'Electeur.

L'Empereur travaille à aſſoupir cette querelle.

L'Empereur aprehendant les ſuites d'une hoſtilité, qui pouvoit allumer une Guerre dans le Nord, offrit d'abord ſa mediation qui fut agréée de part & d'autre. Le Comte Surelniski ſon Envoyé à la Cour de Varſovie, homme eſtimé & cheri des Grands de Pologne, travailla vivement à réconcilier le Roi & l'Electeur.

Tout concouroit à diſpoſer Auguſte en faveur d'un prompt accommodement. La jalouſie & la défiance s'attachoient à empoiſonner ſes deſſeins les plus utiles. Les Villes de Thorn & de Dantzic s'excuſerent de recevoir ſes Troupes, & ne ſe donnerent

rent pas même la peine de chercher à leur refus un pretexte plausible & satisfaisant. L'Electeur de son côté ne montroit pas moins de penchant pour la paix; mais il y mettoit toujours une Condition difficile à exécuter: il vouloit pour prémiere clause le remboursement de la somme stipulée par le Traité de 1657. Les temperammens qu'il falloit troûver, firent traîner plus d'un an la negociation. 1698.

Ces troubles tirerent pourtant Auguste d'un embaras où il étoit. On éxigeoit de lui que la Reine vînt en Pologne & donnât des marques certaines & publiques de sa conversion. On avoit debité, afin d'amuser le tapis, que cette Princesse moins prevenuë pour la Religion Protestante, ne temoignoit plus tant d'aversion pour les principes des Catholiques, & on affectoit de dire qu'elle les écoutoit avec des dispositions très favorables. Auguste ne pouvoit gueres differer de montrer à ses Sujets une Reine, qu'ils lui demandoient avec instance. Sa presence eût sans doute détruit les idées, que l'on vouloit que les Polonois eussent de ses

Le Voyage de la Reine est differé.

1698. diſpoſitions pour la Religion Catholique. L'agitation continuelle du Royaume fut un aſſez beau prétexte de remettre le voyage de cette Princeſſe à l'année ſuivante ; & le Roi en tira au moins l'avantage, de n'être pas réduit à faire connoître, qu'il avoit promis une converſion ſur laquelle il n'étoit pas en ſon pouvoir de tenir parole.

Suite des troubles de Lithuanie.

L'Affaire d'Elbing n'étoit pas la ſeule ſource des inquiétudes qui l'agitoient. On a vû que, dans la repartition des troupes Saxonnes, une partie devoit ſe rendre en Lithuanie, où ſes quartiers étoient marquez dans les *Oeconomats*; c'eſt ainſi qu'on appelle certains biens du Domaine, affectez à l'entretien du Roi & de ſa Maiſon. Ces Troupes étoient en marche; le Roi parti le 18. Novembre, arriva à Brzeſcie le 24. & s'y arrêta pour être informé au juſte de la ſituation des affaires, afin de ne pas commettre legerement la Majeſté. Les premieres nouvelles qu'il y reçut, furent deux Deputations; l'une des Senateurs qui étoient aſſemblez à Grodno, & qui l'af-

l'aſſurerent de leur fidélité & de leur zele par le Maréchal du Duché; l'autre Deputation étoit de la Nobleſſe de Lithuanie, aſſemblée au même lieu. Elle prioit le Roi de ne point faire entrer ſes Troupes dans le Duché; Elle prenoit pour prétexte la ruine du pays déjà cauſée par les hoſtilitez reciproques des deux partis, & l'impoſſibilité où l'on étoit de trouver de quoi faire ſubſiſter une Armée qui avoit la reputation de ménager peu ſes Hôtes. Les Lithuaniens demandérent les arrerages de huit années & menacerent que, ſi le Roi ne déféroit pas à leur priere, ils s'oppoſeroient à l'entrée de ſes troupes dans le Duché. Elles ne laiſſerent pas d'y entrer au nombre de douze Regimens de Cavalerie, & s'approcherent de Grodno, où le Roi ſe rendit enſuite, mit Garniſon, & les envoya dans les Oeconomats voiſins. Elles n'y trouverent pas un ſéjour aiſé & paiſible; c'eût été encore pis, ſi les Lithuaniens euſſent été bien d'accord entre eux, mais leur diviſion s'augmentoit de jour en jour. Tandis

1698.

La Nobleſſe veut fermer le Duché aux Troupes Saxonnes.

Elles y entrent.

1698. que l'on tâchoit à mettre d'accord les Chefs, la Nobleſſe & l'Armée en vinrent aux mains au commencement de Decembre.

Nouveau combat entre Oginski & Sapieha.

L'Armée de Lithuanie qui n'étoit forte que de huit mille hommes, ſe tenoit ſur la defenſive. Oginski que les mauvais ſuccès d'un premier combat n'avoit pu décourager, ſe voyant ſoutenu par quinze mille hommes de la Nobleſſe, fut charmé de rendre aux Sapieha l'affront qu'il en avoit reçu à Jurgenbourg. La victoire ne balança pas long-tems entre des forces ſi inégales. Elle ſe declara pour la Nobleſſe.

Les principaux Chefs de l'Armée convaincus de ſon inferiorité, rabbatirent beaucoup de leur hauteur, & eurent moins d'éloignement pour les propoſitions que l'Evêque de Wilna leur faiſoit, en qualité de Pacificateur. Ce Prelat que le Roi avoit chargé de menager une paix entre les deux partis, y travailloit avec zele. Peut-être que ſans le desavantage qu'eut l'Armée, il eût eu bien de la peine à réuſſir; mais enfin le 20. Décembre, le

le Prince Sapieha s'étant posté assez près de Grodno, où étoit le Roi, & Oginski étant campé avec la Noblesse, à peu de distance de Sapieha; Flemming Général de l'Armée de Saxe vint avec vingt-huit Compagnies de ses Troupes, se mit entre les deux Armées, & ordonna à Sapieha de la part du Roi & de la Republique, de casser son Armée sur le champ. Le Prince hesita quelques instans; mais ayant envisagé les suites qui pourroient resulter de son refus, & considerant qu'Oginski avoit le triple de monde, il prit le seul parti qu'il y eût. Il obéit. Des Commissaires choisis des deux côtez s'assemblerent en presence de Flemming que le Roi avoit établi Médiateur; & on signa un Traité dont les principaux articles furent: Que l'Armée qui étoit le principal sujet de la querelle & de la convocation de la Noblesse, seroit & demeureroit congediée; Que l'on retiendroit sur pied 2620 Fantassins, y compris le Regiment de la Republique; Que tous les Officiers prêteroient le serment de fi-

1698.

Le Roi casse l'Armée de Lithuanie.

Traité pour pacifier la Lithuanie.

1698. fidelité & promettroient de ne jamais rien entreprendre contre la République, & de ſervir fidellement le Roi; Qu'on retiendroit auſſi ſur pied 1140 Dragons qui auroient leur quartier à Pinsk; Que les Troupes Hongroiſes ſeroient congediées comme inutiles. On promettoit à toutes les Troupes, tant à celles que l'on retiendroit, qu'à celles qui ſeroient congediées, le payement de quatre quartiers pour toutes leurs prétentions, & on les dechargea en même temps de toutes celles que l'on pouvoit avoit ſur eux; Que toutes les hoſtilitez commiſes de part & d'autre, ſeroient abolies par une Amniſtie générale; Que la ſomme que le Roi avoit promiſe par les *Pacta conventa* en faveur de l'Armée, ſeroit payée, & que la Republique feroit des inſtances, pour obtenir l'execution de cette promeſſe. A l'égard des quartiers accordez aux Troupes, des Députez devoient en ſolliciter le payement aux Diétes, qui étoient indiquées pour le mois de Fevrier; On convint que les nouvelles levées ſeroient differées juſqu'à la die-

diete prochaine; Que l'on feroit les diligences requiſes, afin que le Général de Lithuanie obſervât exactement l'inſtitution de la Coéquation; Que comme quelques Palatinats avoient refuſé de fournir des Quartiers d'hyver, & autres contributions, on envoyeroit des Deputez aux Diétes, pour en demander raiſon. Après quelques articles qui regardoient perſonnellement le Général, il étoit reglé que l'Artillerie ſeroit pourvûë & payée du revenu de Lipniski, Geranowski & Witopſuski juſqu'à la future Diéte, de quoi le Général de l'Artillerie rendroit compte aux prochaines Diétes; Que l'Artillerie ſeroit gardée dans l'Arſenal de Wilna, d'où elle ne ſortiroit que pour être employée contre l'Ennemi de la République; Qu'on donneroit de part & d'autre la protection aux Tartares de Lithuanie, tant pour leurs biens, que pour leurs perſonnes; à condition qu'ils prêteroient inceſſamment le ſerment de fidelité au Roi & à la République. 1698.

Tel fut le Traité que les deux par-

1698. tis ſignerent le 20. Decembre 1698. au Camp entre Lawno & Pitzwiez. En éxécution de ces articles, les Troupes furent caſſées en preſence des Mediateurs, & les Compagnies ayant plié leurs Drapeaux, les depoſerent entre les mains de ceux qui étoient commis pour les recevoir. Après cela on reprit au ſervice le nombre de Troupes marqué par le Traité; & le tout étant fini, l'Evêque de Wilna chanta le *Te-Deum*. Cette action de graces fut accompagnée de la décharge du Canon & de pluſieurs acclamations d'une multitude de Voix qui croioient *Vive le Roi*.

Suites de ce Traité.

Le Prince Sapieha qui avoit cru devoir s'épargner le deſagrément d'aſſiſter à la Caſſation de l'Armée, reparut le lendemain à Grodno, où le Grand-Enſeigne Oginski ne tarda pas à ſe rendre. Tous deux marquerent une joye égale de ce que ce Traité étoit conclu; & non ſeulement ils conſentirent de donner des Quartiers d'hyver aux Troupes du Roi en Lithuanie; mais ils ſoffrirent même de le-

lever dix mille hommes à ſon ſervice. 1698.

Auguſte voyant cette affaire ſi heureuſement terminée, partit de Grodno deux jours après, paſſa par Warmie dont l'Evêque s'y étoit rendu, pour l'y regaler. Il s'y repoſa un jour; & continuant ſa route, accompagné de ce Prelat & des autres Grands, il arriva à Varſovie le 2. Janvier. Son premier ſoin fut de reprendre le grand projet de reconcilier l'Evêque de Cujavie avec le Primat. Cette affaire étoit d'une trop grande conſequence à cauſe des ſuites, pour qu'il fût capable de la perdre de vûë. C'étoit pour lui un coup de partie d'ôter au Primat tout pretexte de remettre devant la Diéte projettée la validité du couronnement fait par cet Evêque, comme une queſtion qu'il falloit examiner. Le Roi avoit reculé cette Diéte juſqu'au mois de Mars & deux motifs avoient concouru à ce delai: Il eſperoit que dans cet intervalle il trouveroit des moyens pour retablir la bonne intelligence entre ces Prelats, avant que de ha-

Le Roi retourne à Varſovie. 1699.

Differe la Diéte.

1699. zarder une Diéte où les reſſentimens du Cardinal pourroient ranimer des animoſitez mal aſſoupies. En ſecond lieu il étoit bien aiſé d'apprendre le ſuccès des negociations de Carlowitz, où l'Empereur & les autres Alliez de la Pologne, avoient leurs Plenipotentiaires. On y traitoit de la Paix avec le Turc, & pour peu que les Articles fuſſent avantageux à la République, cela ne pouvoit qu'influer ſur les diſpoſitions de la Diéte envers le Roi.

Paix de Carolowitz.

Le ſuccès des Negociations repondit à ſon attente. La Paix entre le Roi, la République de Pologne & le Grand Seigneur, fut ſignée à Carlowitz le 26. Janvier par Staniſlas Malakowski, Plenipotentiaire de Pologne, & par Mehemet Effendi & Alexandre Mauro Cordato Plenipotentiaires du Sultan. Elle contient onze articles, dont voici la ſubſtance dépouillée de cet amas d'expreſſions & de phraſes ſouvent ſuperfluës, qu'une jalouſe & defiante Politique a introduit dans les Traitez des Souverains.

I. L'an-

I. L'ancienne amitié ſera retablie, les Provinces des deux Etats ſeront à l'avenir diſtinguées par les anciennes limites, telles qu'elles étoient avant les deux dernieres Guerres ſans y rien changer. 1699. Conditions du Traité.

II. Les Polonois rendront toutes les Fortereſſes qui ſe trouveront être dans les anciennes limites de la Moldavie.

III. Kaminieck ſera rendu au Roi & à la République de Pologne, en l'état où il eſt, & leur ſera remis avant le 15. de Mars. Le Sultan renonce à toutes pretentions ſur la Podolie & ſur l'Ukraine.

IV. Le Sultan défendra à tous ſes ſujets & vaſſaux, ſans exception, & nommément aux Tartares, de faire aucun acte d'hoſtilité à l'avenir, contre le Royaume, ou les Sujets de la Pologne. Les Viſirs, les Beglierbegs, le Khan de la Crimée & autres Princes ou Seigneurs Tartares, & le Vayvode de Moldavie, auront un ordre exprès de veiller à la tranquilité des Frontieres, & feront punir les violateurs de la paix publique, ſous peine

1699. peine d'être punis eux-mêmes. La Pologne s'engage auſſi de ſon côté aux mêmes devoirs.

V. L'Empire reconnoît la Pologne pour un Etat qui a toujours été parfaitement libre, & ne pourra la moleſter par aucune pretention, ſous quelque fondement, ou pretexte que ce ſoit.

VI. Les Tartares qui ſont ſortis de leur pays, pour s'établir dans la Moldavie, au mepris des capitulations anterieures, abbandonneront tous les lieux qu'ils y poſſedent, & ſeront reſſerrez dans les limites de leur Patrie.

VII. Les Religieux de l'Egliſe Catholique Romaine joüiront par tout l'Empire Ottoman du libre exercice des fonctions attachées à leur Religion & à leur état, ſelon les Capitulations & les anciens Priviléges; & l'Ambaſſadeur de Pologne à la Porte ſera admis à faire ſur ce ſujet les demandes & les remontrances qu'il aura ordre de faire, de la part du Roi & de la Republique.

VIII. La liberté du Commerce eſt re-

retablie pour tous les Marchands des deux Nations, qui peuvent aller & venir, où il leur plaît, avec leurs Marchandiſes, en payant ſeulement les anciens droits, ſans qu'on puiſſe en impoſer de nouveaux. On n'obligera point les Marchands de payer des dettes qui ne ſeront prouvées que par depoſition de temoins; il faudra pour être exigibles qu'elles ſoient conſtatées par des billets, ou par d'autres actes legitimes, que les Marchands auront donnez. 1699.

IX. Tous les Priſonniers & Captifs enlevez durant le cours de la Guerre, ſeront rendus de part & d'autre, en payant la rançon au prix reglé par les capitulations anterieures; & les rançons devront être diminuées à proportion du temps que le Captif aura ſervi; & ſi on ne peut à l'amiable convenir de la diminution avec les Patrons, les Juges des lieux en decideront équitablement. Les Captifs qui pourroient être enlevez après la Paix, ſeront rendus ſans nulle rançon. Il ſera permis d'aller en liberté dans tout l'Empire Ottoman, pour racheter les

1699. les Polonois tombez en captivité. Les Priſonniers de Guerre de part & d'autre ſeront échangez.

X. Le Vaivode de Moldavie demeurera en bonne intelligence avec la Pologne, comme au temps paſſé; ni la Pologne, ni la Moldavie ne donneront aucun azyle aux fugitifs de l'une ou de l'autre Province.

XI. L'onzieme & dernier article confirme les capitulations precedentes en tous les points auxquels il n'eſt point deroge par ce Traité, ou qui ne ſont pas contraires aux droits perpetuels des deux Puiſſances. On s'oblige d'obſerver religieuſement cette paix de part & d'autre, de la notifier à tous les Gouverneurs, Officiers, & Magiſtrats dans l'eſpace de trente jours, & de punir ſeverement toute infraction après ce terme. La Pologne promet de faire partir un Miniſtre pour porter la ratification de ce Traité à la Porte & y recevoir celle du Sultan; & d'envoyer le plutôt qu'il ſe pourra commodément, une Ambaſſade ſolemnelle à la Cour Ottomane, pour confirmer la Paix, & pour achever

ver de retablir une amitié ſolide & durable entre ſa Hauteſſe & la Pologne. 1699.

Tel fut le ſuccès des Negociations de Carlowitz, où la Pologne regagna l'importante Fortereſſe de Kaminiek, la Podolie & l'Ukraine que ſes Alliez & ſes Mediateurs lui procurérent: ſuccès heureux pour Auguſte qui ſe vit par là dégagé d'une des plus embaraſſantes promeſſes qu'il eût faites à la Nation Polonoiſe. La reſtitution de cette place fit d'autant plus de plaiſir à la République, qu'elle n'avoit pas eu lieu de s'y attendre. La joye publique éclata de toutes parts. Toutes les Villes applaudiſſoient à une Paix perpetuelle, qui alloit mettre le Roi en état de terminer glorieuſement l'affaire d'Elbing. Les Commandans Turcs des Places frontieres eurent ordre d'empêcher les hoſtilitez. Suites avantageuſes de ce Traité.

Les Tartares les plus éloignez n'étant pas encore inſtruits de cette defenſe, ou peut-être déjà avertis que la paix alloit bientôt les reſſerrer dans leurs deſerts, ſe hâterent de profiter d'une Nouvelle irruption des Tartares.

1699. d'une eſpéce de ſecurité, où les nouvelles de la paix avoient jetté la Pologne. Ils percerent juſqu'aux environs de Sambor & de Léopol & en divers autres lieux. Ils firent un degât horrible dans le pays, ruinerent entierement & brulérent à Jayniokewits les biens du grand General, & firent une multitude de priſonniers. Le General envoya à leurs trouſſes Streſinicki & Czaborowski avec les Troupes qui ſe trouverent à portée de ſe joindre. Les Tartares qui s'y attendoient ſongerent à la retraite & emmenoient avec eux plus de douze mille Eſclaves ; mais les Polonois qui étoient à la pourſuite, les atteignirent avant qu'ils euſſent gagné la frontiere, & reprirent une partie des priſonniers. Ce contretemps troubla un peu la joye qui regnoit alors à Varſovie.

Rejouiſſances du Carnaval.

Auguſte n'oublioit rien pour faire goûter aux Polonois les plaiſirs que fournit le Carnaval. Il ſavoit que rien n'eſt plus conforme à la ſaine politique que d'occuper le peuple par des amuſemens d'éclat ; & quand la raiſon d'é-

tat n'y ſeroit entrée pour rien ; le genie du Roi l'y portoit naturellement. Ce Prince né avec un temperament ſain & robuſte, joignoit aux avantages du corps, un eſprit galant, un cœur tendre & une magnificence ſans bornes. Les fêtes étoient d'autant plus de ſon goût qu'il y brilloit extrémement, & s'y faiſoit admirer, tant par ſa force que peu d'autres hommes égaloient, que par la grace dont ſes moindres actions étoient généralement accompagnées. Le beau ſexe qui y étoit toujours invité & qui en faiſoit le plus grand ornement aux yeux d'Auguſte, s'accoutuma aiſément à venir partager les plaiſirs d'une Cour brillante & ſuperbe. Le Roi étoit dans ſa vingt-neuvieme année ; & ſon cœur ne fut pas toujours oiſif dans ces ſortes d'occaſions. 1699.

Il n'abbandonnoit pas pour cela le ſoin des affaires. Le 18. de Fevrier il tint un conſeil, où aſſiſterent le Primat, l'Evêque de Plosko, les Caſtellans de Wilna & de Samogitie, le Grand Maréchal, le Grand Treſorier, les Vice-Chanceliers du Royau- Le Roi tient Conſeil.

1699. me & du Duché & autres grands Officiers de l'Etat. On y prit les reſolutions ſuivantes.

Reſolutions qu'on y prend.

Que le Roi ſeroit prié de convoquer la Diéte générale à Varſovie pour le dernier de Mai ſuivant : Que l'on remettroit au Roi le choix des Commiſſaires qui devoient remettre aux Turcs, ou recevoir d'eux, les Forts dont la reſtitution avoit été ſtipulée à Carlowitz, & qu'on le ſuplieroit en même temps de ne confier cet emploi qu'à des perſonnes capables de s'en aquiter dignement : Que l'on accepteroit la mediation de l'Empereur, des Rois de Suede & de Dannemarc & celle des Etats Généraux des Provinces-Unies, pour terminer à l'amiable l'affaire d'Elbing, pourvû que l'Electeur de Brandebourg remît les choſes en leur premier état, & qu'enſuite les conferences ſe tinſſent à Elbing & non à Breſlau, que l'Empereur avoit indiqué pour lieu du Congrès. On laiſſoit cependant au Roi la liberté de paſſer outre, ſans attendre la Reſtitution,

tion, au cas que lui & ſon Conſeil le jugeaſſent à propos. 1699.

Cet accommodement ne pouvoit manquer de Mediateurs. Dès le mois de Decembre de 1698. le Roi de Dannemarc avoit écrit à celui de Pologne, pour lui preſenter ſes bons offices & le porter à n'en pas venir aux extrémitez. Un des motifs de ſes offres, c'eſt qu'il étoit garand des Traitez de Velaw, & de Bydgoſt que les Allemans appellent Bromberg. Sa lettre fût d'autant mieux reçuë, que ces invitations à la douceur s'accordoient parfaitement avec les intérêts & les vuës de la Cour de Varſovie. Celle de Vienne prévoyoit les affaires qu'elle ne pouvoit pas manquer d'avoir ſur les bras pour la Succeſſion d'Eſpagne; & il lui importoit fort d'étoufer dès ſa naiſſance une querelle qui auroit occupé par une Guerre civile des Troupes auxiliaires ſur leſquelles elle comptoit en cas de beſoin. Elle avoit ſouhaité d'attirer le Congrès en Sileſie, & de procurer à Breſlau les avantages que ces ſortes d'Aſ-

La Roi de Danemarck offre ſa mediation.

1699. ſemblées apportent ordinairement aux Villes où elles ſe tiennent.

Le Roi de Suede offre auſſi la ſienne.

La Suéde qui n'avoit pas oublié le relief que lui avoit donné le titre de mediatrice au Congrès de Ryſwyck, étoit bien aiſe de ſe procurer encore la Mediation dans ce racommodement. Le Baron de Welling étoit arrivé en Pologne de la part de Charles XII. pour offrir les bons offices de ce Monarque. Ce Miniſtre qui a joué depuis un fort grand rolle dans les affaires de Suéde, étoit un Gentilhomme de Finlande; homme d'eſprit, inſinuant, mais voluptueux, & preſque toujours la dupe de ſes paſſions. J'ai deja dit que la galanterie regnoit à la cour d'Auguſte. Welling étoit d'un caractére à y faire de grands progrès, le Roi le mit dans ſes parties de plaiſir, & ſans s'ouvrir à lui ſur les vuës qu'il avoit, il le pénetra ſi bien qu'il en tira toutes les lumieres qu'il ſouhaitoit. La reſerve dont il uſoit envers lui, fut d'autant moins ſoupçonnée, qu'il lui marquoit ſur des choſes indiferentes une entiere ouver-

Caractere de ſon Miniſtre.

verture de cœur & une franchiſe fort 1699.
ſeduiſante.

Il ſembloit que chacun s'empreſſât à détourner les mauvais effets d'une Rupture. Le Marquis des Alleurs, Envoyé de France à Berlin, eut ordre d'offrir à l'Electeur la Médiation de ſon maître. Frederic, c'eſt le nom de l'Electeur, n'eut garde de rejetter cruement une propoſition qui ne l'accommodoit pas. Il repondit qu'il auroit été charmé de pouvoir accepter les offres de ſa Majeſté Très-Chretienne, mais que comme il n'y avoit point eu d'autre Médiation que celle de l'Empereur, du Dannemark & des Provinces-Unies au Traité de Bydgoſt, il ne conviendroit pas d'ajouter de nouveaux Mediateurs, dans une Négociation qui rouloit ſur l'exécution de ce Traité que ces trois Puiſſances avoient garentie. Cette raiſon ſervit auſſi pour la Suéde.

La France offre auſſi ſa mediation.

La Lithuanie changea de face après la ſoumiſſion des Sapieha. Quelques brouillons parlerent à la verité de former une confederation, & quelques Palatins du Duché offrirent ſous main

Etat de la Lithuanie.

1699. au Grand Général de le ſeconder, s'il vouloit faire quelque tentative pour ſe vanger de la Cour & de la Nobleſſe, qui l'avoient en quelque façon dégradé, en lui ordonnant de licentier ſon Armée. Mais ſoit que la Cour eût pris des meſures pour le retenir dans un reſpect neceſſaire, ſoit qu'il ne trouvât pas la partie aſſez bien liée pour faire une levée de bouclier ſur de pareilles aſſurances; ſoit enfin qu'il faille joindre enſemble ces deux motifs; il ne ſe prêta point aux vuës qu'on vouloit lui ſuggerer.

Zéle de la Nobleſſe du Duché pour le Roi.

En effet la Nobleſſe temoignoit être très-contente du Roi & lui promettoit un devouement inaltérable. Peu de jours après le Traité dont j'ai parlé, elle lui fit dire qu'il pouvoit compter d'avoir à ſon ſervice en Lithuanie cent mille cœurs & cent mille ſabres. Elle renouvella les mêmes offres & les mêmes aſſurances par ſes Deputez dans une Requête qu'ils lui preſenterent. Les principaux points de cette requête étoient; que la Nobleſſe du grand Duché de Lithuanie étoit prête à ſacrifier ſa vie & ſes biens

biens pour le ſervice du Roi en reconnoiſſance de la Protection qu'il lui avoit ſi hautement accordée, & en conſideration de ce qu'il lui avoit ſi fortement conſervé ſes priviléges pendant les troubles : Qu'elle le ſupplioit de vouloir honorer de ſa preſence la Lithuanie au moins tous les trois ans une fois ; & de confirmer le dernier Traité d'Accommodement avec le parti contraire. Elle demandoit qu'il fût permis au Duché d'avoir perpetuellement un Secretaire à la cour, pour preſenter de temps en temps leurs remonſtrances à ſa Majeſté & pour ſigner toutes les depêches qui regarderoient leur pays ; Qu'il fût defendu au Palatin de Marienbourg de ſe mêler d'aucune affaire qui regardât la Lithuanie. La Gratitude ne ſe bornoit pas au Roi. Par cette requête on le prioit de recommander à la prochaine Diéte Beichling ſon Conſeiller privé, & Flemming Général des Troupes Saxonnes, & d'obtenir qu'ils fuſſent tous deux naturaliſez, en conſideration des ſervices qu'ils avoient rendus dans l'accomodement menagé en dernier lieu. On lui 1699.

Sa reconnoiſſance envers Flemming & Beichling.

1699. recommandoit encore les Donati, familles de Volhinie & de Samogitie, qui lui avoient donné des marques d'une extréme fidelité. On lui demandoit enfin qu'il ne logât point de Saxons ſur les terres des Eccleſtaſtiques, ni ſur celles de la Couronne, & qu'il revoquât le don de certaines terres dont le Revenu inaliénable, ſelon les loix fondamentales de l'Etat, eſt affecté à la depenſe de la table des Rois.

Auguſte fait des diſpoſitions pour la Guerre.

C'eſt ainſi que les difficultez s'applaniſſoient inſenſiblement en faveur d'Auguſte. Quoi qu'il fût bien perſuadé que les Puiſſances Médiatrices ne permettroient pas le Siége d'Elbing, il ne laiſſa pas de faire des preparatifs de Guerre, dans l'eſperance qu'ils lui ſerviroient de pretexte pour augmenter les Troupes Allemandes, dont quelques requêtes reïterées lui demandoient le renvoi; Il ſe flattoit auſſi que ces apprêts engageroient l'Electeur de Brandebourg à ne pas exiger trop à la rigueur toute l'étenduë de ſon droit. Il ſe trompa dans ſon calcul à ces deux égards. Le Primat appuyé d'un bon nombre de Senateurs fut le premier à s'oppoſer

Le Primat & une partie du Sénat s'y oppoſe.

au

au deſſein que le Roi paroiſſoit avoir de ſe reſſaiſir d'Elbing par la force. Il craignit qu'un ſiége n'entrainât une Guerre, qui pour être ſoutenuë, demanderoit qu'on levât des ſommes immenſes, que l'Etat ne pourroit fournir. 1699.

L'Electeur n'eût pas plutôt apris que l'on faiſoit marcher des Troupes de ce côté-là, qu'il ſe tint plus que jamais ſur ſes gardes. Tandis qu'on levoit du monde à Dantzic où l'Artillerie Saxonne étoit enfin arrivée, & que l'on traçoit un Camp à Marienbourg, il apprit qu'il y avoit dans la Ville même d'Elbing un complot formé pour y introduire les Troupes du Roi. Ce fut aſſez pour prendre les precautions capables de déconcerter ce projet. Il mit dans la Place une Garniſon beaucoup plus forte que celle qu'il avoit ſtipulée avec les Bourgeois; il leur ôta la garde des poſtes qu'ils avoient juſques alors occupez par eux-mêmes ou par leurs Milices. Il ota les clefs aux Magiſtrats, & attendit le ſuccès de la Diéte qui devoit s'aſſembler & prendre

L'Electeur de Brandebourg prend auſſi des meſures.

1699. une reſolution deciſive ſur cette affaire.

Le Roi donne audience au Reſident du Czar.

Le Czar parut même s'intereſſer auſſi dans ce demêlé & ſon Reſident dit dans une audience qu'il eut du Roi, que ſon Maître prioit inſtamment ſa Majeſté de donner ſatisfaction à l'Electeur, & de prendre un moyen convenable pour retirer cette Place de ſes mains. Un mouvement que les Troupes Ruſſiennes firent dans ce temps-là vers les frontieres de Pologne, fut d'abord mal expliqué par un aſſez grand nombre de gens. On lia cette demarche avec les paroles du Reſident & on en conclut un peu legerement que le Czar étoit uni d'interêt avec l'Electeur & ſongeoit à l'appuyer. Cette idée devoit faire ſouhaiter aux Polonois que le Roi gardât en Pologne tout ce qu'il avoit d'Allemands; mais ils comptérent ce beſoin pour rien. Moins effrayez du voiſinage d'une armée Ruſſienne & des aprêts de l'Electeur, que du peril où les Troupes Saxonnes mettoient la liberté de la Patrie, ils n'en furent par moins fermes à demander que l'on

l'on congediât toute cette Armée étrangere. 1699.

Cependant la Diéte generale étoit convoquée pour le 16. Juin. Les Diétes particulieres qui devoient la préceder, s'accorderent preſque toutes à exiger qu'on ne déclareroit point la guerre à l'Electeur, & que l'affaire d'Elbing ſeroit terminée à l'amiable, par les bons Offices des Mediateurs; Que les Saxons ſortiroient du Royaume & du grand Duché, & que l'on communiqueroit à la Diéte Generale les *Pacta conventa*.

Diéte de Varſovie.

L'ouverture de la Diéte ſe fit à Varſovie au jour marqué. L'Evêque de Poſnanie celebra la Meſſe du St. Eſprit, en preſence du Roi & d'une partie du Senat. Les Nonces entrérent enſuite dans leur chambre, où l'on propoſa l'élection d'un Maréchal. Sawiski, Marechal de la Diéte précedente, en faiſoit encore les fonctions ſelon l'uſage. Dès qu'il eut demandé que l'on lui choisît un Succeſſeur, les Nonces en fort grand nombre déclarerent qu'ils n'y conſentiroient point, juſqu'à ce que les Trou-

Election d'un Maréchal propoſée. Pretentions des Nonces.

pes

1699. pes Saxonnes euſſent été renvoyées & qu'on eût remis l'original des *Pacta Conventa*. Ils chargerent en même temps Sawiski de prier inſtamment le Roi de leur donner ſatisfaction ſur ces deux articles.

La reponſe du Roi fut à l'égard de la premiere demande, qu'il étoit bien reſolu d'éxécuter la promeſſe qu'il avoit faite, qu'une partie des Saxons étoit dejà renvoyée & arrivée aux frontieres de Sileſie; que les autres étoient en marche, & qu'il n'en vouloit garder qu'un petit nombre auprès de lui. A l'egard des *Pacta Conventa*, le Roi dit aux Deputez de la Diéte, que l'original en avoit été enlevé au Palatin de Marienbourg avec la caſſette où il étoit enfermé. Cet original n'étoit proprement qu'une copie authentique du Notaire chez qui la minute étoit demeurée; le Roi autoriſa le Palatin de Plosko en qualité de Staroſte de Varſovie, à ordonner à ce Notaire nommé Sobolewski d'en délivrer une nouvelle copie ſur la minute. Sawiski propoſa encore d'elire un Maréchal.

Il

Il ne fut pas plus écouté que la veille, on refuſa de procéder à cette Election, juſqu'à ce que les Troupes Saxonnes fuſſent entierement & effectivement ſorties du Royaume : le Nonce de Chelm harangua ſur ce ſujet & inſiſta vivement ſur le maintien de la liberté & l'éxécution des Loix. Il pouſſa même la liberté juſqu'à dire ouvertement qu'en Pologne le Roi n'a droit d'agir que comme un Chef avec ſes concitoyens & non pas comme un Seigneur avec ſes ſujets, ou ſes eſclaves : qu'un Roi ne devoit pas tenir la Chambre des Nonces & le Senat, comme aſſiégez par ſes troupes, & que pour lui il étoit reſolu de ſoutenir la liberté du pays, même au peril de ſa vie. Le Nonce de Lencicie propoſa que le Maréchal renouvellât ſes inſtances auprès du Roi; il fut approuvé, & la Diéte ajournée à deux jours. 1699.

Ils demandent obſtinément le renvoi des Troupes Saxonnes.

Le 19 fut employé à des Aſſemblées particulieres que tinrent entre eux les Nonces de quelques Palatinats, qui chercherent envain un moyen de terminer à l'amiable tous ces differens.

Nouvelles Conteſtations.

Dans

1699. Dans l'Assemblée generale du 20. Sawiski apporta les nouvelles Réponses qu'il avoit reçuës du Roi. Sa Majesté, leur dit-il, m'a confirmé la promesse qu'elle a faite de renvoyer les Troupes Allemandes, & la plupart sont déja en marche pour cela. Il demanda ensuite que l'on procedât enfin à l'Election d'un Maréchal. Les sentimens furent partagez; quelques-uns pretendoient qu'il falloit auparavant que les Saxons fussent entierement sortis du Royaume. Sawiski leur fit entendre que l'Election d'un Maréchal étoit un préliminaire essentiel; que l'Assemblée n'étoit une veritable Diéte qu'après qu'elle s'étoit donné un Maréchal; & que cette deliberation devoit précéder toutes les autres; Qu'en tout cas cette démarche ne les engageoit à rien, puisque celui qui seroit élu, ne pouvoit rien changer à leurs Instructions, ni diminuer la liberté de leurs Suffrages. Ces raisons determinerent & alloient lever cet obstacle, lorsque les deux Pologne & le Duché recommencerent leurs contestations pour le tour.

Les

Les Séances du 22. du 23. du 26. ſe conſumerent en diſputes qui s'aigriſſoient de plus en plus juſqu'au 29. que le Primat arriva à Varſovie. Il y fit ſon entrée avec éclat & le lendemain il eut une longue audience du Roi à laquelle tous les Senateurs furent preſens. 1699. Arrivée du Primat.

Le 1. Juillet il ſembla que la preſence du Primat eut rendu le calme à l'Aſſemblée. Le choix du Maréchal dont on n'avoit pu convenir en dix Séances, fut paiſiblement reglé en moins de deux heures & tomba ſur Scucka Referendaire de la Couronne & l'un des Nonces de la grande Pologne. On deputa enſuite au Roi pour lui notifier cette Election, & pour le prier de renvoyer incontinent les Troupes Saxonnes. Auguſte approuva le choix de la Diéte, & repondit à l'egard des Troupes, qu'une bonne partie étoit déjà ſortie du Royaume; Que le reſte ſuivroit, auſſitôt que tout le Senat temoigneroit être unanimement de cet avis; Qu'il aſſembleroit un grand Conſeil de Senateurs le ſurlendemain, & que les Scucka eſt fait Maréchal.

Dé-

1699. Députez pourroient s'y trouver.

Remonſtrances du Roi à la Diéte.

Cette propoſition fut d'abord aſſez mal reçuë des Nonces. Ils s'opiniatroient à ne vouloir entrer en deliberation ſur aucune affaire, avant qu'on leur eut donné des aſſurances autentiques de la ſortie de tous les Saxons; à la reſerve de douze cens qu'ils accordoient au Roi pour ſa Garde. Auguſte voulant couper court à toutes les chicanes des Nonces, fit remontrer le 7. en pleine Diéte, qu'il étoit informé que des gens mal-intentionnez lui imputoient le deſſein d'opprimer la liberté, en entretenant des Troupes étrangeres; & qu'il ſe ſentoit obligé de proteſter contre les bruits faux & calomnieux, que l'on affectoit de repandre à ce ſujet. Il declaroit en même tems, que pour diſſiper toutes les craintes & lever tous les ſcrupules, il étoit reſolu de renvoyer ſes Troupes en Allemagne; mais qu'il ne le feroit que quinze jours après la fin de la Diéte, pouvû qu'on y eût pris les précautions convenables pour la ſureté de ſa perſonne.

Les Nonces & les plus moderez ne trou-

trouverent que de l'équité dans cette conduite, & pour donner au Roi la ſatisfaction qu'il demandoit, on dreſſa auſſitôt un acte d'Aſſociation, pour affermir ſon autorité & aſſurer ſa perſonne. Il fit lire publiquement les *Pacta Conventa* qui lui accordent une Garde particuliere de ſix mille hommes. Cette lecture produiſit l'effet qu'il en avoit attendu. Les eſprits en parurent moins échaufez; & montrerent plus de diſpoſition à ſe relâcher ſur cet article: & les deliberations commencerent à prendre un meilleur train. 1699.

Les Nonces allerent quatre jours après à l'Audience du Roi, qui les reçut dans une Salle d'Audience magnifiquement ornée. Il étoit aſſis ſur un Trône de velours cramoiſi chamarré de gallons & de franges d'or. Le Cardinal Radziewski, quelques autres Prelats, & pluſieurs Seigneurs Polonois & Allemands, environnoient le trône & étoient placez ſelon leurs rangs. Les Nonces entrerent ayant à leur tête le Maréchal qui les preſenta au Roi, & s'etendit amplement ſur

Il donne audience aux Nonces.

1699. la haute naiſſance, la bravoure, le courage, & la fidelité de ces Seigneurs. Il le pria de prendre une entiere confiance en eux & de leur en donner une veritable preuve, en renvoyant les Saxons dans leur patrie. Le Chancelier de la Couronne repondit au nom d'Auguſte en des termes, dont les Nonces parurent contens. Ils baiſerent tous la main du Roi & ſe retirérent.

Heureux ſuccès de la Diéte.

La Diéte continua enſuite de deliberer avec une extréme aſſiduité. Il étoit à craindre que le temps preſcrit par l'uſage, ne fût trop court, & qu'elle ne ſe ſeparât ſans Concluſion. La diſcorde qui y avoit d'abord preſidé, avoit fait perdre des jours precieux. C'eſt une coutume établie qu'après que le Senat & les Nonces ont deliberé ſeparément, ils ſe réuniſſent pour ne plus former qu'un Corps, qui en preſence du Roi, reſume toutes les Reſolutions qui ont été priſes. C'eſt alors que toute la Majeſté de l'Etat ſe trouvant réunie dans cette auguſte Aſſemblée, donne force de Loi à tout ce qu'elle a jugé à propos de ſtatuer.

Quand

Quand cela manque, la Diéte a été infructueuſe & inutile. Celle-ci commencée ſous les auſpices les plus ſiniſtres d'une diſcorde generale entre le Chef & les Membres, ſe termina le plus heureuſement du monde. 1699.

Ce ſuccès fut en partie un effet de la moderation avec laquelle Auguſte ſe conduiſit. Il deſarma, pour ainſi dire, par ſa patience & par ſa douceur, l'ardeur petulante & ſeditieuſe de la plupart des Nonces, qui n'étoient venus à la Diéte, que pour l'y traverſer de concert. Il aſſiſta aux Seſſions ſur tout les ſept derniers jours, & ſon habileté lui ſervit plus d'une fois à hâter la concluſion de la Diéte. Il ne voyoit pas plutôt paroître un ſujet de déſunion, qu'il y apportoit un prompt remede. Dans la derniere ſéance qui ſe tint le 30. il demeura vingt heures entieres ſur ſon trône, afin d'engager par cette perſeverance, les membres de la Diéte à finir la grande affaire qui les avoit aſſemblez. Sage conduite du Roi.

La prudence du Maréchal Scucka y contribua auſſi beaucoup. Il ſe ſervit Prudence du Maréchal.

1699. vit de l'autorité que ſa charge lui donnoit, pour retenir les Nonces dans les termes d'une ſage & modeſte Liberté. L'un d'eux ayant commencé à s'emporter d'une maniere peu reſpectueuſe contre la Cour, il lui impoſa ſilence, & ce qui fut regardé comme un ſujet d'étonnement, il en fut generalement approuvé & loué par les autres Nonces. Il rétablit un eſprit de paix dans les aſſemblées, & l'on travailla avec une activité unanime à reparer le temps que l'on avoit malheureuſement perdu. On fit plus. Par une condeſcendance dont les exemples ſont fort rares, la Diéte accorda deux jours au de-là du temps que l'uſage a determiné pour la durée des Diétes, & elle l'employa ſi utilement qu'elle termina enfin les Points qui etoient le principal objet de ſes deliberations. Voici les principaux Reglemens qu'elle fit.

Reſultat de la Diete.

On confirma d'un conſentement unanime le projet d'acte pour la ſureté & l'autorité du Roi, & on en fit une Conſtitution qui condamne à des peines très rigoureuſes quiconque attenteroit

roit à la Perſonne du Roi, ou au reſpect dû à ſa Dignité, & quiconque auroit la temerité de ſe ſouſtraire à ſon obéiſſance, en quelque maniére que ce fût. Il fut ſtatué que tous les Domeſtiques Saxons & autres étrangers qui avoient été juſqu'alors en Pologne & qui dependoient de la Cour du Roi, y reſteroient comme auparavant; Que ſa Majeſté pourroit toujours avoir dans le Royaume ſix Miniſtres ou Conſeillers d'Etat pour les affaires de Saxe; mais Auguſte voulant ôter juſqu'aux moindres ſujets d'ombrages, declara qu'il ſe contentoit de deux. A l'égard des Troupes Saxonnes on regla que ſa Majeſté pourroit retenir en Pologne, outre les deux Regimens des Gardes à pied du Roi & de la Reine, douze cens Gardes à cheval ſous le nom de grands Mouſquetaires & de Trainebandes *. Qu'il reſteroit en Lithuanie un pareil nombre de Troupes Saxonnes & que le tout ſeroit entretenu aux depens de la Republique. Pour les Trou- 1699.

* Les Allemands les nomment Trabands.

1699. Troupes Polonnoiſes, il fut reſolu de leur payer huit quartiers d'arrerages qui leur étoient dûs, & le Roi fut autoriſé à les mettre en meilleur état & de les payer par les voyes qu'il jugeroit les plus convenables. Comme le temps ne ſuffiſoit pas pour examiner les affaires particulieres, on en remit la diſcuſſion à la premiere Diéte generale.

Le Primat ſigne l'acte d'Election du Roi.

Auguſte avoit eu dès le premier jour de la jonction des deux Chambres, le plaiſir de voir le Primat ſigner avec le grand Chambellan Bielinski l'Acte de ſon Election; & cette formalité qui manquoit encore à tout ce qui s'étoit fait juſqu'alors, acheva de l'affermir ſur le Trône. Ce fut vers la fin de la Diéte qu'il diſpoſa de pluſieurs charges conſiderables. Il confera celle de Grand Maréchal de Lithuanie au Prince Sapieha, dont le Pere l'avoit long-temps poſſedée; celle de Maréchal de la Cour au Prince Wienowski, celle de Grand Chancellier de Lithuanie au Prince de Radziwil, & celle de Vice-Chancellier de Lithuanie que ce der-

Le Roi diſpoſe des charges & des Evêchez.

dernier rempliſſoit, à Scucka Refe- 1699.
rendaire de la Couronne & Maréchal de cette Diéte. L'Evêché de Cracovie étant venu à vaquer, le Roi y transfera l'Evêque de Cujavie qui lui avoit rendu de ſi grands ſervices & par cette promotion l'Evêché de Cujavie fut conferé au Comte de Denhof Evêque de Przemiſlie. Ce Seigneur qui étoit Grand Chancellier de Pologne, eut pour Succeſſeur dans cette charge le Comte de Tarto qui n'avoit été juſques-là que Vice-Chancellier.

La reſtitution de Kaminieck qui devoit ſe faire ſelon le Traité, immediatement après les ratifications, ſe differoit néanmoins ſous divers pretextes. Les Miniſtres de la Porte ne ſe déſaiſiſſoient qu'à regret d'une Place de cette importance. Chagrins de n'avoir pu ſe diſpenſer de cette promeſſe, ils eſſayerent tous les moyens les plus plauſibles pour en éluder l'éxécution. Cet article étoit ſi oppoſé à leur principes, qu'ils croyoient commettre un ſacrilege en le rempliſſant. Les Gens de Loi voulurent

Délais des Turcs pour ne point rendre Kaminieck.

1699. un mal mortel aux Viſirs, d'avoir cédé un Point ſi conſiderable. Mais ceux-ci leur fermerent la bouche par cette reponſe : Donnez-nous des forces, leur diſoient-ils, & nous maintiendrons les Loix. Si vous n'en avez point à nous fournir, ne nous faites point un crime du ſeul expedient qui nous reſtoit, pour ſauver l'Empire d'une totale deſtruction.

Quand le temps de remplir les conditions du Traité fut venu, que ne firent-ils point pour en retarder l'effet ! D'abord, le Seraskier n'avoit pas encore reçu les ordres neceſſaires ; enſuite, ils vouloient faire la recolte des grains qu'ils avoient ſemez. Ils remirent auſſi la reſtitution après que le Staroſte de Chelm, Envoyé extraordinaire de la République à la Porte, auroit été admis à l'Audience du grand Seigneur. Cette Audience ayant été donnée, ils trouverent d'autres défaites. Tant que le Roi & la République furent peu d'accord, leur deſunion flatoit les Turcs de quelque eſperance. Ils avoient au moins une raiſon à oposer aux ſommations qu'on leur faiſoit d'é-

d'évacuer cette Fortereſſe. Nous nous ſommes engagez, diſoient-ils, à rendre la place au Roi & à la République de Pologne. La réunion de l'un & de l'autre leur ôta ce ſubterfuge. On leur preſenta un ordre ſigné du Roi, du Primat & des Principaux Chefs de la République. 1699.

Le Bacha qui y commandoit, ne pouvant plus reſiſter, remit enfin une Porte de la Ville aux Commiſſaires Polonois, avec promeſſe de l'abbandonner entierement dans ſept ou huit jours. Pour mieux l'engager à tenir parole, on lui promit un magnifique preſent. Ce genre d'inſtance qui eſt rarement inutile, eut ſon effet; & les Troupes Polonoiſes prirent poſſeſſion du Corps de la Place. Le lendemain le Suffragant de l'Evêché de Chelm, conſacra les Egliſes Paroiſſiales, fit exhumer les Turcs qui y avoient été enterrez, & porter leurs corps en des *Tubez*, ou lieux deſtinez à la ſepulture des infidelles. On fut trois jours occupé à purifier ces temples & le 25. on celebra la premiere Meſſe dans l'Egliſe de la Trinité; Ils le rendent à la fin.

1699. Elle fut ſuivie du *Te-Deum* & des ſalves du canon & de la mouſqueterie. Le Bacha aſſura le Général Polonois qui lui ſuccedoit au gouvernement de cette place, qu'il lui eût été plus doux de mourir en la deffendant, que de la rendre ainſi de gré à gré.

Le Roi ſe diſpoſe à aller en Saxe.

Il faut revenir à Varſovie. Le Roi s'y diſpoſoit à partir pour ſes Etats d'Allemagne où ſa preſence étoit devenue neceſſaire. La Diéte étoit ſeparée & la plupart des Nonces étoient retournez dans leurs Provinces. Le Senat s'aſſembla & l'on crut qu'il alloit commencer par arranger certaines affaires que la Diéte avoit renvoyées à ſa deciſion; mais il donna ſes premiers ſoins à deliberer ſur le Voyage du Roi. Ce Prince n'avoit pas cru qu'il fallût en parler à la Diété. Il avoit craint que ce ne fût donner matiere à des contradictions, qui conſumeroient inutilement un temps precieux & lui feroient perdre le fruit de tant de travaux. Il ſe contenta donc de notifier ſa reſolution au Senat. Il parut par l'événement qu'on ne regardoit pas cet objet du même point

point de vue que lui ; & qu'on en faiſoit une affaire capitale. 1699.

Les avis des Senateurs furent partagez. Quelques-uns plus attachez à l'utilité de leur patrie qu'à la perſonne du Roi, repréſenterent qu'il ne pouvoit s'abſenter dans un temps où ſa preſence étoit neceſſaire pour faire exécuter les reſolutions de la Diéte, pour reparer les brêches faites par de longs deſordres, & pour rendre à la République ſa premiere tranquilité; D'autres ajoutoient que les Troupes Saxonnes étoient encore en Pologne; & que ſi le Roi les y laiſſoit, on ne pourroit s'adreſſer à lui pour lui demander l'éxécution de ſa parole Royale. Le parti oppoſé repondit que ce voyage étoit neceſſaire au Roi pour deux beſoins également importans, l'un d'aller prendre les Eaux de Toplitz, l'autre de faire un court ſéjour dans ſes Etats d'Allemagne, à qui il ne devoit pas moins ſes ſoins paternels qu'à ſon Royaume. Il s'agit, diſoient-ils, d'une ſanté qui doit être précieuſe à tous les bons Patriotes. Le bien de la République dépend de la conſervation

Le Senat delibere ſur ce Voyage.

1699. tion du Roi, & ce ſeroit s'y prendre mal pour retablir le Royaume, que de s'oppoſer au parfait retabliſſement de celui qui en eſt le Chef. Il y auroit de la dureté à refuſer au Monarque un ſoulagement que le moindre Particulier a droit de prendre, quand il le juge à propos. A ce prix, ajoutoient-ils, le Roi auroit achetté trop cher ſa Couronne, ſi pour la porter il étoit reduit à perdre ſon droit naturel; & comme il n'a pas renoncé à ſes Etats hereditaires, il eſt juſte qu'il les viſite & qu'il conſole des Peuples qui ſoufrent encore aſſez de ne l'avoir pas toujours avec eux. Ils finiſſoient en démontrant que ſa Majeſté pouvoit bien s'abſenter pour quelques mois, ſans que cela fît aucun tort au Gouvernement; puiſque le Senat agiſſant toujours par ſon autorité, & pour ainſi dire, ſous ſa Couronne, rien n'empêchoit que l'ordre ne fût maintenu avec la même prudence & avec la même vigueur.

Reſolutions du Senat.

Le Senat s'aſſembla depuis le 12. d'Août juſqu'au 15. & preſenta le reſultat de ſes Conferences au Roi, qui en ap-

approuva les douze principaux articles. En voici les plus importans: Qu'avant le depart du Roi on envoyeroît des Lettres Circulaires dans tous les Palatinats pour leur notifier les ſujets de ſon voyage; Que les deux Grands Maréchaux logeroient l'Armée où ils jugeroient à propos; Que le Général de lagran de Pologne nommé pour l'Ambaſſade de Conſtantinople, recevroit de la Treſorerie cinquante mille écus & ſon Secretaire trois mille; Que l'on donneroit vingt mille florins au Miniſtre qui devoit aller de la part du Roi & de la Republique dans la Crimée avec le preſent de dix mille Ducats, promis au Khan de la petite Tartarie en faveur du Traité de Carlowitz; Que les Treſoriers continuëroient d'aſſembler les Revenus publics; Que les Secretaires des Ambaſſadeurs Mediateurs, ou autres qui pourroient venir d'Andrinople, chargez de quelque commiſſion, ſeroient d'abord expediez & auroient chacun douze cents écus pour les fraix de leur voyage; Qu'on feroit une gratification de deux mille florins à chacun des ſeize Députez de l'Armée; Que 1699.

le

1629. la liquidation de ce qui étoit dû aux grands Généraux ſeroit renvoyée à la premiere Diéte générale ; Que l'on employeroit une ſomme de cent mille florins à l'achat des Proviſions neceſſaires dans les Fortereſſes & qu'enfin le Roi nommeroit des Commiſſaires pour tâcher d'ajuſter à l'amiable l'affaire d'Elbing.

Conſeil de Regence établi.

Il ne reſtoit plus à Auguſte qu'à établir un conſeil de regence, qui gouvernât le Royaume juſqu'à ſon retour. Le Primat aſſiſté d'un certain nombre de Senateurs & de grands Officiers du Royaume & du Duché, fut le depoſitaire de l'autorité Royale, & fut chargé par le Roi de concerter avec ſes Collegues & avec les Miniſtres de l'Electeur, un accommodement qui étoit également ſouhaité des deux partis. Le Roi nomma pour Commiſſaires l'Evêque de Cujavie, le Palatin de Marienbourg & deux Caſtelans; & donna une audience fort gracieuſe à Werner Réſident de Brandebourg. Ce Miniſtre étoit revenu à Varſovie depuis quelque temps. Il eſt vrai qu'on lui remit un

Commiſſaires nommez.

Me-

Memoire par lequel il paroiſſoit que la Pologne avoit ſur le Brandebourg des pretentions dont elle ſe croyoit en droit de demander la compenſation avec celle de l'Electeur. Mais cette difficulté n'étoit pas tant une défaite pour traverſer l'accommodement & amuſer le tapis, qu'un pretexte honorable pour entamer les conferences, & engager la négociation. De ſon côté l'Electeur fit un accueil très favorable à Galeski Miniſtre de Pologne. On ceſſa de part & d'autre ces marches de Troupes & ces mouvemens inquiets, qui avoient repandu l'allarme dans tous les Etats voiſins. 1699.

Depart du Roi pour la Saxe.

Le Roi ayant pris ces arrangemens & pourvû à la tranquilité du Royaume durant ſon abſence, partit de Varſovie le 25 d'Août, avec fort peu de ſuite, coucha le lendemain à Lowitz chez le Primat, qui s'y étoit rendu pour l'y recevoir, & arriva à Dreſde le 5. Septembre.

Negociations ſur l'affaire d'Elbing.

L'Affaire d'Elbing n'étoit pas encore fort avancée. La République étoit déja convenuë de payer à l'Electeur

sacrifier à cette somme des Droits aussi precieux que ceux-là. 1699.

La négociation traîna jusqu'à l'hyver, & parut même quelque temps assez traversée, pour n'en pas esperer un succès heureux. Cependant le Baron d'Overbeek étoit venu à Varsovie en qualité d'Envoyé, pour y travailler de concert avec le Resident Werner. Il tint ferme & declara au Primat, que l'Electeur ne se relâcheroit point des quatre cents mille Ecus & des suretez. Mais un voyage qu'il fit à Berlin, porta cette Cour à s'éloigner moins des Propositions qu'on lui faisoit. A son retour les choses prirent une face toute differente. Ce Ministre & le Resident furent admis le 11 Decembre dans l'Assemblée des Senateurs. On les y reçut avec de grandes marques d'estime & d'amitié; ils y declarérent, au nom de leur maître, qu'il se contentoit des trois cens mille écus offerts, & qu'il acceptoit pour nantissement de la somme, de recevoir les pierreries de la Couronne.

On en dressa aussi-tôt un Traité,

1699. qui fut ſigné le lendemain. Il conſiſte en neuf articles. Le premier contient une promeſſe reciproque de ne garder jamais de reſſentiment, tant pour la priſe d'Elbing que pour tout ce qui avoit été dit, écrit, & publié à ce ſujet; de rétablir entre les deux puiſſances Contractantes une ſincere amitié, une union inviolable & une alliance perpetuelle, conformément aux anciens Traitez & aux nouveaux. Celui de Velaw eſt expreſſément nommé. Le ſecond Article fixe l'évacuation d'Elbing au 1. Fevrier de 1700. ſans en alterer en aucune maniere les anciennes fortifications. Troiſiémement l'Electeur promettoit d'y laiſſer tout ce qu'il y avoit trouvé, & de n'en emporter que ce qu'il y auroit fait tranſporter depuis la priſe de poſſeſſion. En quatriéme lieu le Roi & la République de Pologne promettoient de payer fidellement à l'Electeur, dans la Ville de Varſovie, trois mois après la tenuë de la prochaine Diéte générale du Royaume, la ſomme de trois cents mille Reichſdales, &, pour plus grande ſureté, de remet-

Traité entre la Pologne & l'Electeur pour la reſtitution d'Elbing.

mettre la veille de l'Evacuation d'Elbing, entre les mains de l'Electeur ou d'un Commiſſaire autoriſé, les joyaux de la Couronne, dont il ſeroit fait un inventaire ſigné & ſcellé, afin de les rendre en nature & au même état, lorſque le payement ſe feroit ſelon l'accord. Le V. Article permettoit à l'Electeur, en cas que l'on manquât au payement, non ſeulement de retenir les pierreries engagées, mais encore de ſe reſaiſir d'Elbing & de ſes Domaines, pour en jouïr juſqu'à l'entier payement. Les quatre autres articles regardoient quelques legers demêlez qui furent reglez à l'occaſion de ce Traité. 1699.

Au jour marqué les Troupes de Brandebourg ſortirent d'Elbing, le ſoir aux Flambeaux; les pierreries avoient été conſignées aux Commiſſaires; & le lendemain les Commiſſaires Polonois firent chanter le *Te-Deum* dans la Principale Egliſe, & convoquerent le Magiſtrat pour le jour ſuivant. Ils lui reprocherent la lâcheté avec laquelle il avoit ouvert les portes de la ville aux Troupes de l'Elec- Cette place eſt renduë aux Polonois.

1699. teur. Ils lui remontrérent enſuite la peine qu'il avoit encouruë par cette faute & le châtiment que meritoit ſa conduite, ſi le Roi & la République, rappellant pour la Ville d'Elbing leur tendreſſe Paternelle & Maternelle, n'avoient pas ordonné de la traiter avec douceur. Les Magiſtrats allegueront diverſes raiſons pour ſe juſtifier, & les Commiſſaires en apporterent d'autres pour les convaincre qu'ils avoient merité de perdre leurs Privileges. Le but n'étoit pas de les leur ôter. On ne vouloit que les mettre en état de compter pour une grace les conditions auxquelles on les leur laiſſoit. Les voici.

Il fut reglé, que lors qu'il ſeroit queſtion de retirer les pierreries de la Couronne, la Ville d'Elbing ſeroit tenuë de fournir cinquante mille Ecus pour ſon contingent: Qu'au lieu de deux cents Soldats qu'elle entretenoit d'ordinaire pour la Garde des poſtes, elle auroit trois cens Hommes d'Infanterie & trente Cavaliers; & qu'au cas de danger elle augmenteroit ces Troupes juſqu'à deux mille Hommes ef-

Conditions impoſées à la Ville d'Elbing par les Polonois.

effectifs: Qu'elle prendroit à ſon ſervice un Officier fort experimenté en qualité de Commandant, lequel prêteroit un ſerment fort ample, dont la formule ſeroit preſcrite par les Commiſſaires. Qu'outre l'ancien ſerment le Preſident du Conſeil ſeroit tenu de jurer, qu'il ne rendroit jamais la Ville à qui que ce fût; à moins qu'elle ne fût reduite à la derniere éxtrémité; & enfin que l'on accorderoit aux Catholiques Romains & à leur Egliſe quelques nouveaux Privileges ſpecifiez dans le Traité. Telle fut la fin d'une affaire ſur laquelle Auguſte n'auroit écouté que ſon courage & les premiers mouvemens qu'excita en lui l'entrepriſe de l'Electeur, ſi la Nation Polonoiſe l'eût ſecondé; mais les troubles de ſon Royaume le retinrent. Quand il put tout enviſager de ſens froid, il prit le ſeul bon parti; & la République lui ayant marqué qu'elle ſouhaitoit, que cette vieille querelle fût terminée par un accommodement, il lui en laiſſa tout le ſoin & tout le détail, & ſe conſerva l'amitié de 1699.

1699. l'Electeur, qui lui étoit néceſſaire pour l'execution des plans qu'il avoit formez.

Troubles dans le Holſtein.

Un orage s'élevoit du côté du Holſtein. Les Troupes Danoiſes & Suedoiſes s'y aſſembloient ; & il n'y avoit guére que la mauvaiſe ſaiſon, qui empêchât de commencer les hoſtilitez. Les Princes du Nord, jeunes pour la plupart & avides d'acquérir de la gloire, ne virent pas plutôt les apparences de rupture qu'ils chercherent à être de la Fête. Mais il convient de développer l'origine de cette guerre, ſource de tant de grands événemens & qui produiſit d'étranges révolutions.

Par qui ce Duché eſt poſſédé & à quel titre.

Les Duchez de Holſtein-Gottorp & de Sleeſwich, en vertu des Traitez de famille, étoient poſſedez en commun par les Rois de Dannemarc & par les Ducs de Holſtein-Gottorp ; & depuis le régne de Chriſtian III. ces deux Duchez étoient poſſédez conjointement. Le Roi de Dannemarc n'y pouvoit rien changer ſans le Duc ; & le Duc n'y pouvoit rien changer non plus ſans le Roi. Cette union avoit con-

continué juſqu'à Chriſtian Albert, Duc de Hoſtein-Gottorp, à qui il en avoit coûté ſa Souveraineté, pour avoir cherché à donner atteinte aux Traitez. Il avoit été rétabli dans ſes Etats par le Traité d'Altena. Le Prince Frideric, ſon fils aîné qui lui avoit ſuccédé en 1695, ne reſpiroit que l'indépendance & l'abolition de la Communauté établie par les pactes de famille. Dans cette vuë il avoit fait une alliance étroite avec la Suede, il avoit augmenté ſes Troupes; il avoit pris des ſoldats étrangers à ſon ſervice; & il s'étoit mis en devoir de fortifier diverſes Places, ce qui pouvoit être regardé comme autant d'innovations. 1699.

Entrepriſes du Duc.

Frideric IV. Roi de Dannemarc, voyant la mauvaiſe intention du Duc dans ces démarches irréguliéres, ſongeoit à en arrêter le cours. Deja il avoit raſſemblé des Troupes dans le Holſtein; il avoit ſommé le Duc de démolir les forts qui avoient été élevez, & l'avoit menacé en cas de refus de les faire raſer par ſes propres Troupes.

Le Roi de Dannemarc cherche à en arrêter le cours.

1699. Les Puiſſances, garantes du Traité d'Altena, ſuſpendoient pourtant encore la rupture par leurs Négociations. Mais il n'y avoit aucun concert entre elles: l'Angleterre, la Hollande & le Duc de Zell, menaçoient de ſecourir le Duc de Holſtein, au cas que le Roi de Dannemarc fît attaquer les Forts de ce Prince. Les Miniſtres de l'Empereur & de l'Electeur de Brandebourg, demandoient que les Troupes Suédoiſes ſe retiraſſent du Holſtein, & que le Roi de Dannemarc donnât ſa parole, que ſes Troupes ne feroient aucun mouvement. Le Roi de Suede, jeune Prince, impatient de ſignaler ſa valeur, ſe ſentoit porté à ſe depouiller du caractére de Mediateur, pour donner au Duc tous les ſecours, que le titre de beau-frere & celui d'Allié pouvoient lui faire eſpérer. Le Roi de Pologne, qui étoit auſſi Médiateur, conſeilloit au Roi de Dannemarc, de faire valoir ſes droits par les armes, puiſqu'il ne pouvoit rien obtenir par la Négociation; & il lui offroit un ſecours de huit mille hommes, con-

La rupture eſt ſuſpenduë.

Offres d'Auguſte au Roi de Dannemarc.

for-

formément à la teneur de l'alliance qu'ils avoient enſemble. 1699.

Ce Prince avoit ſes raiſons pour faire ces offres: il entretenoit la balance entre les deux Rois du Nord; il ſatisfaiſoit à ſes engagemens, & trouvoit l'avantage de donner de l'occupation à ſes Troupes. Il y avoit une difficulté. Il falloit obtenir de l'Electeur de Brandeboug le paſſage ſur ſes terres. Auguſte l'envoya demander par le Général Flemming, & le Roi de Dannemarc le fit ſolliciter par le jeune Comte de Reventlau. Ces deux Miniſtres échouérent dans leur Négociation. La Cour de Berlin leur déclara, que puiſque perſonne n'avoit encore declaré la guerre au Roi de Dannemarc, elle croyoit devoir empêcher la rupture, plutôt que d'y contribuer en favoriſant le paſſage qu'on lui demandoit; qu'elle ne pouvoit accorder le paſſage aux Troupes auxiliaires, ſans expoſer le Cercle de la Baſſe-Saxe à devenir le Theâtre de la guerre; ce qui ſeroit contraire au *Condirectorium*, dont les principaux devoirs étoient d'entretenir la

Quels motifs il a en les faiſant.

L'Electeur de Brandebourg lui refuſe le paſſage.

1699. paix dans le Cercle, & de n'y rien faire ſans la participation des autres Directeurs ; & qu'enfin les Médiateurs étant occupez à Hambourg à procurer la ſatisfaction que le Roi de Dannemarc pouvoit demander, il convenoit d'attendre le Reſultat de ces Conférences.

Partialité de ce Prince.

Il y avoit quelque choſe de ſpecieux dans cette reponſe ; mais dans le fond la partialité s'y faiſoit ſentir. On y ſuppoſoit que perſonne n'attaquoit le Roi de Dannemarc ; comme ſi l'innovation du Duc de Holſtein, ſoutenuë des forces de la Suede, n'étoit pas une aggreſſion formelle & un violement manifeſte des Traitez, ſur la bonneſoi deſquels la Cour de Coppenhague avoit droit de ſe repoſer.

Les Polonois ne peuvent ſouffrir les Saxons.

Cependant les Polonois ne pouvoient ſouffrir les Saxons ſur leurs terres : ils en tuoient tous les jours quelques-uns ; & de tems en temps la Nobleſſe des Provinces où ils ſe trouvoient en quartiers, menaçoit de monter à cheval, pour les chaſſer de la Pologne. Depuis la fin de la Sciſſion, on avoit

vu errer ces Troupes de Province en Province, & changer de Quartiers à tous momens, pour éviter les effets de l'inquietude & de la jalouſie des Polonois. Le Roi qui avoit été obligé de ſe rendre à Dreſde, étoit hors d'état d'apporter de ſi loin quelque reméde à ces maux. C'étoit tout ce qu'il auroit pu eſpérer, s'il eut été préſent. Le Primat avoit beau le ſolliciter de ſe rendre à Varſovie : Sa préſence n'étoit pas moins néceſſaire à Dreſde, où les Etats de l'Electorat ſe trouvoient alors aſſemblez. Il prétendoit en obtenir un ſubſide extraordinaire, & les engager à mettre les Milices en état de marcher au prémier commandement ; quoiqu'il ne dît point l'uſage qu'il en vouloit faire. Il n'eut pas lieu de ſe repentir d'avoir reſiſté aux ſollicitations du Primat. Les Etats de Saxe lui accordérent ſes deux demandes. Le ſubſide fut même d'un million de florins d'Allemagne. 1699.

Pendant ce tems-là les principales Cours de l'Europe travailloient à l'envi, pour prévenir l'incendie qui étoit prêt à s'allumer dans le Nord. L'Empe- Les Cours de l'Europe travaillent à prévenir la guerre.

1699. pereur entre autres ſollicitoit puiſſamment le Roi de Pologne, de ne point ſecourir le Dannemarc contre la Suéde. Mais il travailla inutilement. Auguſte y trouvoit un double avantage : d'un côté il avoit un prétexte pour retenir ſes Troupes Saxonnes, dont la République le preſſoit de débarraſſer le Royaume ; de l'autre il avoit un moyen pour occuper ces Troupes ſans qu'elles fuſſent à charge aux Polonois. Il trouvoit même une nouvelle facilité pour l'éxécution de ce deſſein ; car l'Electeur de Brandebourg lui avoit promis de ne plus s'oppoſer au paſſage de ſes Troupes. Mais la nuée creva du côté qu'on l'attendoit le moins. Dans le tems que tout le monde comptoit de voir les Troupes Saxonnes marcher au ſecours du Dannemarc, & porter la terreur dans le Holſtein : tout d'un coup on les vit tourner vers la Livonie, fondre ſur cette Province, emporter d'emblée le Fort de Kober, & ſe préparer à former le blocus de Riga.

Irruption des Saxons dans la Livonie.

Cette irruption ſurprit d'autant plus, qu'on ne pouvoit ſe perſuader

Surpriſe qu'elle cauſe.

que

que ce fût l'effet du zéle d'Auguſte pour un Allié, qui n'étoit encore que menacé, & que la Suéde promettoit de ne point attaquer, s'il laiſſoit le Duc de Holſtein en repos; outre qu'il n'y avoit encore aucune déclaration de guerre. Mais on apprit bientôt, que c'étoit le fruit des conſeils de Patkul, ce célébre Capitaine de la Nobleſſe de Livonie, qui eut le zéle de ſe ſacrifier pour la défenſe des privileges de ſa Patrie. Il s'étoit ſauvé des priſons de Stockholm, où le Roi Charles XI. l'avoit fait condamner à avoir le poing coupé & à perdre l'honneur, la vie & les biens. Il avoit apporté en Pologne tout le reſſentiment, que peut inſpirer une pareille ſentence à un homme d'honneur perſuadé de ſon innocence. Il repréſenta au Roi de Pologne la facilité de la conquête d'un Pays, où la Nobleſſe comme le Peuple gemiſſoit ſous le poids de la tyrannie. 1699.

Cependant comme il étoit de la bienſéance, de donner quelque couleur de juſtice à une entrepriſe de cette nature. Au defaut d'un Manifeſte,

1699. te, & pour ſuppléer en quelque maniére la Déclaration de guerre, qui avoit été omiſe; Flemming, Général en chef des Saxons, juſtifia ſes hoſtilités, par une Déclaration qu'il publia, lorſqu'il fut entré dans la Livonie. Il diſoit au nom de ſon Maître: Que les menaces faites de la part de la Suéde, & la conduite de ceux qui commandoient dans la Livonie, ne permettant pas de douter, que les Suedois n'euſſent deſſein d'attaquer les Troupes Saxonnes, dès qu'ils auroient reçu les ſecours qu'ils attendoient, il s'étoit cru obligé, pour prévenir de pareils deſſeins, d'entrer dans la Livonie, & de s'y aſſurer d'un poſte, d'où il pourroit plus aiſément déconcerter leurs entrepriſes. Il offroit aux Nobles, aux Bourgeois & aux Payſans des ſauve-gardes, afin qu'ils ne ſouffriſſent aucun dommage de la part de ſes Troupes; il proteſtoit que tous ceux qui contreviendroient à ſes ordres, ſeroient conſidérez, comme rébelles aux ordres du Roi, & punis de mort.

Declaration publiée par le General Flemming.

La declaration de ce Général ne

trouva

trouva point assez de crédulité dans l'esprit du public, pour persuader que le Roi de Pologne ne cherchoit qu'à prévenir les périls, dont il étoit menacé. On jugea qu'il saisissoit l'occasion aux cheveux, & qu'il vouloit profiter de la conjoncture du tems, pour faire une conquête, qui avoit échappé tant de fois à ses prédécesseurs. Il se pressa un peu trop: il n'étoit pas encore tems de mettre à exécution un projet de cette importance. Il s'étoit flatté que la Noblesse de Livonie se jetteroit entre les bras de son Général, d'abord qu'il paroîtroit. Flemming eut beau faire les plus belles promesses; personne ne vint à lui: il détacha envain cinquante chevaux, à qui il donna ordre de courir le Pays & d'aller offrir par-tout la paix ou la guerre; qui que ce soit ne se laissa séduire: chacun demeura dans le devoir; moins peut-être par l'attachement qu'ils avoient pour un Souverain, qui les avoit dépouillez de leurs priviléges & d'une partie de leurs biens, que par la crainte que leur rebellion ne leur attirât un jour

1699. Personne ne s'y laisse surprendre.

des

1699. des traitemens plus sévéres. Il y eut même des Gentilshommes qui eurent assez de fermeté pour monter à cheval, & qui travaillerent à encourager leurs Compatriotes à tenir ferme dans le parti de la Suéde.

Flemming somme la Ville de Riga.

Flemming ne fut pas plus heureux devant Riga. Il croyoit qu'il lui suffiroit de se présenter devant cette Place, pour qu'elle lui ouvrît ses portes. Il s'en approcha ; & la somma de se rendre. Il connut bien tôt que la Garnison étoit résoluë à se défendre jusqu'à la derniére extrémité. Comme il manquoit de la plupart des choses nécessaires pour former un siége, il se mit à la tête d'un corps de deux mille chevaux, & fut faire une seconde tentative pour engager la Noblesse à changer de maître. Dans six jours que dura sa course, il ne put gagner que six ou sept Cavaliers, avec un butin de trois cens bœufs & de plusieurs traîneaux.

Qui se prépare à une bonne défense.

Le Général Dahlberg, qui commandoit dans la Place, profita de ce relâche, pour se mettre en état défen-

se.

ſe. Il étoit fort âgé : il choiſit un Colonel expérimenté, avec qui il voulut bien partager la gloire du ſiége. De crainte que la Fortereſſe de Dunamunde ne fût enlevée comme l'avoit été celle de Kober, il y mit une bonne garniſon. Il fit grand feu de ſon Artillerie & ordonna même une ſortie. Ces deux choſes ne lui procurérent pourtant pas grand avantage. Il en retira plus de la démarche qu'il fit de mettre le feu au Fauxbourg : du moins Flemming lui en ſut-il mauvais gré, ſi l'on en juge par une lettre qu'il lui écrivit le 26. de Fevrier. Elle ne contenoit que de fades plaiſanteries, & une compaſſion affectée pour la perte des perſonnes, qui avoient ſouffert de l'incendie de ce Fauxbourg. Dahlberg y répondit d'une maniére fort ſenſée : J'ai vu, diſoit-il, par vôtre lettre, que vous témoignez beaucoup de compaſſion pour le Fauxbourg qui a été brûlé. Mais comme il ne s'eſt rien pratiqué en cette occaſion, qui ne ſoit autoriſé par le droit de la guerre, rien qu'on n'ait fait dans toutes les 1700.

1700. Places en pareil cas, je ſaurai bien m'en juſtifier en tems & lieu.

Fautes de Flemming.

Quelque contenance que tînt Flemming, il ſentoit la faute qu'il avoit faite d'entrer en Livonie au milieu de l'hyver, tems peu propre à faire les diſpoſitions d'un ſiége : d'ailleurs il avoit négligé de ſe pourvoir de groſſe Artillerie. Il avoit compté que l'Oeconome de Birſen lui en fourniroit : il y eut quelque difficulté. Cet Oeconome refuſa d'obeïr ſur l'ordre du Roi. Il vouloit avoir le conſentement du Grand Général. Cependant lorſqu'il eût fait réfléxion ſur les ſuites que pouvoit avoir ſon refus ; la crainte qu'on ne lui imputât le mauvais ſuccès d'une entrepriſe, qui pouvoit devenir avantageuſe à la République, l'engagea à ſe relâcher. Il envoya au Camp le canon qu'on lui avoit demandé. Alors Flemming, qui ſe voyoit en état d'agir, penſa ſérieuſement à réduire la Ville de Riga. Son deſſein n'étoit pas d'ouvrir la tranchée, ni de pouſſer les attaques à la maniére ordinaire : il crut ſe rendre maître de la Place, s'il la bombardoit :

doit: le même homme qui avoit témoigné de la compaſſion pour l'incendie du Fauxbourg, alloit réduire la Ville en cendres, ſi des Dépêches du Roi, arrivées dans ces entrefaites, n'euſſent arrêté le coup. Ce Prince mandoit à ſon Général de n'en venir au bombardement, qu'après avoir tenté toutes ſortes d'autres voies. Il fallut changer de batterie. Flemming tourna ſes vuës ſur Dunamunde. 1700.

Le Fort de Dunamunde eſt inveſti.

Le nom ſeul de ce Fort fait connoître ſon importance. Il commande l'embouchure de la Riviére, & il pouvoit favoriſer le ſecours, qu'on auroit voulu introduire dans la Ville. Flemming l'envoya inveſtir le 12. de Mars par cinq cens Cavaliers, & autant de Dragons, qui furent bien-tôt ſuivis de douze cens Fantaſſins. Le 18. quatre mille hommes s'approchérent encore du Fort, & firent jouer l'Artillerie. Enfin le 23. le Général Carlowitz, à la tête de 1500. hommes, donna l'aſſaut à 2. heures du matin. Les Saxons montérent à la bréche, tête baiſſée, & ſoutinrent par leur in-

1700. trépidité la réputation de valeur qu'ils s'étoient acquiſe. Mais ils avoient à faire à une bonne garniſon, qui les attendoit de pied ferme. Le feu fut vif de part & d'autre. Celui de l'Artillerie du Fort décida pour ce jour-là : les Saxons furent repouſſez, après avoir perdu le Général Carlowitz, avec environ 600. hommes.

Il ſoutient un aſſaut.

Flemming ne ſe découragea point par ce mauvais ſuccès. Plein de confiance dans la valeur de ſes gens, & reſolu de ne point donner aux Aſſiégez le tems de ſe reconnoître, la nuit ſuivante il détacha deux mille hommes, qui ſe préſenterent ſous le canon du Fort avec un contenance aſſurée, & dans la diſpoſition de livrer un nouvel aſſaut. Ce ſpectacle donna à penſer au Commandant Budtberg : il avoit perdu dans l'aſſaut précedent ſes meilleurs ſoldats ; & le plus grand nombre de ceux qui lui reſtoient, n'étoit compoſé que de Payſans pris par force, à qui la volonté manquoit autant que la diſcipline pour bien combattre. Il craignoit d'être forcé par des gens, qui témoignoient vouloir vain-

On ſe prépare à lui en donner un ſecond.

Il capitule.

vaincre ou mourir : il demanda à capituler, & il obtint des conditions auſſi honorables qu'il pouvoit les eſpérer. 1700.

Tout le monde croyoit que la priſe de ce Fort, engageroit Flemming à pouſſer plus vivement le Siége de Riga. Tout ſembloit le perſuader. Les Saxons avoient trouvé un renfort d'Artillerie à Dunamunde ; il leur étoit venu de nouvelles Troupes ; & la politique éxigeoit qu'ils preſſaſſent l'Ennemi, avant qu'il fût ſecouru. Cependant ils ſe contentérent de bloquer la Place de plus près, & de faire des ſommations au Gouverneur & des menaces aux Habitans. Le Gouverneur ayant repondu avec cette aſſurance, qu'inſpire un véritable courage ; qu'il avoit de quoi ſe défendre, & qu'il ſavoit ce que ſon devoir exigeoit de lui ; Flemming repréſenta qu'il alloit expoſer ſa Ville au dernier malheur ; & qu'il ſeroit reſponſable des ſuites funeſtes aux quelles devoit s'attendre une Place, qui faiſoit une réſiſtance téméraire. Il vouloit par là intimider les habi-

La Ville de Riga eſt bloquée & ſommée de nouveau.

1700. tans, les réduire à ſe revolter contre le Gouverneur, épargner beaucoup de dépenſe, & ménager la vie de ſes ſoldats.

Manifeſte du Roi de Pologne. Le Roi qui étoit de retour à Varſovie, tenoit le même langage que ſon Général. Dans un Manifeſte qu'il fit publier, il offroit ſa protection à ceux qui voudroient ſecouer le joug de la Suede; il permettoit aux Habitans de toutes les Villes, aux Anglois, aux Hollandois, qui y commerçoient, de pouvoir y demeurer en toute ſureté, & il recommandoit à ſes Généraux de prendre un ſoin particulier de la conſervation des Places, ſur tout de celle de Riga, à moins que les Habitans ne ſe rendiſſent indignes de cette grace par leur opiniâtreté: Dans ce cas il les menaçoit de les traiter en Ennemis, qui ne devroient imputer leur ruïne qu'à eux mêmes, qui le dechargeroient d'en répondre devant Dieu, & qui le mettroient à couvert des reproches que les hommes pourroient lui faire.

Qui ordonne à l'Envoyé Juſque là l'Envoyé de Suéde étoit demeuré à Varſovie. Quelques jours après

après que le Roi y fut arrivé, ce Ministre, reçut ordre de sortir des Etats de la République. Il s'attira lui même cet affront, pour avoir voulu persuader à plusieurs Sénateurs, que l'Expédition de Livonie cachoit des desseins, qui devoient faire plus de peur au Polonois, qu'aux Suédois. Il avoit cherché à leur faire entendre que ce Prince visoit à la Souveraineté absoluë: il les avoit invitez à rompre au plutôt toutes les mesures qu'il avoit prises, & à se défier de toutes ces démarches. Auguste craignit que de pareils discours ne fissent impression sur des gens idolâtres de leur liberté, & qu'ils ne missent obstacle au dessein qu'il avoit de porter la République à rompre avec la Suéde. 1700. de Suéde de sortir des terres de Pologne.

Ce n'étoit pas une petite entreprise. La Lithuanie à la vérité approuvoit la rupture; mais la plupart des Grands de Pologne y étoient opposez; aussi Auguste n'eût il garde de convoquer une Diéte générale, quoi qu'on la lui demandât avec beaucoup d'instances. Il en appréhendoit les résolutions. Il aima mieux

1700. assembler un Grand Conseil dans lequel il se flattoit de trouver plus de condescendance. Peu s'en fallut néanmoins qu'il n'eût le déplaisir de voir échouer son projet. Entre les Membres qui devoient composer cette assemblée, quelques-uns s'excuserent: d'autres ne se rendirent à Varsovie qu'avec répugnance. Cependant l'Assemblée se forma le 25. de Mai, & le nombre de Seigneurs parut suffisant pour pouvoir déliberer & prendre des résolutions.

Le Roi assemble un grand Conseil.

L'expédition de Livonie fut la prémiere affaire & pour ainsi dire la seule, qu'on mit sur le tapis. Le Roi proposa de nommer des Commissaires, pour écouter les demandes que l'Envoyé de Dannemarc vouloit faire & pour repondre au nom de la République; il déclara ensuite, que comme le Gouverneur de Livonie avoit maltraité les Troupes Saxonnes, que l'on avoit employées à fortifier le Port de Polangen, il avoit cru devoir venger cette insulte faite à ses Troupes: „ L'injure, poursui-„ vit-il, regarde la Nation Polonoi-

Propositions qu'il fait.

„ se

„ ſe auſſi bien que moi. Je n'avois 1700.
„ d'autre vuë que ſon bien particu-
„ lier, en fortifiant ce Port. La
„ Republique eſt donc obligée de
„ concourir avec moi à la vengeance
„ commune. Elle peut d'autant
„ moins ſe diſpenſer, de m'aider à
„ ſoutenir cette entrepriſe, que c'eſt
„ elle qui doit en recueillir le fruit.
„ Elle recouvrera un de ſes anciens
„ Domaines, & ſe débarraſſera
„ d'un Voiſin, qui n'eſt propre qu'à
„ lui donner de l'ombrage, & à trou-
„ bler ſon repos ". Enfin il dit que la Convocation de la Diéte n'avoit été différée, qu'à cauſe des diviſions qui régnoient entre les divers Tribunaux ; que ſi on jugeoit une Diéte néceſſaire, il vouloit bien convenir du tems auquel on la convoqueroit, pour y prendre une derniére réſolution par rapport à la conquête de la Livonie, ſous l'engagement qu'il donnoit de ſa parole Royale, de reſtituer cette Province à la Pologne, dès qu'il s'en ſeroit emparé.

Quelque ſpécieuſes que fuſſent ces repréſentations, elles ne firent pas Elles ſont ſans ſuccès.

1700. grande impreſſion ſur les eſprits. La plupart des Membres de l'Aſſemblée ne voulurent point s'expliquer. Ils conclurent que cette affaire intéreſſant tous les Ordres du Royaume, il n'appartenoit qu'à la Republique d'en décider, & qu'il convenoit d'indiquer au plutôt une Diéte Générale: d'autres ſoutinrent, que la guerre n'étant point déclarée entre la Suéde & le Dannemarc, & le différent étant encore entre les mains des Médiateurs, il n'étoit, ni de la généroſité de la République, de déterminer la rupture, en aigriſſant l'une des deux Puiſſances; ni même de ſon intérêt d'entamer une guerre, qui pouvoit avoir pour elle de mauvaiſes ſuites. Ils diſoient, que l'injure faite par le Gouverneur de Livonie, regardoit directement les Saxons, & ne refléchiſſoit que par contre-coup ſur le Roi de Pologne; que c'étoit à l'Electeur de Saxe, à ſe charger de toute la vengeance, & que les Polonois ne devoient pas riſquer mal-à-propos la paix dont ils jouiſſoient. „ D'ailleurs, pour-
„ ſuivoient-ils, la faute d'un Gouver-
neur

„ neur de Province eſt elle ſuffiſante 1700.
„ pour forcer deux Etats à en venir
„ à une rupture? N'eſt-il pas plus ex-
„ pédient de demander juſtice à ſon
„ Maître? S'il la refuſe: il eſt tems
„ alors de prendre des meſures vio-
„ lentes ". Quand au prétexte allegué, pour éloigner la tenuë d'une Diéte, ils le trouvoient d'autant plus frivole, que rien n'eſt plus rare en Pologne, que de voir tous les Tribunaux d'accord. Un certain nombre de Sénateurs ſe trouvoient dans une ſituation embarraſſante. Ils vouloient complaire au Roi, mais d'un autre côté ils connoiſſoient le mauvais état des affaires de la République, dépourvuë de Troupes & d'argent; & ils voyoient le riſque qu'il y avoit d'avoir un Roi armé au milieu d'une République, dont les forces étoient épuiſées.

Auguſte jugea aiſément, que la République ne conſentiroit jamais à la guerre. Il renvoya juſqu'à la fin de Decembre la tenuë de la Diéte qu'on lui demandoit. Mais il n'en pourſuivit pas moins l'éxécution de ſes

Réſolutions que prend Auguſte.

1700. ſes deſſeins. Il déclara au Sénat qu'indépendamment de l'oppoſition du Grand-Conſeil, il étoit reſolu de continuer la guerre contre la Suéde, & d'éxécuter le Traité d'Alliance fait anciennement entre la Pologne & le Dannemarc, & ratifié par la République en 1658. Ce Prince demeuroit d'autant plus ferme dans ſa réſolution, qu'il avoit un bon nombre de Sénateurs dans ſon parti. Il pouvoit même compter ſur le Primat, qui faiſant attention à l'avantage, qu'il y avoit pour la République à s'emparer d'une Province qui étoit ſi fort à ſa bienſéance, jugeoit que l'on pouvoit bien fermer les yeux ſur quelques irrégularitez. Ce qu'il y avoit de particulier dans cette affaire; c'eſt que l'Evêque de Cujavie étoit un de ceux qui s'oppoſoient le plus fortement aux deſſeins du Roi. Il avoit refuſé d'aſſiſter au Grand Conſeil. Il ne s'en tint pas là: il écrivit à ce Prince & lui déclara nettement, qu'il ne pouvoit faire la guerre au Roi de Suéde, ſans donner atteinte aux Droits de la République.

Il

Il ne tint pas à la France, qu'on ne laiſſât le Roi de Suéde en repos. L'Ambaſſadeur du Heron fit tous ſes efforts, pour inſpirer à Auguſte des ſentimens de paix, & pour engager les Sénateurs à ne point approuver la rupture. Il conſeilloit d'entretenir la paix, & de laiſſer décider les différens aux Mediateurs. Il crioit partout paix & mediation; & faiſoit retentir ſes cris aux oreilles des Grands & des Petits. Lui ſeul embarraſſoit autant le Roi, qu'une Diéte entiére. Ce Prince crut pouvoir l'amuſer par des paroles: il lui dit; qu'étant engagé dans une cauſe commune avec ſes Alliez, il étoit obligé de leur écrire, pour leur communiquer les offres du Roi Très Chrétien, & qu'il devoit attendre leur réſolution, avant que de ſe déterminer. Cette défaite n'étoit bonne que pour un tems. Lorſque l'Ambaſſadeur vit que les Couriers avoient eu tout le tems de revenir, il retourna à la charge & preſſa le Roi de s'expliquer clairement. Ce Prince le ſatisfit: il lui dit que la parti étoit trop engagé pour pouvoir reculer; & que

1700.

Efforts de l'Ambaſſadeur de France, pour le porter à la paix.

Auguſte cherche à l'amuſer.

1700. que desormais il n'y avoit plus moyen de traiter avec la Suéde, que les armes à la main.

Auguſte ne tarda pas après cela à ſe rendre en perſonne dans la Livonie, pour preſſer les attaques de Riga, ou plutôt pour feindre d'en commencer le ſiége. Juſque là les attaques n'avoient pas été fort vives. Il n'y avoit point eu de tranchée ouverte. On s'étoit contenté de tirer de loin quelques volées de canon, avec aſſez peu de ſuccès; & même comme le Général Flemming avoit laiſſé le camp, pour aller à Varſovie demander un renfort de Troupes & un ſecours d'argent, les hoſtilitez avoient, pour ainſi dire, ceſſé de part & d'autre. L'arrivée du Roi donna du mouvement à ſes Troupes, qui furent renforcées preſque en même tems d'environ dix mille hommes, tant Cavalerie qu'Infanterie, qui venoient de Saxe. Il tenta le paſſage de la Dwine à cinq milles de Riga. Quelques Suedois du nombre de ceux qui avoient été envoyez au ſecours de la Livonie, ſe mirent en devoir de lui faire tête; mais ils pli-

Il paſſe la Duine.

pliérent à la prémiére attaque : ils fuent contraints de ſe retirer, & de laiſſer loger les Saxons de l'autre côté de la Riviére. 1700.

Le prémier ſoin du Roi fut de ſe poſter avantageuſement. Il fit occuper une hauteur couverte d'arbres & de broſſailles, qui lui ſervirent à dérober à l'Ennemi la vuë de ſon canon. Pour éviter toute ſurpriſe, ſon arriéregarde ne paſſa point la riviére: elle demeura de l'autre côté où elle s'empara auſſi d'une éminence & y plaça une batterie de canon. Tandis qu'Auguſte faiſoit ces diſpoſitions, Welling Général Suedois, qui étoit campé à demi-lieue de Riga, avec dix mille Finlandois, partie Cavaliers, partie Fantaſſins, crut devoir ſortir de ſes retranchemens, pour obſerver la contenance des Saxons, qu'il croyoit de beaucoup moins forts qu'ils n'étoient. Une ruſe que pratiqua Auguſte l'entretint dans ſon erreur. Ce Prince ne lui oppoſa pendant deux jours que quelques petits détachemens, qui n'avançoient à l'Ennemi qu'à pas comptez, faiſoient de loin

Il ſe poſte avantageuſement.

De l'autre coté de la Riviére.

une

1700. une décharge précipitée, & ſe retiroient avec une grande diligence.

Le Général Welling donne dans un piége.

Welling amorcé par ces feintes, donna dans le piége, & avança dans la réſolution de donner bataille à un Ennemi, qu'il regardoit comme à demi vaincu. Mais il avoit été mal ſervi par ſes eſpions : à peine fut-il à la portée de l'Artillerie des Saxons, qu'il ſe vit aſſailli d'une grêle de boulets, qui partoient d'un endroit, où il n'avoit pas ſoupçonné qu'il y eût une ſeule piéce de canon. Il fut obligé de ſe retirer, après avoir perdu pluſieurs centaines de ſes gens.

Auguſte marche à l'Ennemi & a l'avantage ſur lui.

Le lendemain, qui étoit le dernier de Juillet, les Saxons encouragez par ce prémier avantage, deſcendirent de leurs hauteurs, & allérent à leur tour chercher l'Ennemi, qui malgré l'echec, qu'il avoit eu le jour précédent demeuroit encore dans ſa prémiére erreur, & croyoit l'Armée Saxonne moins nombreuſe que la ſienne. Il fut enfin déſabuſé, quand il vit venir à lui des Troupes capables de l'envelopper. L'inégalité de la partie ne lui abat-

abattit pourtant pas le courage. Il eſſuya le prémier feu ſans lâcher le pied. Mais comme il y auroit eu de la témérité à tenir plus long tems contre une Armée du double plus forte, & ſoutenuë d'une Artillerie qui lui donnoit une nouvelle ſupériorité; Welling après avoir envoyé le bagage & le Canon dans ſon camp, y ramena ſes Troupes, à l'exception de cinq ou ſix cens hommes qu'il laiſſa morts ſur la place. 1700.

Il s'avance vers Riga.

Auguſte, animé par ces prémiers ſuccès, s'avança le premier d'Août vers Riga, réſolu de forcer les Finlandois dans leur camp. Welling lui en épargna la peine: il quitta ſon poſte & entra plus avant dans la Livonie, afin de ſe ſaiſir des paſſages, par où les Partis Saxons pouvoient aller ravager le plat-pays. Il ne prit pourtant avec lui que quatre mille chevaux & mille Fantaſſins. Le reſte de ſes Troupes entra dans la Ville, de même que les Habitans des environs, & on mit le feu à toutes les maiſons, qui auroient pu être de quelque utilité aux Aſſigéans.

1700. Ce Corps de Finlandois qui couvroit la Ville de Riga, ayant été ainſi écarté, le Roi fit mine de vouloir aſſiéger cette Place. Il s'en approcha de ſi près, dans le deſſein de la reconnoître, qu'il eut quelques chevaux de ſa garde emportez par le canon de la Ville: il fit enſuite inveſtir la place, après quoi il envoya ſommer le Gouverneur de la lui rendre dans ſix jours, le chargeant de toutes les ſuites en cas de refus. Dahleberg qui ſavoit ſon devoir, fit réponſe qu'il tenoit à honneur qu'un grand Roi daignât l'attaquer en perſonne, & qu'il en auroit plus de gloire à ſe défendre juſqu'à la derniére extrémité. Auguſte avoit moins envie de faire un ſiége dans les formes, que de ſe faire ouvrir les portes. Il y employoit alternativement les careſſes & les menaces. Quand il voyoit ne pouvoir rien gagner ſur le Gouverneur, il ſe tournoit du côté des Habitans. Il leur renvoya trente de leurs Concitoyens qu'on avoit faits priſonniers: il leur rendit la liberté à condition qu'ils aſſureroient les Bourgeois de Riga,

Il ſomme le Gouverneur.

Riga, que s'ils n'ouvroient leurs portes dans le terme qui avoit été fixé, leur ruïne entiére étoit certaine; & qu'ils ne ſurvivroient à leur Ville, que pour la voir transformée en un monceau de cendres. 1700.

Quelque effrayant que dût être cet arrêt, il ne fut regardé par les Habitans, que comme une peine comminatoire. On jugea qu'Auguſte prétendoit conquérir autre choſe que des cendres; & qu'il y penſeroit plus d'une fois, avant que de ſe déterminer à brûler une Ville de cette importance. Cependant lorſque le terme fatal fut arrivé, le Roi ne laiſſa pas de feindre de vouloir effectuer ſes menaces. Il fit jetter un certain nombre de bombes, & quelques boulets rouges, qui ne cauſérent pourtant qu'un leger dommage. Mais, ſoit qu'il n'en fût venu à cette extrêmité que pour tenter ſi les habitans ne tiendroient point un langage plus ſoumis, en voyant le commencement de leur ruïne; ſoit qu'il cédât aux repréſentations, qui lui avoient été faites par l'Ambaſſadeur des Etats Gé-

De quel œil les Habitans regarderent cette ſommation.

Motifs de la levée du Siége.

1700. néraux des Provinces-unies, qui ne pouvoient ſouffrir qu'on brûlat une Ville remplie de marchandiſes appartenant aux Hollandois; ſoit enfin que ce Prince ne jugeât pas à propos d'attendre en cet endroit l'Armée Suedoiſe, qui depuis la Paix du Holſtein, ſe diſpoſoit à venir tomber ſur les Saxons dans la Livonie, Auguſte leva auſſi-tôt le Siége de Riga & tourna ſes Armes d'un autre côté.

Guerre du Holſtein. Pendant que le Roi avoit aſſiégé cette Place, le Duché de Holſtein avoit été le Theâtre de la Guerre. D'un côté un corps de Troupes Saxonnes, un Corps de Troupes Brandebourgeoiſes, un autre de celles de Wolffembuttel, & un quatriême de Heſſe-Caſſel, s'y étoient rendus pour ſe joindre aux Danois, qui y avoient enlevé quelques Places: d'un autre côté huit mille Suedois, les Troupes de Hannover & de Zell & trois Régimens Hollandois, y étoient entrez pour ſecourir le Duc. Enfin Charles XII. Roi de Suéde, profitant de l'abſence du Roi de Dannemarc, qui ſe trouvoit occupé dans le Hol-

Holſtein, avoit fait une deſcente imprévuë en Zélande, & cette deſcente avoit été le coup de partie. Maître de cette Iſle, & prêt à s'emparer de la Capitale, il avoit menacé de mettre tout à feu & à ſang, ſi le Roi de Dannemarc ne donnoit la Paix au Duc de Holſtein. Le Danois ne s'étoit pas fait prier: Attaqué dans la Zélande & dans le Holſtein, il s'étoit trouvé hors d'état de faire tête des deux côtez. Il avoit conſenti à entrer en négociation; & les Miniſtres de part & d'autre s'étoient aſſemblez à Trawendal, où le Traité avoit été ſigné dans fort peu de tems. Cette Paix mettoit le Roi de Suede en état de porter toutes ſes forces en Livonie: délivré des Danois, qui l'avoient obligé à une fâcheuſe diverſion, il ſe preſſoit d'aller faire tête aux deux Ennemis qui lui reſtoient. 1700.

Comment elle finit.

C'étoit le Roi de Pologne & le Czar. Quoique le prémier eût perdu un Allié dans la perſonne du Roi de Dannemarc: cet incident n'avoit apporté aucun changement à ſes deſ-

1700. ſeins. On commença à voir alors qu'en prenant les armes contre la Suede, il avoit bien eu d'autres vuës que celle de favoriſer par une diverſion les armes du Roi de Dannemarc. Depuis quelques mois Auguſte avoit ménagé une Ligue avec le Czar de Moſcovie, pour enlever au Roi de Suéde, la Livonie & toutes les terres que ce Prince poſſédoit, entre le Golfe de Finlande, la Mer Baltique, la Pologne & la Moſcovie. La Guerre que le Czar avoit eu juſque-là avec la Porte, avoit empêché l'éxécution du projet. Mais la Paix de trente années, qu'il venoit de conclurre avec les Turcs, lui donnoit toute liberté de pouſſer l'entrepriſe. Il avoit déja envoyé ordre au Gouverneur de Novogrod de publier la Declaration de Guerre avec la Suéde, d'entrer dans la Livonie & d'aſſiéger les meilleures Places de la Province: il ſe préparoit à marcher en perſonne à la tête d'un Corps de Troupes, deſtiné à faire le ſiége de Narva; & il avoit déja fait paroître un Manifeſte, pour rendre raiſon de ſa

Deſſeins d'Auguſte en faiſant la guerre à la Suede.

Il ſe ligue avec le Czar.

Qui publie un Manifeſte.

ſa priſe d'Armes & lui donner une couleur de juſtice. Il y diſoit que, quoique la Suéde l'eût fait aſſurer qu'elle vouloit entretenir la Paix avec les Moſcovites; cependant elle avoit eu recours ſous main à diverſes intrigues pour traverſer ſes deſſeins; qu'entre autres elle avoit propoſé une Ligue au Roi de Pologne, pour agir conjointement contre le Moſcovite; que ces intrigues avoient été cauſe en partie de la difficulté qu'il avoit trouvée à conclurre ſa Paix à Conſtantinople. Il ſe plaignoit auſſi de ce que le Roi de Suéde avoit contraint le Roi de Dannemarc ſon Allié, à faire un Traité desavantageux avec le Duc de Holſtein, & avoit affecté d'en exclure le Roi de Pologne, afin d'avoir occaſion de l'opprimer. Il ajoutoit que ces raiſons l'obligeoient de venger les torts faits à ſes Amis & Alliez & de rompre tous les projets dangereux, qu'on pourroit former à leur préjudice. 1700.

La Declaration de guerre qu'il fit publier, contenoit quelques autres Griefs encore moins impoſans, que

1700. ceux qui viennent d'être rapportez. Il alléguoit entre autres qu'on ne lui avoit pas rendu assez d'honneurs, lorsqu'il avoit passé à Riga en 1697; qu'on lui avoit vendu les vivres trop cher; que quand il avoit passé la Dwine, on ne lui avoit pas fourni des batteaux assez propres; & qu'on avoit éxigé trop d'argent pour les batteaux dont il s'étoit servi. Tout le monde jugea que ce Prince eût mieux fait de supprimer de pareils griefs, & qu'il lui auroit été plus glorieux de cacher les véritables raisons de sa prise d'armes, sous le voile de la générosité, comme il en avoit usé dans son Manifeste.

Diverses Puissances offrent leur mediation.

Diverses Puissances de l'Europe firent encore quelques tentatives, pour conjurer l'orage qui alloit fondre sur la Livonie. L'Empereur sollicitoit fortement le Roi de Pologne, de prendre le parti de la Négociation; & le Roi de France offroit de se rendre Médiateur. Auguste donna d'abord quelques espérances: il fit tout ce qu'il falloit pour faire croire, que ses intentions étoient toutes tournées du

côté

côté de la paix. Cependant ſa conduite s'accordoit peu avec ſes paroles: il ne perdoit point de tems pour pouſſer l'éxécution des deſſeins, dont il étoit convenu avec le Czar. Après s'être déſiſté du bombardement de Riga, il avoit penſé à s'aſſurer du Fort de Kokenhauſen. Il le fit inveſtir le 2. d'Octobre par un Détachement, ſous les ordres du Colonel Schulenbourg: il le fit enſuite aſſiéger par le Général Steynau, qui en uſa comme avoit fait le Général Flemming devant Riga. Il tâta le Commandant par promeſſes & par menaces. Mais ces deux voies ne faiſant aucune impreſſion ſur un Commandant, qui ſavoit ſon devoir, & qui avoit ſon honneur en recommandation; il fallut faire approcher l'Artillerie. On fit un ſi grand feu, que le 6. la brêche étoit aſſez grande pour pouvoir donner l'aſſaut. Le Commandant qui ne pouvoit eſpérer de le ſoutenir avec ſuccès demanda à capituler. On lui accorda d'autant plus volontiers ſa demande, qu'on le croyoit encore en état de faire de la re- 1700.

Le Fort de Kokenhauſen capitule.

1700. reſiſtance. En effet on ignoroit que la Garniſon manquoit de farine, & que les bombes qui étoient tombées dans les Citernes en avoient corrompu les eaux.

Utilité de la priſe de ce Fort.

La priſe de ce Fort étoit plus utile qu'importante. Un petit Fort enlevé par un Armée Royale, pouvoit être regardé comme quelque choſe de très petite conſequence, & comme une conquête qui faiſoit peu d'honneur aux armes d'Auguſte. Cependant ce Prince y trouvoit divers avantages. Il s'ouvroit une communication avec la Moſcovie: il mettoit la Courlande à couvert: il facilitoit l'établiſſement de ſes magazins; & il gagnoit du Pays, pour mettre plus commodément ſes Troupes en quartiers d'hyver.

Auguſte pourſuit envain les Suedois.

Avant que de finir la Campagne, le Roi fit faire quelques marches à ſes Troupes, pour aller chercher le Général Welling, qui rodoit dans la Livonie avec un Corps d'environ dix mille hommes. Il perdit ſes pas. Le Général Suedois, qui ne ſe ſentoit pas aſſez fort pour hazarder une bataille-

taille, prit le parti de la retraite, & fit rompre les ponts derriére lui, pour arrêter les Saxons qui le pourſuivoient. Auguſte s'apperçut de l'impoſſibilité qu'il y avoit à l'atteindre : il aſſembla un Conſeil de guerre, dans lequel il fut convenu ; qu'il étoit inutile de pourſuivre davantage les Suedois, parce qu'avant qu'on les eût joint, le grand ſecours qu'ils attendoient ſeroit ſans doute arrivé ; que d'ailleurs la ſaiſon étoit avancée ; & qu'il étoit à craindre que l'Armée déja affligée de maladies, ne ſe diminuât conſiderablement par les fatigues. Ces raiſons firent conclurre que le plus ſur étoit de mettre les Troupes en quartiers ; & le Roi prit auſſi-tôt le chemin de Varſovie. 1700.

Pendant que le Roi de Pologne avoit été occupé à pourſuivre le Général Welling, les Moſcovites au nombre de près de cent mille hommes étoient entrez dans l'Ingrie & y avoient fait un dégât affreux. Ils avoient enſuite détaché un Corps de huit mille hommes, qui s'étoit rendu de-

1700. devant Narva, & qui y avoit formé un camp. Le Czar y arriva peu de tems après, avec vingt mille hommes de Cavalerie & dix mille d'Infanterie, dans le deſſein de former le Siége de cette Place. Le 14. d'Octobre, ce Prince fit jetter un pont de batteaux ſur le Narva, le paſſa en perſonne la demi pique à la main, & ouvrit lui-même la tranchée. Il avoit donné le commandement de l'Armée au Duc de Croi, Allemand, Général d'expérience; & pour lui il n'avoit que le ſimple rang de Lieutenant. Le Colonel Horn commandoit dans la Ville. Sa Garniſon étoit foible. Il n'avoit qu'environ mille hommes d'Infanterie & cent cinquante Cavaliers, avec quelques centaines de Bourgeois & de Payſans, qui avoient pris les armes. Cependant les fortifications étoient en fort bon état.

Le Czar fait le Siége de Narva.

Il y avoit grande apparence, que le Czar réduiroit Narva en très peu de tems. Les attaques étoient pouſſées vivement, & la bréche ſe faiſoit au corps de la Place, lorſque l'on apprit,

prit, que le 17. d'Octobre le Roi de Suéde étoit arrivé dans le Golfe de Riga, avec deux cens Vaiſſeaux de tranſport, & venoit dans le deſſein d'obliger les Moſcovites à lever le Siége. Ce Prince n'avoit pourtant que vingt mille hommes avec lui; mais il connoiſſoit leur courage, & ſa propre valeur ne lui permettoit pas de faire attention à la ſuperiorité qu'avoit ſon Ennemi par rapport au nombre. Le débarquement s'étant fait à Pernau, à Derpt & à Revel, Charles raſſembla ſes Troupes en un Corps & le fit camper aux environs de Weſenberg, juſqu'à ce qu'il eût reçu de Suéde ſon Artillerie & ſes munitions. 1700.

Arrivée du Roi de Suede en Livonie.

A cette nouvelle, le Czar qui ſavoit que ſon Ennemi n'avoit tout au plus que vingt mille hommes, prit des meſures pour l'accabler. Il ne pouvoit croire que Charles avec ſi peu de monde oſât tenter de ſecourir Narva, aſſiégé par une Armée de près de cent mille hommes. Il mépriſoit cependant ſi peu les Troupes Suedoiſes, qu'il ne jugea pas devoir s'ex-

Meſures que prend le Czar pour l'accabler.

1700. s'expoſer à les combattre, qu'il n'eût reçu un renfort de près de quarante mille hommes, qu'il avoit mandez, de Pleskou. Il croyoit même l'arrivée de ces troupes tellement néceſſaire, qu'il alla en perſonne pour hâter leur marche. Il poſta auparavant à une lieue de Narva, ſur le chemin par où pouvoit venir le Roi de Suéde trente mille hommes, qu'il détacha de ſon camp: Sur le même chemin & plus loin que ce prémier detachement, il plaça vingt mille Streletzes, où Soldats de ſa garde, qui pouvoient paſſer pour les meilleures de ſes Troupes; & cinq mille hommes poſtez encore plus loin, formoient une garde avancée. Cette diſpoſition faite, il partit pour Pleskou.

Tous ſes poſtes ſont forcez.

Avant qu'il pût être de retour, tous ces paſſages furent forcez. Le Roi de Suéde qui avoit reçu ſon Artillerie, s'étant mis en marche, & s'étant approché des premiers poſtes des Moſcovites, les avoit tous attaquez l'un après l'autre. Le 26. de Novembre il ſe fit jour l'epée à la main

main au travers des cinq mille hommes, qui formoient la Garde avancée: le 27. il attaqua les vingt mille Streletzes, qui gardoient le Poſte de Puhajoggi, & les força: le 28. il ſe rendit maître du Poſte de Sillameggi, gardé par le detachement de trente mille hommes, qui remplis d'effroi de la défaite des Streletzes, n'attendirent pas qu'on les attaquât, & ſe retirérent au gros de l'Armée ſans combattre. 1700.

Charles ayant ainſi paſſé ſur le ventre à toutes ces Troupes, arriva victorieux à la vuë du Camp des Moſcovites. Le rempart & le double foſſé, dont ce Camp étoit muni ne furent pas ſuffiſans pour l'arrêter: ſans laiſſer le moindre relâche à ſes Troupes, le 30. il donne ſes ordres pour l'attaque; & ſitôt que le canon a fait bréche aux Retranchemens, on voit l'Armée Suedoiſe, commandée par des Généraux habiles & ſoutenuë par la préſence de ſon Souverain, former deux attaques & forcer tête baiſſée & la bayonette au bout du fuſil, les épais bataillons, qui s'oppoſoient à ſon

Le Roi de Suéde attaque ſon camp.

1700. ſon paſſage. Pendant quelque tems les Moſcovites, qui ont pour eux l'avantage du nombre & du poſte, font un feu qui éclaircit les rangs des Suedois. Les plus braves Officiers tombent ſous les yeux du Roi : il ſe voit lui-même dans le plus grand péril. Son cheval a la tête emportée d'un coup de canon : ce Prince intrépide ſaute legérement ſur un autre cheval & continuë de charger & de donner les ordres avec la même préſence d'eſprit, juſqu'à ce que l'aîle droite de l'Ennemi hors d'état de ſoutenir une attaque ſi opiniâtre, lâche le pied & préne la fuite. Le Roi pourſuit les fuyards juſqu'à la riviére de Narva & ne trouve plus rien qui lui reſiſte. Les Généraux Moſcovites tâchent envain de rappeller leurs ſoldats effrayez : ils ſont eux-mêmes contraints de venir ſe rendre & d'apporter leurs armes aux pieds du Vainqueur. La nuit qui ſurvint empêcha d'achever de mettre en déroute l'aîle gauche. Charles ſe propoſoit de fondre deſſus le lendemain à la pointe du jour. Mais dès les deux heu-

Il s'en rend le maître.

heures du matin, le Général Vede qui la commandoit demanda quartier pour lui & pour ſes gens. Le Roi le leur accorda: Soldats & Officiers apporterent tous leurs armes aux pieds du Roi, marchant tête nuë au travers des rangs de l'Armée Suédoiſe. La perte des Moſcovites montoit à dix-huit mille hommes, & celle des Suédois n'étoit que de deux mille, y compris même les bleſſez. 1700.

Après cette victoire ſignalée, Charles entra dans Narva, accompagné du Duc de Croi & des autres Officiers Généraux Moſcovites, à qui il fit rendre leurs épées. Il ne demeura que deux heures dans cette Place, pour y rendre des actions de graces à Dieu. Il retourna à la tête de ſes Troupes, & ſe prepara à leur faire cueillir de nouveaux lauriers. Le Czar qui avançoit à grandes journées pour accabler ſon Ennemi, apprit en chemin la défaite de ſon Armée. Il avoit avec lui plus de quarante mille hommes; par conſequent le double plus de monde que n'en avoit le Roi de Suéde. Il ne fut

1700. point cependant tenté de prendre ſa revanche: il redouta la préſence d'un Ennemi, qui avec moins de vingt mille hommes en venoit de défaire près de quatre-vingt mille. Il retourna ſur ſes pas & fut aſſez politique pour ſe plaindre à St. Nicolas, Patron de la Moſcovie, de ce qu'il avoit abandonné ſon Peuple dans cette occaſion.

Terreur que ſa préſence inſpire au Czar.

Pendant que le Roi de Suéde chaſſoit les Moſcovites de la Livonie, le Roi de Pologne écoutoit à Varſovie les propoſitions de l'Empereur & du Roi de France, qui le ſollicitoient de ſe raccommoder avec le Roi de Suéde; & il n'étoit guére occupé qu'à chercher des excuſes, pour ne point accorder à ces deux Puiſſances ce qu'elles lui demandoient. Il vouloit les ménager, juſqu'à ce que la Diéte générale, qui étoit ſur le point de s'aſſembler, eût pris une réſolution par rapport à la rupture, ou à la conſervation de la paix avec la Suéde. Auguſte eût fort ſouhaité que la République fût entrée dans ſa querelle. Cependant preſque tout le monde convenoit, que le véritable intérêt de

Auguſte cherche des excuſes pour ne point faire la paix.

Intérêt de la Pologne dans cette affaire.

de la Pologne demandoit qu'elle ne prît aucun parti dans cette guerre, dont le bon & le mauvais ſuccès lui pouvoient devenir également funeſtes. En effet quand même on ſe ſeroit emparé de la Livonie avec le ſecours des Moſcovites: quelles allarmes ne devoit-on pas avoir du voiſinage d'un Prince guerrier & entreprenant, qui ſur le moindre prétexte pouvoit rompre avec ſes Alliez & devenir leur ennemi. On ne prévoyoit qu'une ſorte d'utilité pour la République dans cette guerre; c'étoit de donner de l'occupation à la Nobleſſe, afin de l'empêcher de ſe détruire elle même. 1700.

La Lithuanie venoit encore d'être tout récemment le Theâtre d'une ſcène ſanglante, donnée par les deux Maiſons de Sapieha & d'Oginski. Ces deux Familles reconciliées par les ſoins du Roi s'étoient de nouveau brouillées. Les Oginski forts de cinq ou ſix mille hommes, & ayant à leur tête le jeune Prince Wieſnowiski furent les Agreſſeurs: ils fondirent ſur les terres du Prince Sapieha, & y commirent d'afreux déſordres. Troubles en Lithuanie.

1700. Les Sapieha ne firent point attention au nombre de leurs Ennemis: ils n'écouterent que leur reſſentiment. Ils tirerent deux mille hommes de Wilda ; & prenant avec eux quelques piéces de canon, ils marchérent droit a l'Ennemi, qu'ils attaquerent avec furie. Le choc fut rude ; & dura long-tems. L'acharnement des Sapieha fut tel, que plus d'une fois la victoire pencha de leur côté. Le grand nombre prévalut à la fin : les Sapieha après avoir perdu une bonne partie de leurs gens, furent contraints d'abandonner leur Artillerie & de ſe retirer avec précipitation. Le carnage fut grand : il reſta plus de mille hommes ſur la place de part & d'autre.

Action Barbare des Partiſans d'Oginski.

Ce ne fut pas ce qu'il y eut de plus affreux. Le combat fut ſuivi d'un ſpectacle qui inſpira de l'horreur à tous les gens de bien. Le fils du Grand Général Sapieha & Wonnai Staroſte de Broſſau, s'étant rendus priſonniers à condition qu'on n'attenteroit point ſur leurs perſonnes, lorſqu'ils arrivérent au camp des vainqueurs,

queurs, la Nobleſſe aigrie des pertes qu'ils lui avoient cauſées, les reçut à grands coups de ſabre & les coupa en piéces: barbarie ſans exemple, & qui prouve que la bonne foi & les autres qualitez du cœur n'accompagnent pas toujours la naiſſance & les titres. 1700.

Tel étoit l'état biſarre où ſe trouvoit la Pologne à la fin de l'année 1700. Le Roi faiſoit la guerre ſans la participation de la République: Les Seigneurs du Royaume & la Nobleſſe prenoient les armes, contre la volonté du Roi & ſe maſſacroient impitoyablement: le Roi expoſoit ſa perſonne & épuiſoit ſes Domaines héréditaires pour conquerir une Province à la République, qui ne faiſoit aucun cas de cette conquête; & les principaux Seigneurs de la République, au lieu d'aider leur Roi, qui ſe ſacrifioit pour l'agrandiſſement du Pays, prenoient plaiſir à déſoler eux-mêmes une de leurs plus belles Provinces: fruit funeſte de l'autorité partagée; autant elle eſt avantageuſe pour le bien commun, lorſque le Etat biſarre où ſe trouve la Pologne.

1700. Chef & les Membres ſont d'accord ; autant produit-elle de mauvais effets, quand les uns & les autres ſe ſervent de leur pouvoir pour favoriſer leur ambition.

HIS-

HISTOIRE
DE
POLOGNE
SOUS LE REGNE
D'AUGUSTE II.

LIVRE IV.

ON eſpéroit que la Diéte Générale, dont la convocation étoit demandée depuis ſi long tems & avec tant d'inſtances, remettroit les choſes dans l'ordre, & retabliroit ſur tout la tranquillité en Lithuanie. Ces eſperances flatteuſes s'évanouïrent bien-tôt. Dès les prémiéres démarches que l'on fit pour la tenuë de cette Aſſemblée, on trouva en che- 1701.

1701. min un ſi grand nombre de difficultez, que l'on fut obligé de la remettre juſqu'au Mois de Septembre.

La convocation de la Diéte eſt differée.

Ce fut dans un Conſeil de Sénateurs qui s'aſſembla le 15. de Janvier, qu'une réſolution ſi peu attenduë fut priſe. Le Cardinal Primat ayant mis ſur le tapis tous les chefs ſur leſquels il étoit à propos de délibérer, il fut impoſſible de rien conclurre ſur le plus grand nombre. On convint ſeulement; Que la Diéte Générale, qu'après pluſieurs remiſes on s'étoit propoſé de tenir au Mois de Mars, ſeroit renvoyée au Mois de Septembre, afin de faciliter les moyens de la tenir avec tranquillité; Que le Roi travailleroit de tout ſon pouvoir à la pacification des troubles de Lithuanie; Que pour cet effet il iroit faire quelque tems ſa reſidence dans ce Duché, & y pourroit faire marcher des Troupes Allemandes, pour donner du ſecours à la Maiſon de Sapieha; Qu'à l'égard du Couronnement de l'Electeur de Brandebourg en qualité de Roi de Pruſſe, cette affaire ſeroit remiſe à l'examen de la

pré-

prémiére Diéte Générale, ce qui n'empêcheroit pas que le Roi ne pût envoyer complimenter l'Electeur ſur ſa nouvelle dignité : enfin qu'il ſeroit permis à la Reine Douairiére de reſter quelque tems à Rome, ſans que cela pût préjudicier aux revenus & à la penſion qu'elle tiroit de la République. 1701.

Auguſte obtient ce qu'il déſire.

Ces réſolutions faiſoient que preſque tout demeuroit indecis. Cependant le Roi ne laiſſoit pas d'obtenir ce qu'il deſiroit. Il avoit principalement deux choſes à cœur : le rétabliſſement des Sapieha, & la continuation de la Guerre en Livonie. On lui facilitoit les moyens d'éxécuter ces deux choſes : l'une en lui permettant de faire marcher vers la Lithuanie des Troupes Allemandes ; l'autre en différant la Diéte, qui auroit pu s'oppoſer à la Guerre contre la Suéde.

Il veut rechercher le Czar qui le prévient.

Auguſte ne tarda pas à mettre à profit l'avantage qu'il venoit de s'aſſurer. Il devoit s'attendre que le vainqueur des Moſcovites viendroit fondre ſur ſes troupes, dès que la ſaiſon per-

1701. mettroit aux armées de tenir la campagne. Il penſoit à relever le courage du Czar qu'il croyoit abbattu par le mauvais ſuccès de la bataille de Narva, lorſqu'il ſe vit prévenir par ce Prince, qui l'exhorta lui-même à prendre une vigoureuſe réſolution, & qui demandoit à concerter avec lui les meſures qu'il devoit prendre, pour venger l'echec qu'il venoit de recevoir.

Ces deux Monarques avoient à réſiſter à un Ennemi commun. Le moyen qu'ils crurent le plus expédient pour la réuſſite de leur entrepriſe, fut d'entrer dans de nouveaux engagemens, & de ſerrer plus étroitement que jamais les nœuds de l'alliance qu'ils avoient enſemble. Ils convinrent d'une entrevuë. Elle ſe fit à Birzen petite Ville de Lithuanie, & dura quinze jours. Au milieu des plaiſirs, qui furent pouſſez à l'excès, car ces deux Princes y avoient à peu près un égal penchant; Auguſte préſenta au Czar un plan de la guerre qu'ils devoient faire de concert. Suivant ce Plan le Czar devoit mettre

Ils ont une entrevuë.

tre au mois de Juin deux cens mille hommes en campagne: le Roi de Pologne s'engageoit de lui fournir cinquante mille hommes de Troupes Allemandes, qui ſeroient achetées de différens Princes, & qui enſeigneroient la diſcipline militaire aux Moſcovites: d'autre part le Czar devoit envoyer cinquante mille hommes en Pologne, pour y apprendre l'art de la guerre; il s'engageoit de payer en deux ans trois millions de Reichſdales au Roi de Pologne, qui promettoit de ſon côté d'entretenir vingt-huit mille hommes d'infanterie & huit mille chevaux. Toutes ces Troupes devoient agir contre le Roi de Suéde en Livonie, en Ingrie & en Finlande. 1701.

Le Czar goûte le plan de la guerre.

On ne pouvoit imaginer rien de plus funeſte pour la Suéde, & peut-être pour une partie de l'Europe: c'étoit là le vrai moyen d'aguerrir les Moſcovites. Le Czar connut tout l'avantage de ce Plan: il l'accepta & ſe propoſa d'en recueillir tout le fruit qu'on lui laiſſoit entrevoir. Ces réſolutions étant priſes, les deux Monarques ſe rendirent enſemble à Mittau:

1701. tau : enſuite ils allérent viſiter les Forts de Dunamunde, d'Orange-Boom, & de Kokenhauſen, & enfin les Lignes, où l'Armée Saxonne étoit poſtée au voiſinage de Riga de l'autre côté de la Dwine : après quoi ils ſe ſéparérent, en ſe promettant de ſe ſoutenir l'un l'autre, & de ne point faire de paix ſéparée. Le Czar reprit la route de Pleskow, & le Roi de Pologne celle de Varſovie.

Mécontentement à la Cour de Pologne.

Auguſte à ſon retour dans ſa Capitale ne trouva pas les eſprits dans la tranquillité où il ſembloit qu'il les avoit laiſſez, quand il en étoit parti. Il s'en falloit de beaucoup qu'il n'eût payé entiérement toutes les ſommes qu'il avoit promiſes, ſoit avant ſon couronnement, ſoit après, pour s'affermir ſur le trône. On avoit fait réfléxion, que ſi l'on conſentoit qu'il continuât la guerre, il pourroit s'épuiſer de façon, qu'il ne ſeroit plus en état d'acquiter ſes promeſſes. Ce grief leur fit ouvrir les yeux ſur d'autres auxquels ils n'auroient pas fait grande attention, ſans cette circonſtance. Ils recommençoient à murmurer

murer de ce que, contre les Loix du Royaume, les Troupes Saxonnes demeuroient ſur les Terres de la République : ils témoignoient craindre que le deſſein du Roi ne tendît à opprimer leur liberté. A ces griefs on ajoutoit celui du delai de la Diéte Générale. 1701.

Dans les Provinces le mécontentement étoit plus grand, & on y parloit encore plus haut qu'à la Cour. Il ſe tint une Diéte particuliére dans la Grande Pologne : il y fut réſolu de députer vers le Roi & de lui faire les demandes ſuivantes : 1. d'ordonner que la Diéte générale ſe tînt au mois de Mai : 2. De conclurre la Paix avec la Suéde : 3. D'aſſoupir les troubles de Lithuanie : 4. De faire retirer les Troupes Saxonnes du Pays : 5. De proteſter contre la Royauté & le Couronnement de l'Electeur de Brandebourg. Et dans les Provinces.

Les Députez eurent audience le 20. de Mars. Le Roi qui voyoit que toute la République en général expliquoit ſes ſentimens par la bouche de ces Députez, crut devoir uſer Ménagemens dont uſe le Roi.

de

1701. de ménagement à leur égard : il leur fit un accueil gracieux & leur dit, que dans toutes ſes actions il n'avoit en vuë que la gloire de la République; que quoique la Diéte générale eût été renvoyée par le Sénat au mois de Septembre, il ne laiſſeroit pas de la faire tenir beaucoup plutôt; qu'il avoit pris cette réſolution avant l'arrivée des Députez, & qu'il feroit donner une réponſe par écrit aux demandes qui lui avoient été faites.

Diéte à Varſovie. La Diéte fut effectivement convoquée pour le 30. de Mai; & la Grande Pologne parut ſatisfaite de cette déférence du Roi. Mais lorſque la Diéte fut aſſemblée, les plaintes recommencérent, & la déſunion éclata parmi les Nonces dès le prémier jour. Ceux de Lithuanie refuſérent d'aſſiſter à la Meſſe du St. Eſprit & à la Proceſſion, parce que le Maréchal Sapieha prétendoit y être le bâton de ſa dignité à la main. Ils ne laiſſerent pas de ſe trouver aux Conférences, qui ſe tinrent pour la nomination d'un Directeur de l'Aſſemblée, en

en attendant qu'on eût fait choix d'un Maréchal. 1701.

On confia la bâton de Maréchal au Deputé de Poſnanie, & ce fut la ſeule choſe qui ſe paſſa ſans conteſtation. Quand on propoſa d'aller ſaluer le Roi ſelon la coutume, le mecontentement éclata: On ſe plaignit vivement des Troupes Saxonnes & l'on fit monter à vingt millions les dommages qu'elles avoient cauſez. Quelques Députez allérent juſqu'à dire, qu'il falloit en demander la réparation au Roi & le prier de faire retirer inceſſamment ſes Troupes, non ſeulement de la Pologne & de la Lithuanie; mais encore de la Livonie & de la Courlande: ils ajoutoient, qu'ils ne vouloient délibérer d'aucune autre affaire, ſi le Roi ne donnoit ſatisfaction à la République. D'autres plus modérez dirent qu'il falloit au moins donner au Roi le tems d'y penſer. Enfin il fut réſolu à la pluralité, qu'on envoyeroit au Roi des Députez qui lui repréſenteroient, qu'il étoit neceſſaire pour le bien de la République, qu'il renvoyât ſes Troupes en Saxe;

Plaintes qu'elle fait.

1701. Saxe; qu'il fît la Paix avec la Suede; qu'il éloignât du Conſeil les Miniſtres Allemands, & qu'il aſſoupît les différens de Lithuanie, au ſujet de la Maiſon de Sapieha.

Reponſe du Roi à ces plaintes.

Auguſte répondit qu'il n'avoit entrepris la Guerre que pour l'avantage de la République; que ſi elle trouvoit qu'il ne fût pas de ſon intérêt de la continuer, il étoit prêt à renvoyer ſes Troupes, à condition qu'on le garantiroit que le Roi de Suéde n'entreprendroit rien contre lui; & qu'enfin il vouloit bien concourir avec la Nobleſſe pour pacifier les troubles de Lithuanie. C'étoit en quelque maniére accorder tout ce qu'on demandoit. Cependant la plupart des Nonces ne furent point ſatisfaits de cette réponſe. Ils jugérent que le Roi penſoit moins à les contenter, qu'à éluder leurs demandes. Mais comme ils n'étoient pas eux-mêmes d'accord, ils reſolurent que chacune des trois Provinces qui forment la République s'aſſembleroit à part pour délibérer, & feroit enſuite rapport de ſes réſolutions à la Diéte. Cet expedient ne réuſſit

Les Nonces n'en ſont pas contens.

réuſſit pas mieux. Les Aſſemblées Provinciales furent auſſi diviſées que les Aſſemblées Générales ; de ſorte que l'impoſſibilité qu'il y avoit à réunir les eſprits, obligea à demander une nouvelle Diéte. Le choix du jour donna matiére à de nouvelles difficultez : les uns vouloient que la Diéte fût convoquée pour le 15. de Septembre : d'autres demandoient un terme plus éloigné. Perſonne ne vouloit céder. On fut contraint de s'en remettre à la déciſion du Roi, à condition qu'il convoqueroit l'Aſſemblée avant le prémier de Janvier 1702. On le pria en même tems de vouloir marquer le tems de la ſortie de ſes Troupes ; d'interpoſer ſon autorité, pour appaiſer les troubles de Lithuanie & d'ôter au Général Flémming la Charge de Grand Ecuyer de Lithuanie, pour la donner à un Lithuanien. 1701.

Ce fut le prémier Député de Poſnanie, qu'on chargea de cette commiſſion, comme ayant fait pendant la Diéte la fonction de Maréchal. Le Roi lui répondit qu'il convoqueroit une

Promeſſes que le Roi fait à la Diéte.

1701. une autre Diéte Générale pour le 22. de Décembre; & qu'il renvoyeroit ſes Troupes Allemandes, dès qu'il auroit fait la Paix avec la Suéde. Sur cela la Diéte ſe ſépara ſans avoir pris aucune réſolution. Elle ne fut pas ſeulement renvoyée au Mois de Décembre, elle fut entiérement annullée, afin d'éluder les plaintes de ceux qui avoient été remis à cette Aſſemblée pour quelque ſatisfaction.

Le Roi de Suéde eſt informé des projets faits contre lui.

Tandis qu'Auguſte étoit occupé à répondre aux plaintes des Polonois & à empêcher qu'ils ne ſe portaſſent à quelque réſolution violente, le Roi de Suéde ſongeoit à prévenir le ſuccès des projets formez dans l'entrevuë de Birzen. Les Conférences s'y étoient tenuës la nuit, afin de rendre les réſolutions plus ſecrétes. Cette précaution avoit été inutile: le Monarque Suédois avoit eu à Birzen un Eſpion, qui s'étant inſinué adroitement dans la familiarité des Secretaires de quelques Miniſtres de Pologne & de Ruſſie, tira d'eux le ſecret de leurs Maî-

Maîtres & courut le revéler au Prince qui l'avoit mis en beſogne. 1701.

Les Suédois avoient paſſé l'hiver auprès de Narva ; & les Troupes Saxonnes étoient demeurées dans leurs Lignes, le long de la Dwine, dans le voiſinage de Riga. Charles XII. ſavoit que ces Troupes devoient être augmentées au prémier jour de vingt mille Coſaques & de vingt mille Moſcovites. Il réſolut d'attaquer l'Ennemi avant qu'il eût reçu ce renfort, ſe mit en marche à la tête de quinze mille hommes d'Infanterie & de cinq mille de Cavalerie, & s'approcha de la Dwine, qu'il entreprit de paſſer à la vuë des Saxons qui étoient de l'autre côté. La nuit du 17. au 18. de Juillet il fit jetter un pont depuis Riga juſqu'à une Iſle ſituée au milieu de la Riviére. Six Bataillons y paſſérent, & le 18. à la pointe du jour ils s'embarquerent ſur des batteaux d'une nouvelle invention, dont les bords plus élevez qu'à l'ordinaire couvroient les troupes & pouvoient auſſi ſe baiſſer pour former un pont, afin de favoriſer le débarquement. Il paſſe la Dwine.

1701. Ces ſix Bataillons abordérent au rivage oppoſé dans un endroit marécageux ; & à meſure qu'ils débarquoient, les batteaux alloient ſe ranger à leur droite & à leur gauche pour les ſoutenir par le feu de leur Canon. Une autre choſe facilita encore le débarquement : c'étoit un grand nombre de barques chargées de chanvre & de paille mouillée ; On y mit le feu il en ſortoit une fumée épaiſſe, que le vent, favorable aux Suédois, chaſſoit du côté des Saxons ; ce qui leur déroboit la vuë de l'Ennemi & les empêchoit de s'oppoſer à ſa deſcente.

Il bat l'Armée Saxonne.

A meſure que l'Infanterie prenoit terre, elle ſe rangeoit derriére ſes chevaux de Friſe & s'en faiſoit un Retranchement. Les Saxons au nombre de cinq Bataillons & de dix ſept Eſcadrons allérent l'attaquer avec aſſez de vigueur. Mais ſoit qu'ils n'euſſent pas l'avantage du terrain, ſoit qu'ils ſe rebutaſſent en voyant la contenance hardie des Suédois, ils ſe retirérent dans un lieu ſec, flanqué d'un marais & d'un bois où étoit leur Artillerie. Charles animé par le prémier

mier ſuccès qu'il avoit eu, ne balança pas à les venir attaquer: d'ailleurs il avoit plus de quinze mille hommes, & le Duc de Courlande n'en avoit que douze. Le choc fut vif: le combat ſanglant. Le Duc n'oublia rien pour encourager ſes Troupes. Il eut deux chevaux tuez ſous lui. Il chargea trois fois la garde du Roi de Suéde; mais ayant été renverſé de deſſus ſon cheval, d'un coup de croſſe de mouſquet que lui donna un Suédois, l'épouvante ſe mit dans ſon Armée: elle ne rendit plus de combat; chaque ſoldat ne chercha plus ſon ſalut que dans la fuite & les Cuiraſſiers du Duc eurent bien de la peine à le relever & à le tirer de la mêlée. 1701.

Il pourſuit les fuyards.

Ce Prince commençoit à rallier ſes Troupes à Thomsdorp, environ cinq milles au-deſſus de Riga; les Suédois qui le pourſuivoient, le contraignirent de fuir vers Kokenhauſen, où étoit le gros de l'Armée Saxonne, avec les vingt mille Moſcovites qui étoient venus la joindre. Elle ne s'y crut pas en ſureté; elle ſe retira en Lithuanie, ſous le canon de Birzen,

1701. après avoir fait ſauter les fortifications de Kokenhauſen.

Avantages des Suedois ſur les Moſcovites.

Cet échec coûta au Roi de Pologne autour de deux mille hommes ſans compter près de quinze cens priſonniers & un butin aſſez conſiderable. Il avoit été précédé quelques jours auparavant d'un autre avantage que les Suédois avoient remporté ſur ſix mille Moſcovites, dont trois mille étoient demeurez ſur la place. Il fut ſuivi de la perte de Mittau, Capitale du Duché de Courlande, de la réduction de toutes les Places dont les Saxons s'étoient emparez & de la perte de tous leurs magazins. Il ne leur reſta que le Fort de Dunamunde, qui tint juſqu'à la fin de l'année. Les Envoyez de l'Empereur, du Roi de Dannemarc & des Etats Généraux offrirent la médiation de leurs Maîtres pour accomoder les différens entre le Roi de Pologne & le Roi de Suéde : celui-ci fier du ſuccès de ſes armes dit, qu'il ne pouvoit leur donner audience qu'à la fin de la Campagne. Déja il avoit conçu le deſſein de détrôner ſon Enne-

nemi: deſſein qui eût pu être mis au nombre des choſes impoſſibles, ſi l'événement ne l'eût vérifié. 1701.

La nouvelle de la défaite des Saxons, ayant été portée à Varſovie, y jetta la Cour dans la conſternation. Auguſte en fut d'autant plus frappé, qu'il voyoit que c'étoit l'élite de ſes Troupes, qui avoit laiſſé paſſer la Dwine aux Suédois, & que bien loin de s'attendre à une pareille déroute, il ſe flattoit que ſon armée fortifiée par le renfort que lui avoient amené les Moſcovites, ſeroit en état de pénétrer bien avant dans la Livonie. Conſternation d'Auguſte.

Ce Prince regrettoit de n'avoir pu lui même ſe rendre à la tête de ſon Armée: il en avoit été empêché par un accident. Il étoit tombé de cheval, en revenant de dîner d'une maiſon de Plaiſance à deux lieuës de Varſovie, & s'étoit démis le bras gauche.

Mais ſi le Roi fut touché de la défaite de ſes Troupes, les Mécontens du Royaume qu'on nommoit communément les Républicains, s'en réjouïrent. Ils prévoyoient qu'Auguſte Joie de ſes Ennemis.

1701. guſte ſeroit enfin obligé de faire ſortir du Pays ſes Troupes Allemandes; car ils ne s'imaginoient pas que la Pologne eût rien à appréhender des Armes Suédoiſes. Le Primat, s'il eſt vrai qu'il agît encore ſincérement alors, en avoit la même opinion; & il le témoigna au Roi de Suéde dans une lettre qu'il lui écrivit de l'avis du Sénat le 27. de Juillet. Il lui diſoit que l'amitié ſincére, que la Nation Polonoiſe avoit coutume d'entretenir avec ſes voiſins, l'amour de la juſtice, un préſſentiment de l'avenir & la foi des Traitez conclus entre la Pologne & la Suéde, avoient détourné la République de s'engager dans la Guerre préſente; qu'il avoit paru dans la derniére Diéte Générale, que le Roi de Pologne, entrant dans les ſentimens de ceux qui étoient portez pour la Paix, ne ſouhaitoit rien tant, que de voir cette Guerre terminée; que ſi néanmoins le Ciel en décidoit autrement, il conjuroit ſa Majeſté Suédoiſe, au nom & ſelon les vœux de toute la République, de ne point faire de dommage & encore moins d'in-

Le Primat écrit au Roi de Suéde.

d'invaſion ſur les Frontiéres du Royaume, ni dans les Provinces qui en dépendent : enſorte, ajoutoit-il, que votre Majeſté conſerve avec nous la même amitié, que nous avons inviolablement entretenuë de notre part. 1701.

Dans le même tems, la Nobleſſe de Lithuanië envoya au Roi Charles deux Députez, qui lui remirent un Mémoire conçu à peu près dans les mêmes termes. Après avoir repréſenté que la République étoit un Corps diſtinct du Roi, qu'elle étoit en parfaite amitié avec la Couronne de Suéde, & qu'elle n'avoit jamais conſenti à l'invaſion de la Livonie; On ſupplioit Charles de retirer ſes Troupes des Villes & des Frontiéres de Pologne : On l'aſſuroit que l'on obſerveroit religieuſement le Traité d'Oliva, & qu'on ne participeroit à aucune démarche capable de lui déplaire. Députation vers ce Prince.

Le Roi de Suéde ne convenoit pas que toute la République eût entretenu inviolablement l'amitié avec la Suéde. Pluſieurs Membres de ce

1701. grand Corps avoient favoriſé l'entrepriſe d'Auguſte ſur la Livonie, & l'on avoit vu quantité de Polonois dans ſon Armée. De plus Charles n'ignoroit pas que la République avoit laiſſé rompre la glace, dans le deſſein de ſe mettre de la partie, ſi l'éntrepriſe réuſſiſſoit. Néanmoins ce Monarque répondit au Primat d'un ſtyle à faire croire qu'il n'avoit aucun reſſentiment contre les Polonois. Il déclaroit être ſatisfait de la République, par rapport à la Guerre que lui avoit faite Auguſte, & témoignoit d'avoir fort à cœur d'entretenir avec elle une parfaite intelligence. Il ajoutoit que ſon ſéjour en Courlande ne devoit lui donner aucun ombrage, & que le Duc Ferdinand ayant pris part à cette Guerre d'une manière ſi ouverte, il ne pouvoit moins faire que d'uſer de ſes droits contre un Ennemi déclaré. Je n'ignore pas les maux de la République, diſoit-il en finiſſant, ni l'oppreſſion qu'elle ſouffre de la part des Troupes Saxonnes, ni le violement de vos libertez par le Roi Auguſte, qui ſe rend

Sa réponſe au Primat.

rend par là indigne du trône qu'il occupe. C'eſt pourquoi je ſuis prêt à aider la République de tout mon pouvoir, afin qu'elle puiſſe maintenir ſes Lois & ſa liberté. 1701.

Deux choſes empêchérent que cette lettre n'eût l'effet que le Roi de Suede s'en étoit promis. L'offre qu'il faiſoit de delivrer la Pologne de l'oppreſſion fit ouvrir les yeux à une Nation qui n'aima jamais que ſes voiſins ſe mêlaſſent de ſes affaires. L'idée d'une Armée étrangére prête à entrer dans le Royaume, allarma les eſprits, & força de chercher à parer le coup, en mettant Auguſte en état de reſiſter à un Ennemi qui oſoit entreprendre de le détroner. Mais ce qui décida & qui changea tout d'un coup le mécontentement en confiance & en tendreſſe; ce fut la démarche que fit Auguſte de renvoyer l'Armée Saxonne. L'eloignement de ces Troupes étrangéres, ôtant déſormais tout prétexte de plaintes, diſſipa l'ombrage qu'on avoit pris: chacun temoigna autant de zéle pour la défenſe de ſa perſonne & de ſon trône,

Obſtacles qu'il trouve.

Auguſte renvoye ſes Troupes Saxonnes.

1701. ne, qu'il avoit paru peu de tems auparavant disposé à l'abandonner. Le Primat lui-même quoique d'intelligence avec Charles pour le détrônement d'Auguste, envoya aux Palatinats des Lettres circulaires, où il représentoit que le mauvais succès des armes du Roi intéressoit toute la République, qui devoit être, disoit-il, aussi unie avec lui, que la tête l'est avec les autres membres du Corps humain : il détailloit tous les mouvemens qu'il s'étoit donnez pour accommoder les deux Rois qui étoient en armes, & pour engager le Roi de Suéde à épargner les frontiéres du Royaume, & à vivre en bonne intelligence avec la République : il faisoit voir que Auguste ayant retiré toutes ses Troupes non seulement de la Courlande, mais aussi de la Lithuanie, il étoit du devoir de la République de prendre soin de sa personne, qui se trouvoit destituée de Troupes. Le danger, ajoutoit-il, n'est pas présentement à la porte, il est dans la maison. Il faut penser aux moyens de s'en délivrer promptement, sans per-

Lettres circulaires du Primat.

perdre de tems à de longues délibérations. 1701.

Le Roi écrivit auſſi dans le même tems des Lettres circulaires. Il y notifioit à la Nobleſſe, que pour complaire à la République, il avoit renvoyé ſes Troupes en Saxe; que par-là il ſe trouvoit dénué de forces & expoſé à tout ce que le Vainqueur voudroit entreprendre, & que la République n'ayant elle-même qu'un petit nombre de Troupes, elle ſe trouvoit dans le même peril que lui. A cette nouvelle les Palatinats de Cracovie, de Lublin & de Sandomir firent aſſurer ce Prince par leurs Députez, qu'ils étoient réſolus à l'aſſiſter de leurs biens & de leurs vies. Le Palatinat de Cujavie ſomma de plus le Primat d'écrire au Roi de Suéde, que comme la République ne l'avoit jamais prié de ſe mêler de ſes affaires, elle eſpéroit qu'il ne tenteroit rien pour la détourner de la fidélité qu'elle devoit à ſon Souverain. Tous les autres Palatinats de la Pologne déclarérent Ennemis de la Patrie, quiconque ne s'employeroit pas de tout

Lettres du Roi à la Nobleſſe.

Sommation faite au Primat.

1701. tout ſon pouvoir à la conſervation de l'honneur, de la réputation, & de la perſonne du Roi. Quant à la Lithuanie, elle ne fit aucune demarche; parce que la diviſion y étoit toujours fort grande.

L'ardeur du Czar rallentie.

Juſque-là le Czar ne s'étoit pas preſſé d'éxécuter le Plan qu'il avoit fait avec Auguſte dans l'entrevuë de Birzen. La mauvaiſe fortune de l'Armée Saxonne avoit rallenti l'ardeur qu'il avoit de venger la perte de la Bataille de Narva; outre qu'il voyoit Auguſte hors d'état de l'aider des cinquante mille hommes, qu'il devoit faire lever dans l'Empire. Il ſe contenta d'envoyer dans la Livonie vingt mille Moſcovites, qui furent quelquefois aux mains avec les Suedois; mais preſque toujours avec perte; & qui ſe rétirérent enfin dans leur Pays.

Promeſſes des Polonois au Roi.

Auguſte n'avoit plus de ſecours à attendre que des Polonois; mais il ſembloit qu'il pouvoit compter ſur eux. Tous les jours de nouveaux Députez venoient promettre de la part des Diétes particuliéres, que la Nobleſſe

bleſſe prendroit ſa défenſe : le Sénat avoit réſolu de faire la guerre au Roi Charles, s'il s'obſtinoit à pourſuivre ſes conquêtes ; & après la démarche que venoient de faire les Sénateurs, le diſſimulé Primat n'avoit pu ſe diſpenſer d'écrire de nouveau au Roi de Suéde, comme il en avoit été ſommé par le Palatinat de Cujavie. Le ſtyle de ſa lettre étoit touchant : on y voyoit ces expreſſions inſinuantes dictées en apparence par l'eſprit de concorde & de juſtice, piéges dont l'eſprit humain peut dificilement ſe garantir, s'il ne connoît à fond le motif de celui qui les met en œuvre. 1701.

Lettre du Primat au Roi de Suéde.

Charles qui connoiſſoit les véritables intentions du Cardinal, ſavoit à quoi s'en tenir. Bien loin de ſe laiſſer fléchir aux exhortations que lui faiſoit le Primat d'uſer de ſa fortune avec modération, il montra par ſa réponſe qu'il étoit plus ſenſible à la gloire de la vengeance, qu'à celle de vaincre ſon reſſentiment. Il declaroit qu'il vouloit entretenir l'ancienne amitié & la bonne intelligence avec

Reponſe que lui fait ce Prince.

1701. avec la République, pourvu qu'elle ne ſe mêlât point de l'injuſte guerre que lui faiſoit le Roi de Pologne, qu'il étoit juſte & convenable à l'interêt commun d'ôter le gouvernement à un Roi, qui avoit enfraint les priviléges des Polonois, & de lui donner un ſucceſſeur en qui on pût avoir plus de confiance & dont le voiſinage fût moins dangereux. C'eſt, pourſuivoit-il, le veritable moyen de prévenir la ruine tôtale de la République, que de la délivrer d'un Roi, qui viole les principaux points des Capitulations, qui fait tous ſes efforts pour détruire la liberté de la nobleſſe, & pour impoſer à la Nation le joug d'un autorité despotique.

Divers effets qu'elle produit.

Cette lettre ne fit pas le même effet ſur tous les eſprits. Si elle picqua d'honneur un grand nombre de Polonois & les engagea de ſe dévouer à la defenſe & à la conſervation de la dignité de leur Souverain, elle en intimida d'autres, qui craignoient l'entrée d'une Armée victorieuſe ſur les terres de la République: enfin elle en

encouragea d'autres qui juſque-là s'étoient contentez de cabaler en ſecret. Ils levérent le maſque, & commencérent à ſe déclarer ouvertement pour la liberté & pour la juſtice; quoique l'on ne ſût guére ce que l'on prétendoit par ces deux choſes. 1701.

La diviſion & le déſordre étoient encore plus grands dans la Lithuanie. Tant que les Sapieha avoient vu le Roi en état de les appuyer, ils s'étoient tenus attachez à ce Prince. Quand ils apprirent qu'il avoit renvoyé ſes Troupes & qu'ils n'avoient plus de ſecours à attendre de ſa part, ils recherchérent le Roi de Suéde & s'engagérent de favoriſer ſes deſſeins. Mais en même tems Oginski & ſes Adhérans, par une démarche aſſez biſarre, ſe tournérent du côté d'Auguſte, s'attachérent à ſon ſervice & promirent de ſoutenir ſes intérêts au péril de leur vie. Déſordres en Lituanie.

Le Roi de Suéde avoit fait marcher quelques compagnies de Dragons au ſecours des Sapieha, qui les chargérent de garder le paſſage de Kroting. Ces Troupes ne faiſoient

1701. en tout que deux cens Dragons. Auſſi-tôt Oginski ſe mit à la tête de deux mille hommes & alla les attaquer. Malgré la ſuperiorité du nombre, Oginski fut repouſſé avec perte. Ce fut là le commencement de la rupture entre les Lithuaniens & les Suédois. Le Roi Charles qui juſques-là avoit ordonné à ſes gens de s'abſtenir de toute violence, envoya en Lithuanie un nouveau détachement de deux mille cinq cens hommes, ſous le conduite du Colonel Humeregrer Ecoſſois, & leur donna ordre de ne plus rien ménager & d'attaquer Oginski par tout où ils le rencontreroient. Peu de tems après il ſuivit lui même ce détachement à la tête de ſa garde à cheval & de deux mille Grenadiers.

Oginski eſt repouſſé avec perte.

Oginski étoit poſté auprès de Pelzen avec quatorze mille hommes : Dans le tems que les Suedois s'approchoient de lui, il détacha quatre mille hommes à qui il donna ordre d'aller faire le dégât ſur les terres du Chancelier Radziwil, qui ſuivoit le parti des Sapieha. Le Roi de Suéde pro-

profita de cette occaſion pour l'aller attaquer. A ſon approche Oginski ſe mit en Bataille & ſoutint le prémier choc de pied ferme. Mais le Roi ayant paru à la tête de cinq cens Grenadiers, la Cavalerie Lithuanienne, qui ne put ſoutenir leur feu, fut miſe en déroute & ne diſputa plus la victoire. Charles ne fit plus de difficulté alors de prendre ſes quartiers en Lithuanie & dans la Province de Samogitie. Il publia une Déclaration portant qu'il ne ceſſeroit point de pourſuivre Oginski & ſes Partiſans, qu'on n'eût rendu juſtice aux Sapieha. 1701. Autre échec qu'il reçoit.

Les Suédois eurent à peu près dans le même tems un autre avantage. Le Roi Charles n'avoit point voulu aſſiéger le Fort de Dunamunde dans les formes: il s'étoit contenté de le tenir bloqué & d'y faire jetter quelques bombes. Le Colonel Canitz, qui commandoit dans ce Fort, ſe trouvant réduit à l'extrémité, ſans munitions, ſans eſpoir de ſecours, & n'ayant plus que 54. hommes en état de ſervice, demanda à capituler le Le Fort de Dunamunde rendu aux Suédois.

1701. 15. de Decembre, & envoya même au Comte Dahlberg un projet des conditions auxquelles il offroit de ſe rendre. Ces conditions furent envoyées auſſi-tôt au Roi; quoique l'on fut perſuadé qu'il ne les accepteroit pas & qu'il voudroit avoir la Place à diſcrétion. On y fut pourtant trompé. Charles admira la fidélité du Gouverneur, donna des louanges à ſon courage, & pour lui marquer ſon eſtime, il lui accorda une capitulation auſſi honorable, qu'il pouvoit la ſouhaiter. Elle fut ſignée le 21. après quatre mois de blocus & l'évacuation fut faite le lendemain.

Diéte Générale à Varſovie.

Le même jour que le Fort de Dunamunde fut évacué on fit à Varſovie l'ouverture de la Diéte Générale. Le bâton de Maréchal de la Diéte y fut préſenté par proviſion au Nonce de Siradie qui l'accepta. Mais quand on voulut propoſer l'élection d'un Maréchal, trois Députez dirent que leurs Inſtructions portoient, qu'ils ne conſentiroient point à cette élection, qu'auparavant on n'eût appaiſé les troubles de Lithuanie. Les Nonces de ce Du-

Duché s'oppoſérent fortement à cette demande, & Zaradeek, Enſeigne de la Province de Samogitie, lut un endroit de ſes Inſtructions qui embarraſſa la Diéte: Il y étoit marqué poſitivement, que les Nonces de cette Province ne conſentiroient à aucun accommodement avec la Maiſon de Sapieha, ſous peine de perdre leur honneur & leurs biens; que l'on procederoit d'abord à l'élection d'un Maréchal, & qu'on prononceroit enſuite une ſentence contre les Sapieha, pour les declarer infames & Ennemis de la Patrie. 1701.

Zembec, Référendaire de la Couronne, ayant obtenu le 23. la permiſſion de parler, conſeilla d'éprouver d'abord les moyens de la douceur, pour terminer les différens de Lithuanie, & d'envoyer enſuite des Députez au Roi de Suéde, pour lui demander qu'il eût à ſe retirer de la République. Trois Députez de la petite Pologne appuyérent cette propoſition de leur ſuffrages. Zaradeek s'y oppoſa fortement & répetta ce qu'il avoit dit le jour précédent. Les Propoſition qui y eſt faite.

1701. Nonces de Podlachie lui repliquérent qu'on ne pouvoit pas traiter les Princes de la Maiſon de Sapieha comme des Ennemis de la Patrie, & les déclarer infames, puis qu'ils n'étoient encore convaincus d'aucun crime. Un Nonce de Czerſſe repréſenta que les titres d'infames & d'ennemis de la Patrie convenoient mieux aux Républicains de Lithuanie, qui vouloient reconnoître le Roi pour maître abſolu. Les Lithuaniens ne repondirent point à cette recrimination. Un d'entre eux au contraire proteſta, que toute la Lithuanie ne s'oppoſoit pas à l'accommodement avec la Maiſon de Sapieha, & qu'une bonne partie de la Nobleſſe ne ſouhaitoit rien plus ardemment, que de pouvoir trouver des moyens équitables pour appaiſer les différens. Sur les repréſentations qui furent faites par Humieniski, Nonce de Ruſſie, on chargea le Maréchal Proviſionnel de demander au Roi, s'il ſouhaitoit ſincérement que les différens de Lithuanie fuſſent terminez.

Autre propoſition.

On s'attendoit de recevoir dans la troi-

troiſiême Seſſion une réponſe du Roi. Mais le Maréchal dit, qu'il n'avoit oſé faire aucune propoſition à S. M. parce que la réſolution de la Diéte n'avoit pas été unanime. Sur cela trois Nonces de Mazovie propoſérent de charger le Maréchal de faire au Roi les demandes ſuivantes: „ 1. S'il „ ſavoit quelques moyens pour paci- „ fier les troubles de Lithuanie: „ 2. De dégrader ceux qui avoient „ conſeillé la guerre de Livonie: „ 3. De renvoyer en Saxe le reſte „ des Troupes Allemandes qui étoit „ dans la Province de Mazovie ". Tous les Deputez conſentirent à ces demandes & l'Aſſemblée ſe ſépara juſqu'après les Fêtes. 1701.

Le 29. le Maréchal proviſionnel fit le rapport de ſa commiſſion. Il dit que le Roi lui avoit répondu: 1. Qu'il avoit fait tout ce qui avoit dépendu de lui pour appaiſer les troubles de Lithuanie; mais que ſes bonnes intentions n'avoient pas eu l'effet qu'il en avoit eſpéré, & qu'il prioit la République elle-même de chercher les moyens les plus conve- Rapport du Maréchal Proviſionnel.

1701. nables pour pouvoir parvenir au but qu'on ſe propoſoit : 2. Qu'il ignoroit s'il y avoit encore des Troupes Allemandes dans la Mazovie ; & que ſi cela étoit, il donneroit ſes ordres pour les faire ſortir : 3. Qu'il avoit déja déclaré les motifs qui lui avoient fait entreprendre la guerre de Livonie ; ſavoir pour ſatisfaire aux *Pacta Conventa*, qui l'obligeoient à réunir à la Couronne les Provinces qui avoient été envahies. Il y eut quelques débats ce jour-là. On avoit propoſé que toute l'Aſſemblée allât trouver le Roi, afin de le prier de vouloir s'employer ſincérement pour pacifier les différens de Lithuanie ; & l'on ne put s'accorder ſur ce point.

Ordre qui lui eſt donné.

Le 30. on convint d'ordonner au Maréchal qu'il allât ſupplier le Roi de faire reprendre les Traitez, qui avoient été commencez au ſujet des affaires de Lithuanie, & de fixer un terme & un lieu où ſe trouveroient les Députez de la Diéte & ceux du Sénat. On reçut la réponſe du Roi le lendemain. Elle portoit qu'à la re-

recommandation de la Nobleſſe il vouloit bien faire reprendre les Traitez commencez & nommer pour Commiſſaires les Sénateurs préſents. On fit une nouvelle priére au Roi: on lui demanda que les Traitez fuſſent terminez dans trois jours. 1701.

Dès qu'on eût entamé les conférences, il y eut de grandes difficultez de la part des Sénateurs Commiſſaires. Ils ne pouvoient entre autres conſentir à l'amniſtie générale, que la Maiſon de Sapieha ne vouloit point accorder. Elle demandoit fortement la punition de ceux qui avoient donné la mort au jeune Prince Sapieha, Grand Ecuyer de Lithuanie; & les Lithuaniens au contraire prétendoient, qu'ayant fait tant que de conſentir à un accomodement, la Maiſon de Sapieha ne devoit point faire difficulté de mettre dans un oubli général tout ce qui s'étoit paſſé. Enfin après quelques debats, on convint le 16. de Janvier: „ Que la „ Maiſon de Sapieha ſeroit rétablie „ dans tous ſes biens, honneurs, „ charges & prérogatives, dont elle 1702.

Rétabliſſement de la Maiſon de Sapieha.

1702. „ avoit joüi par le paſſé; Que tou-
„ tes les hoſtilitez, injures & dom-
„ mages cauſez de part & d'autre
„ pendant les troubles, ſeroient ou-
„ bliez & pardonnez au moyen de
„ l'amniſtie (*a*) générale qui étoit
„ accordée; Que la diſpute entre la
„ Maiſon de Sapieha & celle de Rad-
„ ziwil, touchant la tutelle de la
„ Princeſſe de Neubourg, ſeroit ren-
„ voyée à l'arbitrage de quelques
„ perſonnes d'autorité ".

Cet accommodement fut ſigné le 17. par les deux Partis, & l'on ſe rendit enſuite dans la grande Egliſe, où l'on chanta le *Te Deum* en actions de graces. La Diéte Générale reprit alors ſes délibérations, pour convenir d'une Ambaſſade, qui devoit être envoyée au Roi de Suéde, pour élire un Maréchal & pour délibérer ſur divers points qui concernoient l'état des affaires du Royaume. Mais la di-

La Diéte ſe ſépare tumultueuſement.

vi-

(*a*) On exceptoit de l'amniſtie un certain Chanoine nommé *Biezoo*, qui devoit être jugé; parce qu'il avoit été le principal auteur du meurtre du jeune Prince de Sapieha.

viſion s'étant miſe parmi les Nonces, la Diéte qui voyoit ne pouvoir prendre aucunes réſolutions, ſe ſépara tumultueuſement le 7. de Fevrier. 1702.

Pour ſuppléer au defaut des Réſolutions de la Diéte Générale, Auguſte convoqua un grand Conſeil. Les points qu'il propoſa à décider, faiſoient connoître l'embarras où il ſe trouvoit. Il demandoit comment on pouvoit chaſſer les Suédois de la Lithuanie? Si le Sénat ne pourroit pas trouver un reméde plus convenable que l'Ambaſſade qu'on avoit propoſé d'envoyer au Roi de Suéde? En cas que cette Ambaſſade eût lieu, de quelles perſonnes elle ſeroit compoſée? Quels ſujets on choiſiroit & où l'on prendroit l'argent néceſſaire pour leur dépenſe? quelle reponſe on rendroit à l'Ambaſſadeur de Moſcovie, qui demandoit d'être admis à l'audience; & ſi l'on envoyeroit une Ambaſſade au Czar? Ce qu'il y avoit à faire pour la ſurété du Roi & de la République, en cas que les Suedois entraſſent plus avant dans le Royaume? A quels nouveaux moyens on devoit avoir recours pour ſubve-

Aſſemblée d'un Grand Conſeil.

nir

1702. nir aux dépenſes de l'Artillerie, des Munitions & de l'Armée?

Propoſitions que le Roi y fait faire.

On étoit occupé à délibérer ſur ces Articles, lorque le Roi envoya le Palatin de Marienbourg, pour faire deux autres propoſitions. Prémiérement il offroit de payer de ſes propres deniers deux Quartiers à l'Armée de la Couronne, à condition qu'elle l'aſſiſteroit contre le Roi de Suéde: ſecondement il demandoit qu'on lui permît de faire venir douze mille Saxons pour les joindre à l'Armée de la Couronne. Le Primat répondit au nom de l'Aſſemblée; & ſa réponſe devoit du moins donner à penſer qu'il étoit d'intelligence avec le Roi de Suéde. Il dit qu'à l'égard du prémier point, ce ſeroit une dépenſe inutile, puiſque l'Armée ne s'engageroit pas dans cette guerre, ſans le conſentement de la République. A l'égard du ſecond point il fit entendre, qu'il ne conſeilloit pas au Roi de faire revenir ſes Troupes Saxonnes, parce que ce ſeroit le moyen d'exciter de nouveaux troubles dans le Royaume.

Le

Le grand Conſeil ne laiſſa pas de decider pluſieurs points ; entre autres ; que la Poſpolite monteroit à cheval, afin qu'en cas de beſoin la République ſe trouvât en état de défenſe ; que le Roi inviteroit les Puiſſances garantes de la Paix d'Oliva à s'employer pour le maintien de ce Traité ; qu'il donneroit audience à l'Ambaſſadeur de Moſcovie ; qu'il ne nommeroit point un Miniſtre, pour aller reſider auprès du Czar, que du conſentement de la prochaine Diéte ; & qu'on envoyeroit au Roi de Suéde l'Ambaſſade qui avoit été propoſée. 1702. Points décidez par cette Aſſemblée.

Auguſte, obligé de ſe remettre à la diſcrétion des Sénateurs, tâcha de ſauver du moins l'honneur de la Royauté : il fit partir un de ſes Chambellans, nommé von Sacken, pour aller en Lithuanie notifier au Roi Charles, que l'Ambaſſade de la République ſe mettroit inceſſamment en chemin, & pour lui demander en quel lieu il lui plairoit de la recevoir & de lui donner audience. Mais comme ce Chambellan n'avoit pas eu Auguſte envoye un de ſes Chambellans au Roi de Suéde.

1702. eu la précaution de prendre un paſſeport du Primat on le fit arrêter, comme étant venu de la part d'un Prince Ennemi.

Ambaſſade de la Republique au même Prince.

L'Ambaſſade ne laiſſa pas de partir. Elle étoit compoſée de cinq Sénateurs; Savoir du Waiwode Galeski, du Comte de Tarlo, des deux Kriſpins & d'Oginski. Ils rencontrérent le Roi de Suéde à Dlogowietz, lieu ſitué à quelques milles en deça de Grodno; car Charles ayant laiſſé des Garniſons dans quelques Places du Duché de Lithuanie, s'étoit mis en marche & s'approchoit de la Pologne. Ce Prince donna audience aux Ambaſſadeurs dans ſa tente. Dans le diſcours qui lui fut fait, les Ambaſſadeurs le ſupplioient, de vouloir maintenir la Paix avec la République, ſoulager le Pays & permettre qu'ils entraſſent en conférence avec ſes Miniſtres. Le Comte Piper leur répondit au nom de ſon maître; que leurs propoſitions étoient agréables; que Charles n'avoit pris les armes, que par la néceſſité de ſauver ſes Etats de l'invaſion de l'Ennemi; que ſa con-

conduite étoit fondée ſur le droit de la Nature & des Gens; qu'il alloit travailler en même tems au repos & à la ſureté de la République, & qu'il comptoit que tous les bons Polonois agiroient de concert avec lui. 1702.

Charles promit encore aux Ambaſſadeurs de nommer des Commiſſaires pour conférer avec eux, & indiqua même le lieu, où ſe tiendroient ces Conférences, mais ſoit qu'il ne crût pas devoir retarder ſa marche; ſoit qu'il ne trouvât pas la République aſſez prompte à entrer dans ſes vuës, il leur fit dire qu'il feroit tenir les Conférences à Varſovie; & auſſitôt il prit ſa route vers cette Capitale. Il ſe fit précéder par un nouveau Manifeſte. Dans cet Ecrit il déclaroit qu'il ne ſortiroit point du Royaume que le Roi de Pologne ſon Ennemi & celui de la République, ne fût retourné en Saxe, & qu'on ne lui eût donné un Succeſſeur. Il invitoit les Polonois à ſe joindre à lui; & tâchoit de leur prouver que leurs intérêts & les ſiens ne différoient en rien.

Qui avance juſqu'à Varſovie.

Après

1702. Après cette Déclaration autentique il continua ſa marche vers Varſovie, à la tête de dix mille hommes. Le Roi l'avoit deja abandonnée quatre jours avant que l'Armée Suédoiſe en aprochât : Il en étoit parti le 16. de Mai, & s'étoit retiré à Cracovie, où le Nonce du Pape & les Miniſtres de l'Empereur & du Czar l'avoient ſuivi. Un petit nombre de Sénateurs s'y étoit auſſi rendu. Avant ſon départ il avoit tenu un Conſeil avec eux, & il y avoit été arrêté, que l'Armée de la Couronne ſe mettroit en campagne, qu'elle s'aſſembleroit le 26. du même mois de Mai auprès de Léopol, & que le Roi pourroit y joindre les ſix mille Saxons qui lui avoient été accordez pour ſa garde par les *Pacta conventa*; mais on éxigeoit qu'ils ſeroient commandez par le Maréchal de la Couronne, & qu'ils ſortiroient du Royaume, auſſi-tôt que la paix ſeroit faite; Qu'Auguſte feroit publier des Univerſaux pour la convocation des Diétes Provinciales, afin d'en tirer les ſecours néceſſaires dans l'oc-

Auguſte ſe retire à Cracovie.

l'occurrence où l'on étoit ; Que le Roi & le Primat demanderoient aux Puiſſances garantes de la Paix d'Oliva & principalement à l'Empereur d'interpoſer leurs bons offices, pour ménager la Paix avec le Roi de Suéde ; Et que l'on s'accommoderoit avec l'Electeur de Brandebourg, au ſujet du Titre de Roi de Pruſſe, qu'on lui avoit diſputé juſque-là. 1702.

Auguſte, avant que de laiſſer Varſovie, fit publier ſes Univerſaux pour convoquer la Poſpolite au 22. du mois : il envoya ordre en Saxe à quatre Régimens d'Infanterie de 1800. hommes chacun & à quatre Régimens de Cavalerie de 1200. chevaux, de ſe rendre auſſi-tôt aux frontiéres de Siléſie. Mais avant que ces Troupes puſſent être aſſemblées, le Roi de Suéde étoit aux portes de la Capitale. Il arriva le 22. à Prague à trois milles de Varſovie ; avec une eſcorte de ſix mille chevaux. Le 23. il paſſa la Viſtule, & ſe rendit *incognito* à Varſovie, pour voir la Ville : après quoi il retourna à Prague, où la plus grande partie de ſon Ar- Il convoque la Poſpolite.

1702. mée ſe rendit le lendemain. Le 25 un Détachement paſſa le fleuve, arriva devant Varſovie, & ſomma les Bourgeois de rendre la Place. Le Commandant fit d'abord quelque difficulté pour la forme; mais bientôt il ouvrit les Portes, & reçut les Suédois, qui établirent des corps de garde par tout. Le peu des Troupes Polonoiſes qui étoient dans le Château en ſortirent, & furent eſcortées un certain eſpace de chemin.

Varſovie ouvre ſes portes aux Suédois.

Le Primat écrit au Roi de Suéde.

Le Primat, qui s'étoit retiré de Varſovie avant qu'Auguſte en ſortît, ne put ſe diſpenſer pour conſerver du moins la décence de ſon caractére, d'écrire au Roi Charles, touchant ſon entrée dans le Royaume. Ce Prince lui fit réponſe ſur le champ & le pria de ſe rendre à Varſovie afin de conférer ſur ce qui ſeroit le plus convenable, pour le rétabliſſement de la tranquillité publique. Le Primat qui ne vouloit pas encore lever le maſque, en uſa comme avoit fait le Gouverneur de Varſovie: Il affecta de ſe montrer difficile ſur ce que le Roi Charles lui demandoit. Il préten-

tendit que ce Prince lui accordât pré- 1702.
miérement certains points préliminaires; mais il conſentit à la fin, à ce que Charles ſouhaitoit.

Il lui falloit un prétexte pour excuſer une demarche de cette nature: il n'eut pas de peine à le trouver. Il eut recours à la perfidie. Il voyoit Auguſte réduit à une telle extrémité, qu'il accepteroit toutes les propoſitions, qui lui donneroient l'eſpérance d'un accommodement: il l'alla trouver & lui inſinua que Charles n'étoit pas éloigné d'entendre à un accord raiſonnable. Auguſte, qui, à ce qu'on prétend, avoit deja tant fait que de demander la Paix en chargeant la Comteſſe de Konigſmarck, (*) d'une négociation ſecréte auprès du Monarque Suédois, n'eut garde de rejetter une pareille propoſition: Il permit au Primat de ſe ren-

Prétexte qu'il trouve.

(*) On veut que cette Comteſſe, auſſi renommée par ſon eſprit que par ſa beauté, s'étoit renduë au Camp Suédois en Lithuanie, pour entamer un Traité ſecret de pacification; mais que le Roi de Suéde refuſa même de la voir.

1702. rendre à Varſovie avec le Comte Leskczinski, Grand Tréſorier de la Couronne, qui avoit goûté le projet du détrônement.

Il a une entrevuë avec le Roi de Suede.

L'entrevuë ſe fit à Prague, ſans grande cerémonie, dans une chambre qui n'étoit même pas tapiſſée, & en preſence du Duc de Holſtein Beaufrére de Charles, du Comte Piper ſon premier Miniſtre & de pluſieurs Officiers généraux. Le Roi avança trois pas au devant du Primat, qui lui fit un compliment Latin, auquel le Comte Piper répondit en François. La conférence commença enſuite: elle dura un quart d'heure. Ils en eurent encore d'autres les jours ſuivans. Le détrônement d'Auguſte en étoit le principal objet, & le Roi de Suéde y déclara, qu'il ne ſortiroit point de Pologne, qu'il n'en eût entiérement chaſſé Auguſte & qu'il n'eut donné un autre Roi aux Polonois. Le Primat qui voyoit dans cette déclaration un acheminement à la conſommation de ſon ouvrage, la fit ſavoir auſſi-tôt à tous les Palatinats: il feignoit d'en avoir un extrême déplaiſir; mais en même

Le détrônement d'Auguſte en eſt l'objet.

tems,

tems, il faiſoit ſentir l'impoſſibilité où l'on étoit de s'oppoſer aux volontez du Vainqueur. 1702.

Cependant les affaires d'Auguſte n'étoient pas encore deſeſpérées ; & Charles pour pouvoir ſe flatter de donner la Loi, avoit beaucoup de chemin à faire. Il devoit auparavant diſſiper l'Armée de Saxe, qui venoit au ſecours de ſon maître ; il avoit auſſi à réduire les Palatinats de Cracovie, de Siradie, de Sandomir, de Wolhinie & de la Grande Pologne, qui s'étoient declarez pour Auguſte, & qui étoient ſans doute bien éloignez de goûter une entrepriſe, dont ils n'avoient point encore entendu parler. De cette façon il n'y avoit que le ſuccès d'une bataille, qui pût donner la ſupériorité au Roi de Suéde, comme il pouvoit conſerver le trône au Roi Auguſte. Celui-ci en étoit tellement perſuadé, qu'il envoyoit à touts moments des exprès pour hâter la marche de ſes Troupes Saxonnes. A meſure qu'elles arrivoient, il en faiſoit lui-même la revuë & leur recommandoit ſes intérêts.

Obſtacles que le Roi de Suéde rencontre.

Auguſte hâte la marche de ſes Troupes.

1702. rêts. Il expédia auſſi des Univerſaux dans leſquels il ordonnoit, ſous peine de la confiſcation des biens, que toute la Nobleſſe montât à cheval & vînt ſe joindre à lui: il fit le même commandement à l'Armée de la Couronne, & offrit de lui payer comptant une demi-année d'Arrérages.

La Nobleſſe du Palatinat de Cracovie accourut en foule lui offrir ſes ſervices & promettoit de verſer juſqu'à la derniére goute de ſon ſang pour le maintenir ſur le trône: l'Armée de la Couronne, ou du moins un Corps de Troupes qui en portoit le nom, obeït à ſes ordres; & les Troupes de Saxe, qui avoient fait une grande diligence, étoient déja arrivées. Tout cela formoit enſemble une Armée de vingt-deux mille hommes. Encouragé par ces ſecours, Auguſte ſe mit en marche pour aller chercher l'Ennemi, dont il ſavoit que l'Armée étoit moins forte de la moitié que la ſienne. Les deux Rois ſe rencontrérent à Cliſſow le 19. de Juillet. Le Général Flemming fut détaché avec trois mille hommes pour re-

Il va chercher l'Ennemi.

reconnoître l'Ennemi, dont il rencontra bien-tôt l'avant-garde. Il le fit ſavoir au Roi de Pologne, qui lui envoya dire de l'attendre, & de ne point engager le combat, que toute l'Armée ne l'eût joint. 1702.

Ce fut le Roi de Suéde qui commença l'attaque : il fit avancer ſon aile gauche pour prendre en flanc la droite de l'Armée d'Auguſte, formée des Troupes Polonoiſes & qu'un marais couvroit en front. Charles à la tête de ſes gardes s'élança au milieu des Eſcadrons Polonois, qui ne pouvant ſoutenir le choc, furent contraints de plier, ſe renverſerent ſur les Troupes Saxonnes, & les mirent en déſordre. Pendant ce tems-là l'aile gauche compoſée de Troupes Saxonnes avoit attaqué la droite des Suédois, qui avoit eſſuyé la prémiére décharge ſans ſe rompre. Charles qui regardoit déja la bataille comme gagnée, accourut pour animer ſes gens. Sa préſence redoubla leur courage : il donnérent ſur les Saxons avec une telle furie, qu'ils leur firent lâcher pied. Auguſte fit tout ce qu'on de- Il eſt attaqué le prémier.

1702. voit attendre d'un Prince qui combattoit pour ſa Couronne: pluſieurs fois il rallia ſes Troupes & les ramena à la charge; mais à chaque fois il fut repouſſé avec perte. Il eut trois mille cinq cens hommes tuez ou pris, & perdit quarante deux piéces de canon avec tout ſon bagage. Les Suédois n'eurent qu'environ douze cens hommes tuez ou bleſſez. Le Duc de Holſtein-Gottorp beau-frére du Roi de Suéde, ſe trouva du nombre des morts: Dès le commencement de la bataille un coup de canon lui avoit rompu les reins.

Ses Troupes ſont battuës.

Le vainqueur ſongea à profiter de ſon avantage: il marcha droit à Cracovie pourſuivant le Roi Auguſte, qui s'y étoit retiré, & qui abandonna cette Ville, lorſqu'il apprit que les Suédois en approchoient. Le 11. d'Août les Bourgeois furent ſommez de ſe rendre; & en cas de refus, on les menaçoit de rompre leurs portes. Les Magiſtrats ne jugérent pas à propos d'attendre l'éxécution de ces ordres: ils ouvrirent leurs portes, & reçurent une nombreuſe Garniſon.

Il eſt contraint d'abandonner Cracovie.

Le

Le Commandant du Château fit un peu plus de difficulté : à la fin il fut contraint de se rendre prisonnier de Guerre. On traita ensuite des contributions : les Suédois demandérent soixante mille écus, & la Ville s'engagea de les payer. Un accident empêcha Charles de poursuivre plus loin les Saxons. Son Cheval s'abbattit sous lui : le Prince eut la cuisse froissée ; ce qui le retint près de six semaines au lit. 1702.

Diéte de Sendomir.

Le Roi de Pologne profita de ce relâche pour assembler une Diéte à Sendomir. Il s'y rendit à la tête du reste des Troupes qui avoient combattu à Cliſſow, & qui venoient d'être augmentées de huit mille hommes nouvellement arrivez de Saxe. Une bonne partie de l'Arriérre-ban de la Petite Pologne y étoit campé. L'Assemblée protesta contre le détrônement, & envoya des Députez aux Palatinats de la Haute Pologne, pour les conjurer de donner leur consentement aux résolutions qui seroient prises. Après d'assez longues délibérations il fut arrêté ; qu'on envoyeroit

1702. roit des Députez au Roi de Suéde, avec de pleins pouvoirs, pour conclure la Paix & pour renouveller le Traité d'Oliva ; que l'Armée de la Couronne ſeroit augmentée juſqu'au nombre de Troupes dont elle étoit compoſée dans l'année 1690 ; que la Nobleſſe ſeroit diſpenſée de monter à cheval, en fourniſſant un certain nombre d'hommes armez ; que s'il n'y avoit pas moyen d'en venir à un accommodement, Auguſte demanderoit du ſecours aux Princes voiſins. Enfin chacun jura qu'il employeroit toutes ſes forces, tous ſes biens, ſon ſang, ſa vie, pour la défenſe de la foi Catholique, pour les intérêts du Roi Auguſte, pour le maintien des Libertez & des Priviléges de la Patrie & pour la conſervation de la République en ſon entier. On déclaroit Charles XII. ennemi de la République, de même que tous ceux qui perſiſteroient dans le Parti Suédois, & lui prêteroient aſſiſtance.

Réſolutions qui y ſont priſes.

Troubles dans le Royaume.

Ce qu'il y avoit de facheux pour Auguſte, c'eſt que tout le Royaume ne ſe trouvoit pas dans des ſentimens

auſſi

auſſi favorables pour lui. Le trouble & la confuſion croiſſoient tous les jours, particuliérement dans la grande Pologne, où la Nobleſſe avoit été pluſieurs fois à la veille d'en venir aux mains. Les uns y demandoient qu'on fît en faveur du Roi de Suéde une confédération pareille à celle de Sendomir: d'autres demandoient une confédération pour la liberté de la République; & d'autres refuſoient de ſe déclarer pour aucun des deux Partis. Le Roi de Pologne craignit que Charles en voyant cette diverſité de ſentimens & de réſolutions, n'en prît occaſion de dire, que l'Ambaſſade qu'on devoit lui envoyer de la part de la République, n'étoit pas unanimement ordonnée, ni ſuffiſamment autoriſée, & que ſur ce prétexte il ne refuſât d'entrer en négociation. Cette crainte détermina Auguſte à convoquer une nouvelle Aſſemblée de Sénateurs. Elle fut indiquée au 22. de Septembre; & il fut réglé qu'elle ſe tiendroit à Varſovie. Le Cardinal Primat qui s'y rendit le 15. du même mois, eut le lende- 1702.

1702. demain une audience de ce Prince : il affecta toujours d'être attaché aux intérêts d'Auguſte, qui conſentit qu'il envoyât un Exprès au Roi Charles, pour lui faire des propoſitions de paix.

Lettre du Primat au Roi de Suéde.

Dans ſa lettre le Primat faiſoit reſſouvenir Charles d'une eſpérance qu'il avoit donnée, de prêter l'oreille à l'accommodement, quand il ſe ſeroit approché ; il lui diſoit qu'il ne pouvoit pas ſe plaindre de n'avoir pas été ſuffiſamment ſatisfait dans ſes déſirs ; qu'il avoit été ſecondé par la fortune autant & plus qu'il le pouvoit ſouhaiter ; qu'il étoit tems, pour ne pas dire qu'il étoit juſte, que la concorde rappellée de ſon éxil, ſuccédât aux fureurs de la guerre ; que la République ennuyée d'une ſcène ſi fâcheuſe, dont ſon pays étoit l'afreux Theâtre, lui envoyoit une ſeconde Deputation avec de plein-pouvoirs pour traiter ; Que comme cette grande affaire touchoit principalement le Roi de Pologne, il avoit cru devoir informer ſa Majeſté Suedoiſe que ce Prince avoit auſſi nommé de ſa part une

une perſonne pour conduire la négo- 1702.
ciation à une heureuſe fin. Ayant donc l'honneur, ajoutoit-il, de ſervir deux grands Rois dans une affaire ſi délicate, votre Majeſté peut être perſuadée, que mon zéle ſera égal envers deux Princes, déja inſéparablement unis par les liens du ſang. Le Primat écrivoit auſſi au Comte Piper qui moins intéreſſé que ce Prélat à diſſimuler ſes vrais ſentimens, & ceux du Roi ſon maître, donnoit aſſez à connoître l'intelligence qui étoit entre eux.

Cependant le *Senatus Conſilium* convoqué par le Roi de Pologne ſe tenoit à Varſovie. L'Aſſemblée n'étoit guére compoſée que de Lithuaniens. Le Primat s'excuſa d'y aſſiſter. On y approuva tout ce qui avoit été fait dans la Diéte de Sendomir; on prit la réſolution de faire partir l'Ambaſſade pour le Roi de Suéde: on chargea les Ambaſſadeurs de faire ſavoir à ce Prince, qu'ils étoient autoriſez par toute la République: on leur ordonna de demander une audience en forme & une réponſe

Grand Conſeil à Varſovie; ſes réſolutions.

1702. ponſe poſitive par rapport aux propoſitions de Paix. L'Aſſemblée ſe ſépara le 28. & les Ambaſſadeurs qui avoient reçu leurs Inſtructions & qui avoient prêté ſerment de ne point ſe laiſſer corrompre partirent, pour aller trouver le Roi de Suéde.

Les Ambaſſadeurs de la République écrivent au Roi de Suéde.

Ce Prince étoit encore à Cracovie. Les Ambaſſadeurs en arrivant aux environs de cette Ville s'arrêterent ſur les terres du Waivode de Maſſovie, & envoyérent Towrianski leur Secrétaire, avec une Lettre au Roi, pour lui donner part de leur venuë & lui demander quand il lui plairoit de leur donner audience. La lettre avoit été écrite par le Palatin de Mazovie, Chef de l'Ambaſſade : Charles lui fit ſur le champ une reponſe à laquelle il ne s'attendoit pas. Ce Prince déclaroit que comme il ne croyoit pas devoir mépriſer les offices de la République, au cas qu'ils procedaſſent d'une bonne intention, de même il étoit néceſſaire, avant qu'il pût accepter la médiation de la République, qu'elle donnât des aſſurances, que ſon affection pour la Couronne

Reponſe de ce Prince.

de

de Suéde n'avoit point été altérée ; 1702.
que pour lui, quoiqu'il eût été contraint d'entrer en Pologne, afin de pourſuivre un Ennemi, de qui il avoit reçu les plus grands outrages, il n'avoit point cependant à ſe reprocher d'avoir éxercé aucune hoſtilité contre la République; Que cependant, on avoit entrepris contre lui bien des choſes fort éloignées de ce qu'il devoit attendre d'une Nation amie & alliée; que pour cette raiſon il croyoit qu'il ſeroit à propos, afin de diſſiper cette défiance, qu'on voulût bien auparavant faire ſavoir par les conſeils de qui la guerre avoit été allumée; ſous les auſpices de qui l'Armée du Royaume avoit pris depuis peu les armes contre lui à la bataille de Cliſſow; par les ordres de qui les Troupes Polonoiſes exerçoient tous les jours des hoſtilités contre ſes ſoldats, & par les conſeils de qui on entretenoit continuellement des intrigues contre lui dans les Cours étrangéres! Si tout cela, pourſuivoit-il, s'eſt fait par autorité publique, je laiſſe à penſer à votre Excellence ſi

la

1702. la République étant partie elle-même, peut ſe charger du pouvoir de traiter de la Paix & de la médiation.

Embarras où ſe trouve la République.

Le cas étoit aſſez embarraſſant. Il n'étoit pas aiſé de décider, ſi la République étoit en guerre ou en paix avec la Suéde. Il étoit pourtant certain, qu'une bonne partie de la République étoit entrée dans la querelle & avoit pris les armes contre les Suédois. Si l'on eût dit que la République étoit renfermée dans le petit nombre de ſes Membres pacifiques neutres & déſarmez, il eut falu convenir, que la Pologne n'étoit plus que l'ombre d'une République; ſi au contraire elle conſiſtoit dans le grand nombre des Seigneurs & de la Nobleſſe: elle avoit pris parti, & dès-lors elle étoit incapable de devenir médiatrice. A l'égard de la plainte que Charles faiſoit de ce qu'on avoit pris les armes contre lui, dans le tems qu'il ne cherchoit qu'à pourſuivre ſon Ennemi, ſans commettre aucunes hoſtilitez contre la République; il n'y avoit rien de plus pitoyable.

ble. La République n'étoit-elle pas en droit de prendre les armes & d'agir offenſivement, lorſqu'elle voyoit un Prince étranger entrer en Pologne à la tête d'une Armée, & s'emparer des principales Villes de l'Etat? Quelque proteſtation qu'il fît de venir comme ami, étoit-on obligé de l'en croire ſur ſa parole? & la politique n'exigeoit-elle pas qu'on cherchât à repouſſer un Hôte ſi dangereux? 1702.

La réponſe du Roi de Suéde aux Ambaſſadeurs, ayant été envoyée à Varſovie, on y tint un nouveau *Senatus Conſilium*, auquel le Primat refuſa encore de ſe trouver. On ne laiſſa pas d'y prendre la réſolution de faire ſavoir au Roi Charles, que l'Ambaſſade qui lui avoit été envoyée, étoit autoriſée de toute la République, & on ordonna aux Ambaſſadeurs de demander encore une fois audience, & d'inſiſter ſur une réponſe poſitive. Mais Charles refuſa de voir les Députez & comme il étoit entiérement guéri de ſa chute, il ſongea tout de bon à pourſuivre ſon prémier deſſein. Il ſe mit à la tête de ſon Ar-

Nouveau *Senatus Conſilium.*

Le Roi de Suéde pourſuit ſon Ennemi.

1702. Armée, laiſſa deux mille hommes pour la garde de Cracovie & prit ſa marche le long de la Wiſtule, ſur laquelle il fit embarquer une partie de l'Infanterie avec tout le canon & les munitions. Il s'avança ainſi du côté de Varſovie, à la tête de vingt-cinq mille hommes, faiſant de fort petites journées, parce que la Wiſtule étoit fort baſſe alors.

Auguſte quitte Varſovie.

A la prémiére nouvelle de la marche des Suedois, le Roi de Pologne quitta Varſovie, où il étoit avec quatre Regimens, tant Infanterie que Dragons, & alla joindre ſes Troupes Saxonnes, qui devoient prendre leurs Quartiers en Pruſſe. Il arriva à Thorn le 6. de Novembre; il y convoqua un *Senatus Conſilium* pour le 29. du même Mois, & auſſi-tôt il prit la poſte & ſe rendit ſecrétement à Dreſde. Il retourna aſſez promptement pour ſe trouver au Senatus Conſilium, auquel n'aſſiſtérent ni le Primat, ni le Général de la Grande Pologne, ni le Palatin de Mazovie, ni divers autres Sénateurs. Dès le commencement il y eut de la *diviſion*

Il aſſemble un Grand Conſeil à Thorn.

sion dans l'Assemblée. Les Députez de la Grande Pologne vouloient qu'on s'en tînt aux résolutions de l'Assemblée de Sendomir, & ceux de la Petite Pologne demandoient qu'on se conformât à une confédération qu'ils avoient faite à Colo sur la Warta, en faveur du Roi Auguste. A la fin néanmoins ils convinrent de faire savoir au Roi Charles que la République acceptoit la médiation de l'Empereur, & de déclarer la guerre au Roi de Suéde, au cas qu'il refusât d'entrer en négociation. Depuis quelque tems les Comtes de Sintzendorf & de Straetman, deux Ministres de l'Empereur, auprès du Roi de Pologne, travailloient tantôt auprès de ce Prince, tantôt auprès du Roi de Suéde, pour les porter à donner les mains à un accommodement. Auguste avoit non seulement accepté la médiation; dans la vuë même de faciliter la paix, il avoit détaché huit mille hommes de ses Troupes, & les avoit envoyez à sa Majesté Imperiale. 1702. Il accepte la mediation de l'Empereur.

Ce fut une démarche inutile de la part d'Auguste; & ce fut envain que Le Roi de Suéde la refuse.

1702. le Comte de Zintzendorf en donna avis au Roi Charles. Ce Prince, reſolu de pouſſer ſon Ennemi à bout, ne vouloit écouter aucune propoſition : le Comte de Piper, ſon premier Miniſtre, donna pour réponſe, que le Roi ſon Maître étoit toujours en mouvement, & qu'il ne pouvoit donner d'audience ſur ce ſujet. En effet Charles étoit preſque toujours à cheval, depuis que ſa bleſſure étoit guérie. Son plus grand ſoin étoit pourtant de lever des contributions dans tous les lieux où ſes Troupes pouvoient pénétrer : elles étoient à la vérité aſſez modiques, pour ceux qui ne faiſoient aucune réſiſtance ; mais très fortes pour ceux qui témoignoient le moindre attachement aux interêts d'Auguſte.

Il léve des contributions.

Le Comte de Steinbock, qui commandoit un Corps de Troupes aux environs de Leopol en uſoit de la même façon. Sur la fin du mois de Décembre, il notifia aux Sénateurs, & aux principaux Seigneurs de la Ruſſie Polonoiſe, qu'ils euſſent à ſe déclarer ſur le parti qu'ils vouloient tenir

tenir ; & comme le Waivode de Wolhinie ſe montra zélé Partiſan du Roi de Pologne, Steinbock le fit arrêter avec ſa femme & ſes enfans, & le fit conduire priſonnier à Przemiſl. 1702.

Deux Envoyez de France arrêtez en Pologne.

Quelque tems auparavant, le Roi Auguſte avoit fait arrêter le Sieur du Heron, Envoyé Extraordinaire de France en Pologne, & le Sieur de Bonac, Envoyé de la même Cour auprès du Roi de Suéde. Le prémier avoit été arrêté, pour n'avoir tenu aucun compte de deux ordres que le Roi lui avoit fait ſignifier, de ſortir des terres de Pologne. Ce Miniſtre pretendoit demeurer dans le Royaume, ſous prétexte qu'il étoit envoyé auprès de la République, auſſi-bien qu'auprès du Roi. Il avoit été arrêté & enlevé à Varſovie la nuit du 10. au 11. de Novembre par un Détachement des Troupes Saxonnes. On l'avoit conduit à Thorn & enſuite hors des Frontiéres du Royaume. Le Grand Maréchal de la Couronne avoit à la vérité proteſté contre cet enlévement, & déclaré que la République n'y prenoit aucune part ; ce qui n'empê-

1703. cha pas que le Roi de France ne fît arrêter tous les Polonois qui étoient à Paris.

Plaintes de la Cour de France.

L'affaire n'en demeura pas là. Vers le commencement de l'année 1703. le Cardinal Primat reçut deux lettres du Marquis de Torci, qui ſe plaignoit vivement d'une violence éxercée contre le droit des gens, & demandoit, au nom du Roi ſon Maître, ſi les deux Envoyez de France avoient été arrêtez du conſentement de la République & ce qu'elle avoit deſſein de faire, pour en procurer une juſte ſatisfaction à ſa Majeſté Très-Chrétienne. Quelques Aſſemblées, tenuës dans le Palatinat de Ruſſie, avoient auſſi écrit au Primat, pour le prier d'informer la Cour de France, que la République n'avoit eu aucune part à l'enlévement des deux Miniſtres.

Lettre vive du Primat. au Roi.

Le Primat en écrivit au Roi de Pologne en des termes aſſez vifs: „ Je ſuis au deſeſpoir, lui diſoit-il, „ de me voir obligé de ſéparer en „ cette occaſion le Corps de la Ré- „ publique de ſon Chef, en déſa-

vouant

„ vouant une action ſi précipitée, 1703.
„ dans laquelle elle n'a eu aucune
„ part. Je ne puis abſolument pouſ-
„ ſer ma complaiſance juſqu'à diſſi-
„ muler, & encore moins juſqu'à ap-
„ prouver une choſe généralement
„ blamée. " Après avoir gémi ſur le triſte ſort de la Pologne devenuë le théâtre de la guerre, & qui ſembloit condamnée à ſouffrir pour des fautes auxquelles elle n'avoit eu aucune part: „ La triſte expérience, ajou-
„ toit il, devroit faire connoître à
„ vôtre Majeſté l'ignorance des mau-
„ vais guides, qui au lieu de la me-
„ ner au Temple de la gloire, lui
„ ont fait prendre un chemin tout
„ oppoſé. "

Reponſe de ce Prince.

Soit qu'Auguſte eût déja commencé à entrer en quelque défiance de la conduite du Primat, ſoit qu'il fût offenſé de la liberté avec laquelle il lui avoit écrit, le mécontentement de ce Prince éclatta dans la réponſe qu'il lui fit... Après lui avoir rappellé, que les Loix du Royaume ne connoiſſoient point d'autorité diſtinguée dans la perſonne de l'Archevê-

1703. que Primat, ſi-non pendant l'interrégne: „ Je reconnois dans vos conſeils, lui diſoit-il ironiquement, le „ zéle que vous avez pour le bien „ de notre ſervice; mais ce zéle eſt „ ſi exceſſif, qu'il vous a porté juſqu'à voir de la précipitation dans „ mes démarches. " Il faiſoit ſentir enſuite qu'aucunes Loix ne l'obligeoient de répondre de ſes actions à qui que ce ſoit qu'à la République aſſemblée en Diéte, où lui ſeul en perſonne compoſoit le prémier Etat; & que la Diéte ſéparée, l'autorité de la Republique réſidoit uniquement en lui. Il ne laiſſoit pas néanmoins de faire connoître au Primat les motifs de l'Arrêt des deux Envoyez de France. Il inſinuoit, que le Marquis du Heron avoit été enlevé, pour avoir tenu contre ſa perſonne des diſcours, dont on avoit envoyé le détail au Roi Très-Chrétien; & le Sieur de Bonac, parce qu'il n'avoit pas pris les paſſeports néceſſaires. „ D'ailleurs, ajoutoit-il, je vous prie, „ Monſieur mon Couſin, de n'être „ ni complaiſant ni diſſimulé. Je n'ai-

„ n'aime ni l'un ni l'autre de ces carac- 1703.
„ téres. Agiſſons tous deux ſelon les
„ ſaintes Loix de la Patrie, qui ne ſouf-
„ frent aucune ſéparation entre le
„ Chef & le Corps de la Républi-
„ que. Toute ſéparation eſt dange-
„ reuſe & toujours pernicieuſe à ſon
„ auteur. Joignons-nous plutôt pour
„ remédier aux malheurs, que la trop
„ grande diſcorde a attirez à la Patrie,
„ & auxquels une ſalutaire concorde
„ peut très facilement mettre fin. La
„ triſte expérience vous fera appren-
„ dre, mon Couſin, l'ignorance & la
„ malice des mauvais guides, qui
„ ſous un faux prétexte, au lieu de
„ mener notre Patrie au Temple de
„ la Concorde & du Repos, l'entraî-
„ nent au trouble & à ſa ruïne “.

Dans ces entre-faites le Primat reçut une Lettre de la Diéte de la Grande Pologne. Il y étoit exhorté à employer l'autorité que ſa Dignité, lui donnoit, pour mettre fin aux troubles dont le Royaume étoit agité. Le ruſé Primat, attentif à mettre à profit tout ce qui pouvoit favoriſer ſes deſſeins, prit occaſion de cette

Le Primat convoque de ſon autorité un Grand Conſeil.

1703. te lettre pour aſſembler une ſorte de *Senatus Conſilium* à Varſovie. Pour cet effet il écrivit des Lettres circulaires à tous les Sénateurs & aux Ambaſſadeurs nommez pour négocier la Paix entre la Pologne & la Suede. Il déploroit dans ces lettres la négligence & l'inſenſibilité des Polonois, qui voyoient avec une indifférence ſurprenante la ruïne de leur Patrie, où il ſembloit qu'il n'y eût plus, ni loix, ni juſtice, ni liberté, ni courage; en un mot, rien qui reſſentît la vertu de leurs Ancêtres. Il ſe plaignoit de ce qu'on ne remarquoit par-tout que foibleſſe & abattement, & de ce que chacun demeuroit dans ſa maiſon, comme s'il n'avoit aucun interêt à la déſolation de l'Etat, devenu la proie des Troupes étrangéres & la riſée des Nations voiſines. Il diſoit qu'il s'étoit rendu depuis quelque tems à Varſovie, pour conférer avec le Nonce du Pape & avec les autres Miniſtres étrangers ſur les moyens de remédier à tant de maux; mais qu'ils lui avoient tous témoigné, qu'il étoit impoſſible d'y réuſſir, ſi les Polonois

ne

ne contribuoient eux-mêmes à leur salut : Qu'ainsi pour la décharge de sa conscience, & pour faire connoître son zéle & son application pour le bien de la République, qu'il ne pouvoit pas laisser exposée plus longtems à une ruïne entiére, & par l'autorité que lui donnoit sa dignité, il convoquoit à Varsovie pour le 15. de Fevrier tous les Sénateurs & particuliérement ceux qui avoient été députez pour négocier la paix avec le Roi de Suede, afin de délibérer sur les moyens qu'il convenoit de mettre en usage pour sauver la République, qui se trouvoit à deux doigts de sa ruine totale. 1703.

Il s'étoit trouvé assez peu de Sénateurs dans l'Assemblée que le Roi avoit convoquée à Thorn : il en parut encore moins au *Senatus Consilium* convoqué par le Primat à Varsovie. Les uns refuserent absolument de reconnoître, que le Primat eût droit de convoquer des Assemblées particuliéres du vivant du Roi ; les autres s'excuserent sur ce que les Suédois étant maîtres du Château de Varsovie, Il ne s'y trouve que très peu de Sénateurs.

1703. vie, la liberté des ſuffrages ne pourroit ſe trouver dans l'aſſemblée : de ſorte qu'au défaut d'un nombre ſuffiſant de Sénateurs, pour donner aſſez de force aux délibérations, le Primat renvoya l'Aſſemblée à un autre tems. Mais il uſa d'une précaution, qui le flatta qu'ils ſeroient moins difficiles déſormais à ſe rendre à ſes deſirs. Il publia une lettre que le Roi de Suéde lui avoit écrite, & qui avoit été concertée entre ce Prince & lui. Charles lui mandoit, que comme après avoir attendu long-tems, il ne voyoit paroître aucun reméde capable de mettre fin aux troubles, qui avoient retenu ſi long-tems ſes armes dans le Royaume, il déclaroit de nouveau qu'il n'avoit rien plus à cœur, que de recevoir des conſeils propres pour parvenir à ce deſſein; qu'il ſouhaitoit qu'on trouvât promptement des expédiens, qui puſſent procurer autant de tranquillité à la République de Pologne, que d'avantage & de ſureté pour le Royaume de Suéde; mais que comme on eſpéreroit envain d'y reuſſir dans un lieu

Lettre du Roi de Suéde publiée par le Primat.

lieu où la haine, l'envie, l'eſpérance, la crainte & l'animoſité des Partis avoient entiérement ôté la liberté de dire ſes ſentimens, il croyoit que dans une conjoncture ſi difficile, rien ne ſeroit plus ſalutaire, que de convoquer une Aſſemblée, dans laquelle la Nation parfaitement libre, pût s'expliquer en pleine aſſurance & prendre des meſures juſtes pour le retabliſſement d'une tranquillité ſolide & durable. 1703.

Les affaires d'Auguſte ſemblent ſe rétablir

Cependant il ſembloit que les affaires du Roi de Pologne prenoient une face plus avantageuſe. Quelques Provinces, entre autres celle de Wolhinie, lui avoient envoyé des Députez à Marienbourg où il étoit depuis le 4. de Fevrier, & lui avoient fait donner des aſſurances de leur fidélité & de leur zéle pour la défenſe de ſa perſonne & pour le ſalut de la République. Les Députez l'avoient en même tems ſupplié de publier des Univerſaux pour la convocation d'une Diéte générale. Mais Auguſte, voyoit, que dans l'état ou étoient les choſes, une Diéte Générale ne pouvoit

1703. voit ſe tenir ſans expoſer la Nobleſſe à en venir aux mains; il aima mieux convoquer un nouveau *Senatus Conſilium*. Il avoit encore trouvé un autre avantage: l'Armée de la Couronne lui avoit donné des aſſurances de ſa fidélité; les Généraux, les Officiers & les Troupes mêmes avoient fait une nouvelle confédération en ſa faveur, & s'étoient engagez par ſerment, à répandre juſqu'à la derniére goutte de leur ſang pour ſon ſervice.

Il convoque un Grand Conſeil à Thorn.

Il le transfére à Marieubourg.

Le *Senatus Conſilium* avoit d'abord été convoqué à Thorn pour le 16. de Mars. Pour plus grande commodité le Roi le transféra à Marienbourg. Les lettres circulaires qui furent expédiées à cet effet portoient, qu'il ſeroit aiſé aux Senateurs de démêler la vérité au travers des artifices qu'on avoit employez juſque là pour les ſurprendre; que ſans parler des ruſes de certaines gens mal affectionées pour le Chef & pour les membres de la République, il ſuffiſoit de voir la derniére lettre du Roi de Suéde, pour ſe perſuader qu'il ne cherchoit qu'à

qu'à exciter la Nobleſſe à prendre des réſolutions contraires au bien de l'Etat. On y trouve, continuoit-il, des termes ambigus & équivoques & des expreſſions, qui ſous prétexte d'amitié, & ſous un vain fantôme de Paix, ne tendent qu'à endormir la République. 1703.

L'aigreur qui étoit repanduë dans ces lettres, en cauſa au Roi de Suéde; elle refroidit entiérement les legers ſentimens de paix, que les Miniſtres de Vienne, d'Angleterre & de Hollande lui avoient inſpirez; & les Articles qui furent délivrez à ce *Senatus Conſilium* pour ſervir de matiére aux délibérations, l'irritérent au point qu'il ne put cacher ſon reſſentiment. On demandoit entre autres choſes dans ces Articles, comment on s'y prendroit pour punir les Adhérans & les Fauteurs du Parti Suédois? L'eſprit du Roi de Suéde s'aigrit.

Auguſte avoit regagné l'affection de pluſieurs Sénateurs par ſes careſſes & par ſes promeſſes: auſſi l'Aſſemblée de Marienbourg fut-elle nombreuſe & favorable à ſes intérêts. Parmi les réſolutions que l'on y prit, il

1703. Réſolutions du Grand Conſeil de Marienbourg.

il fut dit que la République ayant beaucoup ſouffert de la part des Suédois, & en ayant été vexée autant & plus que par des Ennemis, on ne pouvoit plus ſe diſpenſer de les regarder comme tels: On confirma le réſultat de la Diéte de Sendomir pour réunir les eſprits & les armes contre le Roi de Suéde & contre ſes Partiſans: On ordonna qu'on feroit une convocation générale de la Nobleſſe & d'une Diéte ordinaire en pleine campagne; Que l'aſſemblée, convoquée à Varſovie par le Primat ſeroit regardée comme illégitime; Que les Généraux d'Armée ſeroient priez de prendre les armes pour arrêter les violences des Suédois. On réſolut auſſi une Confédération générale, pour la ſureté du Roi & de la République. Il s'en fallut de beaucoup néanmoins que cet Article paſſât d'un ſentiment unanime. Les Lithuaniens, qui avoient d'abord paru les plus ardens pour la conféderation, ſe refroidirent extrémement, quand ils virent qu'on ne vouloit pas abſolument leur accorder la diſpoſition des charges de la Mai-

Maiſon des Sapieha, & qu'au contraire preſque tous les ſuffrages tendoient à la reconciliation avec cette Maiſon. 1703.

Un petit nombre de Sénateurs refuſa de ſigner ces Réſolutions; mais le Primat lorſqu'il en fut informé, prétendit, qu'on réparât la brêche faite à ſon autorité. Il ſoutenoit que dans la conjoncture des affaires du Royaume, il pouvoit & devoit délibérer avec la République ſans la participation du Roi. Il indiqua au 16. d'Avril l'Aſſemblée qu'il avoit déja une fois convoquée à Varſovie; & il comptoit que les Senateurs s'y rendroient, lorſque le *Senatus Conſilium* de Marienbourg ſeroit ſéparé. Il ſemble même qu'Auguſte craignoit que cela n'arrivât, & ſans doute c'eſt ce qui l'engagea à faire traîner ce *Senatus Conſilium* en longueur. Le Roi & le Cardinal formoient ainſi deux Partis différens dans la Pologne. Ces deux partis étoient même ſi oppoſez l'un à l'autre, qu'il ſe refuſoient mutuellement le

Prétentions du Primat.

Deux Partis dans la Pologne.

1703. le droit de pouvoir agir au nom de la République. Auguſte ne reconnoiſſoit aucune autorité dans le Primat ; & le Primat ne regardoit point comme émanées du Corps de la République les Réſolutions que le Roi faiſoit prendre dans les divers conſeils qu'il convoquoit. Il en donna une marque ſenſible, lorſque les Députez pour la Paix arrivérent à Varſovie: il déclara qu'ils ne pouvoient point être regardez comme Députez de la République, puis qu'ils avoient reçu des ordres de l'Aſſemblée de Marienbourg; attendu que cette Aſſemblée avoit pris parti pour le Roi Auguſte contre le Roi de Suéde ; ce que la République, à ce qu'il prétendoit, n'avoit point fait & n'avoit pu faire.

De pareilles prétentions n'étoient propres qu'à diſſiper les eſperances de Paix que donnoient les négociations des Miniſtres des Cours de Vienne, d'Angleterre & de Hollande. Tout tendoit même à faire croire qu'au printems les deux Rois feroient un effort

effort pour ſe chaſſer mutuellement de la Pologne. Auguſte toujours en alliance avec le Czar, le ſollicitoit de venir à ſon ſecours ; & celui-ci lui promettoit de faire paſſer un Corps de cent mille Moſcovites en Lithuanie. Si ces offres euſſent été ſuivies de leur effet, le Roi de Pologne auroit pu diſpoſer de cent cinquante mille hommes au moins. L'Armée de la Couronne & celle du Général Oginski faiſoient enſemble près de trente cinq mille hommes & l'Armée Saxonne étoit tout au moins de quinze mille. 1703.

Offres du Czar.

Tout cela n'étoit pas capable d'intimider le Roi de Suéde, ni de le faire penſer à la paix, ou à la retraite. Il entendoit ſans s'emouvoir tous les bruits que l'on ſemoit. On ne remarquoit aucun changement dans ſa conduite. Il demeuroit tranquille dans ſon camp ; ſi ce n'eſt qu'après avoir fait ſubſiſter ſon Armée dans un quartier de la Pologne, il la faiſoit paſſer dans un autre. Auguſte & les Généraux Polonois en uſoient à peu près de la même façon, par rapport

Conſtance du Roi de Suéde.

1703. aux quartiers de l'Armée de la Couronne & de celle de Saxe. On eût dit que de part & d'autre on avoit concerté la ruïne de la Pologne.

On ſavoit que le Roi de Suede s'étoit trouvé offenſé des réſolutions priſes dans l'Aſſemblée de Marienbourg, & l'on étoit ſurpris qu'un Prince, naturellement peu propre à diſſimuler ſon reſſentiment, n'en donnât pas quelques marques. Mais il ne différoit qu'afin de mieux éclatter. Il préparoit une nouvelle Déclaration, dont il attendoit le ſuccès de ſes projets. Si-tôt qu'elle fut dreſſée, il l'envoya au Primat, avec qui il avoit eu depuis peu deux conférences ſecrétes. Elle contenoit ſes ſentimens ou plutôt ſa volonté, par rapport aux affaires de la République. Cette Declaration, outre pluſieurs choſes déja énoncées dans différens autres Ecrits, portoit; Que ſa Majeſté Suédoiſe ſe défioit avec raiſon du Roi de Pologne; Que trois ans s'étoient écoulez ſans qu'elle eût pu tirer de lui la ſatisfaction, qu'elle étoit en droit de lui demander; Que, quoiqu'elle

Nouvelle Declaration de ce Prince.

qu'elle eût temoigné en pluſieurs oc- 1703.
caſions avoir moins à cœur la gloire de ſes armes, que le repos des Peuples, en demandant la convocation d'une Diéte Générale, moyen d'autant plus propre à pacifier les troubles de la Pologne, qu'il étoit conforme à ſes uſages & à ſes Loix; cependant le Roi Auguſte, bien loin d'accepter ce parti, y avoit oppoſé l'Aſſemblée de Marienbourg dont les réſolutions y étoient toutes contraires; Que ce Prince jugeant tout ce qu'il avoit à craindre d'une Diéte, où chacun opineroit avec liberté, il cherchoit, en traînant les choſes en longueur, à opprimer la liberté de la République; Que comme les réſolutions du Conſeil tenu à Marienbourg n'avoient eu d'autre fondement que celles de l'Aſſemblée de Sendomir compoſée ſeulement de quelques Palatinats, il étoit ridicule qu'il prétendît repréſenter toute la Nation; Qu'envain il offroit ſa médiation entre les deux Rois, cet office ne pouvant appartenir qu'à la République en corps; Que S. M. Sue-

1703. doiſe ayant deja refuſé de donner audience aux Députez de Sendomir, elle ne pouvoit recevoir ceux de Marienbourg, qui n'étoient pas plus autoriſez; & qui quand ils le ſeroient ne pouvoient être chargez de propoſitions qui tendiſſent ſincérement à la paix, puiſqu'ils venoient de la part d'un Conſeil qui avoit tant opiné pour la guerre; Que cela l'obligeoit à ne point traiter ſans avoir auparavant les aſſurances d'une ſatisfaction préalable; Qu'elle ne s'éloigneroit pas d'une paix qui mettroit ſon honneur à couvert & qui procureroit la ſureté des deux Royaumes tellement combinez, que la tranquillité de l'un étoit la tranquillité de l'autre; Que les intérêts de la Suéde & ceux de la République étant ſi unis, elles devoient auſſi s'unir de ſentimens; Que pour y parvenir il n'y avoit pas de plus ſur moyen, que de convoquer une Diéte générale & libre, où chacun pût s'expliquer ouvertement; que ſi cette Diéte étoit convoquée par les ſoins & ſous l'autorité du Primat, Sa Majeſté Suédoiſe ſe prêteroit volontiers

tiers aux propoſitions raiſonnables qu'on lui voudroit faire; & qu'autrement elle prendroit ſes meſures pour n'être plus la dupe de tant de delais. 1703.

Le Primat, qui malgré tout ce qu'il avoit fait juſque-là, affectoit encore de vouloir paroître ſans partialité, envoya d'abord cette Déclaration au Roi de Pologne, qui après en avoir fait la lecture, ſe fortifia dans la réſolution qu'il avoit déja priſe, de faire tenir une Diéte générale. Mais le Roi de Suede, ſans attendre la réponſe qui lui ſeroit faite, forma le deſſein d'attaquer l'Armée Saxonne, qui étoit campée à Pultuſck. Il ſe mit en marche à la tête de ſa Cavalerie, qui paſſa le Bugh le 30. d'Avril, partie à gué & partie à la nage, la plupart des Cavaliers ayant pris en croupe des Fantaſſins. Ce Prince arriva le 1. de Mai ſur les deux heures du matin à Pultuſck. Quoique les Saxons avertis de ſa marche, euſſent eu le tems de ſe ranger en bataille, il força leurs rangs & les mit tellement en déroute qu'ils furent contraints

Le Primat l'envoye au Roi.

Bataille de Pultusck.

1703. pour ſe ſauver, de ſe jetter preſque tous dans le Narew, où il en périt un grand nombre. Six cens d'entre eux demeurérent ſur la place & mille autres furent faits priſonniers: le général Steinau, qui commandoit ce Corps de Saxons eut beaucoup de peine à éviter d'être pris. Tout le canon & le bagage tombérent entre les mains des Suedois. Après cette expédition, Charles marcha en Pruſſe du côté de Thorn, où les Saxons avoient élevé un nouveau Fort. Il campa à quelques milles de la Ville, il en fit le blocus, mit Garniſon dans le Château de Graudentz, & dans la petite Ville de Stratsbourg.

Thorn bloquée.

Comme l'avantage que les Suédois avoient remporté à Pultuſck n'avoit rien de déciſif, il ne changea rien aux principales affaires. Le Conſeil qui s'aſſembla à Varſovie par les ſoins du Primat en fit même paroître plus d'attachement à la perſonne du Roi de Pologne. Il déclara dans ſon Reſultat: Que ſoit que le Conſeil de Marienbourg fût, ou ne fût pas une ſuite de celui de Sendomir, tenu pour

Réſultat du Grand Conſeil convoqué par le Primat.

ſuſ-

ſuſpect par quelques-uns, on n'avoit eu en vuë que de rétablir la tranquillité dans le Royaume ; qu'ainſi il falloit mettre à part tout ſcrupule pour procéder de bonne foi à la paix, en travaillant à un Traité avantageux pour la Pologne & pour la Suéde : mais que comme le fondement le plus inébranlable de la République étoit la liberté dont on avoit toujours joui, on ne pouvoit ſans crime penſer, du vivant du Roi, à une nouvelle Election, qui eût la moindre ombre de contrainte, ſur tout après les déclarations que le Prince avoit faites avec ſerment de n'entrependre rien déſormais contre les priviléges de la Nation, où à l'inſçu de la République ; qu'il n'y auroit par conſéquent nulle juſtice à s'inſcrire en faux contre la Confedération de tant de Palatinats, qui avoient engagé leur vies & leur biens pour la défenſe du Roi ; & que bien loin de prêter l'oreille à la propoſition inouïe du détrônement, le Conſeil au nom de la République proteſtoit contre de la maniére la plus ſolemnelle, & ſe rendoit garant que le 1703.

1703. Roi obſerveroit déſormais inviolablement le Traité d'Oliva.

Plaintes que fait faire le Roi de Suede.

Le Roi Charles ne fut pas content de ce Réſultat : il en fit faire des plaintes au Primat par le Comte de Piper. Ce Miniſtre lui diſoit que le procédé de l'Aſſemblée n'engageroit point ſon Maître à prendre le parti auquel elle ſembloit le vouloir porter, à moins qu'il ne fut expédient pour le ſalut de la République ; mais que comme l'Aſſemblée paroiſſoit convenir avec le Roi ſon maître en ce quelle déſaprouvoit & condamnoit tout ce que le Roi de Pologne avoit fait par rapport à la Guerre, & croyoit devoir prendre des précautions pour empêcher qu'il n'arrivât déſormais rien de pareil ; Sa Majeſté Suédoiſe ſe trouvoit en droit de demander que la République lui fit voir les raiſons par leſquelles elle croyoit pouvoir obtenir cette ſureté. „ Cependant, ajoutoit-il, comme ſa Majeſté ne ſongeant uniquement qu'à „ pourſuivre ſon Ennemi, a toujours évité avec ſoin de faire le „ moindre tort à la République, „ ayant

„ ayant même toléré des choſes peu 1703.
„ ſupportables à un Prince qui à les
„ armes à la main, Elle m'a com-
„ mandé de déclarer, que tant qu'on
„ ne l'attaqueroit point, elle vouloit
„ entretenir une amitié ſincére avec
„ ceux qui demeureroient en paix;
„ mais auſſi qu'en cas que les Pala-
„ tins, ou l'Armée de la Couronne
„ ſe mêlaſſent de cette Guerre, Elle
„ ne pourroit s'empêcher de regar-
„ der leurs démarches, comme de
„ véritables hoſtilitez dont elle cher-
„ cheroit à tirer une vengeance pro-
„ portionnée au mal qu'on lui au-
„ roit fait ".

Quelques jours après cette réponſe reçuë, le Primat, & le Conſeil aſſemblé à Varſovie ſous ſes Ordres, envoyérent le Sieur Tzowianski au Roi de Suéde, avec un nouveau Réſultat & de nouvelles lettres. Mais comme on ne lui propoſoit rien de plus ſatisfaiſant, que ce qu'on lui avoit propoſé dans le prémier Réſultat, il ſe contenta de répondre, que comme la République pourroit prendre à la prochaine Diéte des réſolutions différen-

Nouveau Reſultat envoyé à ce Prince.

1703. rentes de celles qu'elle avoit priſes juſqu'alors, il aimoit mieux attendre juſque-là.

Qui ſe juſtifie de l'infraction de la Tréve.

Cependant, comme le Roi de Pologne avoit voulu faire paſſer l'action de Pultuſck pour une infraction d'une Tréve, Charles fit encore écrire au Primat par le Comte de Piper, qui fit en ſorte de juſtifier ſon maître de cette imputation. Il fit voir que non ſeulement il n'y avoit jamais eu de Tréve; mais que le Roi n'avoit même point conſenti à accepter la médiation d'aucun Miniſtre Etranger: d'ailleurs il aſſuroit qu'on avoit trouvé parmi les papiers du Général Steinau, après le combat de Pultuſck, des ordres par leſquels le Roi de Pologne lui ordonnoit de combattre les Suédois par tout où il en trouveroit l'occaſion favorable.

Feinte du Primat.

La réponſe que le Primat fit à cette lettre ne regardoit aucun des faits qui étoient alleguez. Un autre motif lui avoit fait prendre la plume. Il penſoit à ſe rendre à la Diéte Générale que le Roi de Pologne avoit convoquée à Lublin pour le 19. du Mois

Mois de Juin: il étoit bien aiſe auparavant de diſſiper l'ombrage que le Roi & pluſieurs Senateurs avoient pris de ſa conduite. Dans cette vuë il exhorta le Roi Charles dans des termes aſſez preſſans d'entrer en négociation. Il lui repréſentoit la République prête à s'aſſembler dans une Diéte qu'on ne pourroit regarder comme partiale, & il le prioit inſtamment de faire retirer ſes Troupes de devant la Ville de Thorn, qu'elles tenoient bloquée depuis quelque tems. Quoique ces exhortations & ces priéres ne fuſſent qu'une feinte pour mieux cacher des intentions peu droites, l'artifice lui réuſſit. Il fit en ſorte que cette lettre fût interceptée. Elle fut portée à Lublin: on crut y voir ſes véritables ſentimens. Il n'en fallut pas davantage pour lui regagner l'eſtime de la plupart de ceux qui avoient été le plus indignez de ſa conduite. 1703.

Informé du ſuccès de ſa lettre le Primat ſe rendit à Lublin. Il y arriva le 25. de Juin, & il trouva que l'ou- Il ſe rend à la Diéte de Lublin.

1703. l'ouverture de la Diéte s'étoit faite le 19. en préſence du Roi. Il mena avec lui un grand nombre de Gentilshommes, & une partie de la Nobleſſe qui ſe trouvoit à Lublin alla à ſa rencontre. La Diéte eut même la déférence de lui renvoyer recacheté la lettre que l'on avoit interceptée. Mais lorſqu'il demanda audience au Roi, elle lui fut refuſée par le conſeil de quelques Seigneurs, juſqu'à ce qu'il eût prêté le ſerment que les autres Senateurs avoient prêté dans les Aſſemblées de Sendomir & de Marienbourg. On y ajouta même quelques clauſes; ſavoir: „ Qu'il n'avoit „ point appellé les Suedois, qu'il ne „ les avoit point ſoutenus, qu'il n'a„ voit rien entrepris contre le Roi & „ qu'il n'entreprendroit rien à l'ave„ nir contre ce Prince “. Auguſte qui ſavoit une partie des intrigues du Primat crut le devoir diſpenſer de ces clauſes, excepté de la derniére, qu'il jura ſans aucune difficulté. Tous les autres Senateurs, qui n'avoient encore

Serment qu'on exige de lui.

re point prêté le ſerment, en firent autant que le Primat. 1703.

Après de pareilles démarches, il n'y avoit plus à douter, que les Réſolutions de la Diéte ne fuſſent conformes aux déſirs du Roi. Il y eut cependant diverſes conteſtations, qui obligérent de prolonger l'aſſemblée de trois jours. Les réſolutions de cette Diéte furent arrêtées dans une ſéance qui dura ſans interruption, depuis les huit heures du matin du 9. Juillet, juſqu'à deux heures après midi du lendemain; enſorte que le Roi y paſſa la nuit entiére. Ces Réſolutions étoient compriſes en ſix Articles. Dans le prémier il étoit réglé que l'Armée de la Couronne ſeroit augmentée juſqu'à trente-ſix mille hommes, & celle de Lithuanie juſqu'à douze mille, y compriſes les Troupes auxiliaires de Saxe, qui ſeroient payées par la République & obligées de ſervir ſous le Grand General de la Couronne. Pour l'entretien de ces Armées, on devoit lever un Ecu par tête ſur les Juifs dans toute l'étenduë du Royaume, & établir un

Reſolutions de la Diéte.

im-

1703. impôt ſur toutes les boiſſons. Par le Second Article on donnoit ſix ſemaines au Roi de Suede, pour déclarer s'il ſouhaitoit la paix, ou la guerre. Le Troiſiême portoit que les Princes de la Maiſon de Sapieha auroient le même terme de ſix ſemaines, pour rentrer dans leur devoir, & pour venir demander pardon au Roi, avec eſpérance d'être rétablis dans leurs Dignitez & dans leurs biens; faute de quoi ils ſeroient privez du tout & déclarez traîtres à la Patrie. Suivant le Quatriême Article il n'étoit permis à perſonne de faire la propoſition du Détrônement du Roi. Il étoit dit par le Cinquiême, que ſi le Roi de Suéde ne vouloit pas faire la paix à des conditions raiſonnables, & qu'on fût obligé de continuer la Guerre, il ſeroit permis au Roi de faire avec des Puiſſances étrangéres telles alliances qu'il jugeroit convenables. Enfin pour trouver ce qui étoit du au Roi de Pruſſe, au ſujet de ſa prétention ſur Elbing, on devoit lever un Ecu ſur chaque petit moulin, deux ſur chaque moulin ordi-

dinaire & trois ſur chaque moulin à eau dans toute l'étenduë du Royaume. 1703.

De ces ſix Articles on dreſſa un Acte en forme de Conſtitution, portant une union générale des Membres de la République, ſous le titre de Proteſtation & d'aſſurance mutuelle des divers Etats du Royaume. Enſuite on ſe rendît à l'Egliſe des Jéſuites, & l'on y chanta le *Te Deum* en actions de graces.

Union Générale des Membres de la République.

Quoique la Diéte eût pris toutes les meſures convenables pour une légitime défenſe, elle n'avoit pas pour cela renoncé à la Négociation : au contraire elle avoit donné de nouveaux pouvoirs aux Commiſſaires, & les avoit chargez de ne rien négliger, pour parvenir s'il étoit poſſible à un Traité de Paix. Le Primat qui venoit de jurer avec tant de facilité, qu'il n'entreprendroit rien contre ſon Roi, parut quelque tems vouloir entrer dans les diſpoſitions de la Diéte. A ſon arrivée à Varſovie, il y aſſembla les Commiſſaires de la République: Il ne leur parla que d'union &

Nouveaux pouvoirs donnez aux Commiſſaires de la République.

1703. de concorde, & de concert avec eux il écrivit au Roi de Suéde pour l'exhorter à la paix. Mais ce Prince qui ſavoit que ces exhortations du Primat n'étoient qu'un prétexte, pour mieux couvrir ſon intelligence avec la Suéde, lui fit une réponſe auſſi équivoque. Il ſe plaignit des longueurs des Polonois, des peines & des chagrins que cette affaire lui cauſoit, & déclaroit être toujours diſpoſé à la paix pourvu qu'on lui fit des propoſitions convenables.

Difficulté qu'il y avoit à faire des propoſitions convenables.

C'étoit-là le point de la difficulté. Quelques conditions qu'on eût propoſées à un Prince inébranlable dans ſes projets, on devoit s'attendre à une réponſe qui lui étoit devenuë familiére : il eût dit qu'il ne trouvoit, ni une ſureté aſſez grande, ni une ſatisfaction ſuffiſante. Les Miniſtres de Vienne, d'Angleterre & de Hollande eurent, ſelon les apparences, meilleure opinion de la ſincérité de Charles : lors qu'ils le virent déclarer qu'il étoit diſpoſé à la paix, ils redoublerent leurs ſoins pour rapprocher les deux partis. Ils allérent trouver Auguſte

guſte & l'engagerent à conſentir qu'il envoyaſſent leurs Secrétaires au Roi de Suéde, pour tâcher de le porter à la paix. Mais il fut impoſſible de tirer du Roi Charles d'autre réponſe que celle qu'il avoit déja donnée au Primat & aux Commiſſaires de la République. Il ajouta ſeulement qu'il attendoit de la part de ces Commiſſaires des propoſitions par écrit, & qu'il feroit voir alors qu'il ne tenoit pas à lui que la paix ne ſe rétablît en Pologne. 1703.

Propoſitions des Commiſſaires de la République.

La politique ne permettoit pas aux Commiſſaires de négliger cette derniere reſſource, qu'on leur laiſſoit pour l'accommodement. Ils ſe rendirent au camp du Roi de Suéde devant Thorn, & délivrérent leurs propoſitions par écrit. Elle conſiſtoient en ſept articles dans leſquels la République s'engageoit entre autres, de faire en ſorte, qu'auſſi-tôt la paix concluë les Troupes étrangéres ſortiroient de la Pologne; d'empêcher que le Roi de Pologne, ni ſes Succeſſeurs, ne fiſſent aucune alliance étrangére à l'inſçu de la Republique;

1703. de veiller à ce que le Roi, ni ſes ſucceſſeurs, ne commiſſent aucune hoſtilité ſur les terres de Suéde, & ne donnaſſent paſſage ſur les terres de la République à ceux qui voudroient faire la guerre à la Suéde; & qu'on ne permettroit point que le Roi ni ſes ſucceſſeurs donnaſſent des Troupes, de l'argent, ou d'autres ſubſides aux Ennemis de la Suéde.

Ces propoſitions étoient de nature à être acceptées, s'il y avoit eu dans la République aſſez de concert & de bonne intelligence pour les appuyer; mais le peu d'union qui régnoit parmi les Polonois, porta Charles à rejetter ces Articles. Il trouva à redire de ce qu'on ne s'expliquoit ni ſur la réparation des dommages qu'il avoit ſoufferts pendant la guerre, ni ſur le rétabliſſement des Sapieha, ni ſur la ſureté du Traité, quand il ſeroit une fois conclu; trois points qui faiſoient voir que Charles n'étoit rien moins que poſſédé du deſir de la paix, dont il faiſoit parade dans ſes lettres.

Pour quoi le Roi de Suéde les rejette.

Il arriva dans ces entrefaites que la Nobleſſe de la Grande Pologne ſe con-

Confédération de la Grande Pologne.

confédéra pour prévenir la ruïne du Pays, & pour le maintien de la Liberté. Le Roi de Suéde attentif à tout ce qui pouvoit favoriſer ſes deſſeins, profita de cette circonſtance pour inviter le reſte de la Pologne à entrer dans cette Confédération. Il jugea que s'il venoit à bout de déſunir la République d'avec ſon Chef, il lui ſeroit plus aiſé de parvenir au détrônement qu'il méditoit. Dans cette vuë il publia un Manifeſte où il ſe déclaroit hautement pour les Confédérez. Il inſinuoit qu'ils formoient la plus ſaine partie de l'Etat; il les prenoit ſous ſa protection & les exhortoit à perſéverer dans la démarche qu'ils avoient faite: D'un autre côté il déclaroit, qu'il tiendroit pour Ennemis ceux qui demeureroient attachez au Roi Auguſte, & qui refuſeroient de ſe confédérer en faveur de la liberté de la République, il menaçoit d'uſer envers eux de la derniére rigueur. Il rejettoit tout le mal ſur eux, & les rendoit reſponſables de tous les malheurs qui arriveroient. 1703.

Le Roi de Suéde publie une Manifeſte.

1703. La Confédération fut encouragée par ce Manifeſte. Elle nomma des Deputez pour aller demander la paix au Roi de Suéde. Ce Prince les reçut gracieuſement; & leur fit délivrer par écrit la réponſe à leurs demandes. Après avoir donné de grandes louanges à la réſolution de la Nobleſſe Confédérée, il repréſentoit la néceſſité qu'il y avoit de rétablir un calme ſolide & durable dans le Royaume de Pologne & une union étroite & indiſſoluble, entre la Suéde & la République. Mais il faiſoit entendre qu'on ne pouvoit eſpérer ces avantages que du détrônement du Roi de Pologne.

Qui encourage la confédération.

Auguſte fut ſi irrité de la démarche des Confédérez, qu'il proteſta de ne les regarder déſormais, que comme des rébelles, & de les traiter comme tels en toutes rencontres. C'étoit tout ce qu'il pouvoit faire que de menacer. Outre la Nobleſſe de la grande Pologne, celle des trois Palatinats de Culm, de Marienbourg & de Pomerelle, & celle des Provinces de Dobrzin, de Brezeſcie, de

Mauvais pié que prénent les affaires d'Auguſte.

de Cujavie & de divers autres endroits, étoit entrée dans la Confédération. Tous les jours il se voyoit abandonné de quelque Seigneur qu'il avoit cru attaché à son service. Pour surcroit de chagrins, l'Armée de la Couronne ne témoignoit pas grand zéle pour ses intérêts; ses Troupes Saxonnes paroissoient redouter la présence d'un Ennemi, qui les avoit plus d'une fois battuës & mises en fuite; lui-même, soit qu'il crût devoir s'eloigner du voisinage de son Adversaire; soit qu'il se défiât des conseils du Primat, qui lui mandoit de ne point s'ecarter, pour être plus à portée de répondre aux propositions qui pourroient lui être faites; lui-même, dis-je, sembloit chercher à s'assurer un azyle, en projettant un voyage de Saxe. 1703.

Au contraire tout alloit à souhait pour le Roi Charles. Ses Troupes s'augmentoient d'un jour à l'autre par les nouveaux renforts qui lui arrivoient de Suéde; le soldat Suedois, fier des avantages qu'il avoit remportez en tant d'occasions, ne demande

Succès de celles du Roi Charles.

1703. mandoit qu'à en venir à une bataille décisive, qui pût achever de mettre son Prince en état de donner la loi; & Charles gagnoit tous les jours du terrain, soit par la terreur que répandoit le nom Suedois, soit par les succès heureux qui accompagnoient ses armes.

Qui se rend maître de Thorn.

Le 22. de Septembre, ce Prince voyant son Armée renforcée des nouvelles Troupes qui lui étoient venuës de Suéde, avoit commencé le Siége de Thorn. Le 24. les batteries étant dressées, il fit faire un feu si terrible de Canons & de Mortiers, qu'en peu de jours la plupart des maisons & les Eglises furent ou renversées ou réduites en cendres. Le Gouverneur ne laissa pas de tenir jusqu'au 14. d'Octobre qu'il fut forcé de se rendre à discrétion. De cinq mille hommes, dont la Garnison étoit composée au commencement du Blocus, il n'en sortit que deux mille dont une bonne partie même étoit malade. Charles honora dans le Gouverneur & dans le Commandant de la Place, la valeur qu'ils avoient témoignée durant le

le Siége : il leur fit rendre leurs épées ; les retint à diner avec lui, & fit donner deux mille Ecus au prémier pour le remettre en équipage. Les Habitans pour racheter leurs murailles & les portes de leur ville convinrent de payer quarante mille écus. 1703.

Environ deux mois avant la reddition de Thorn, le Comte de Steinbock, avoit demandé à la Ville de Dantzic le paſſage ſur la Viſtule pour ſix mille Suedois, qui étoient arrivez de Suéde & que l'on deſtinoit à renforcer l'Armée qui étoit devant Thorn. Le Magiſtrat fit d'abord quelques difficultez qui furent regardées comme un refus. Auſſi-tôt le Général Suédois qui avoit avec lui quatorze frégattes de convoi, ſans compter les vaiſſeaux de Transport, fit arrêter tous les Vaiſſeaux qui étoient en rade : il obtint par là plus qu'il n'avoit demandé ; car la Ville par accommodement, outre la liberté du paſſage, paya encore une contribution de cent mille écus.

Refus de la Ville de Dantzic puni.

La Ville d'Elbing qui avoit fait le mê-

La Ville d'Elbing.

1703. même refus que la Ville de Dantzic, & qui n'avoit pas profité de l'exemple de celle-ci, fut punie plus ſévérement. Charles y entra le 12. Décembre à 10 heures du ſoir à la tête de 3000. hommes, ayant tous la bayonnette au bout du fuſil. Les Habitans conſternez lui demandérent grace : il les fit tous desarmer ; logea ſes ſoldats dans leurs maiſons, demanda deux cens mille écus de contribution & déclara de bonne priſe 200. piéces de canon & 400. mille livres de poudre qui ſe trouvérent dans la Place.

punie d'un pareil refus.

Il y a grande apparence que le Roi de Pruſſe favoriſa ſous main cette expédition contre la Ville d'Elbing : du moins il eſt ſur qu'il ne s'y oppoſa pas. Elle ſe fit à la vuë de ſes Troupes, qui depuis quelque tems tenoient cette ville bloquée, ſous prétexte d'exécuter le Traité du 12. Décembre 1699. D'ailleurs il pouvoit ſe faire que ce fût une clauſe de la Ligue, qui s'étoit concluë peu de tems auparavant entre le Roi de Suéde & l'Electeur. Charles XII. s'engageoit à reconnoî-

tre

tre ſon Alteſſe Electorale en qualité de Roi de Pruſſe ; & l'Electeur promettoit de ne donner aucun ſecours au Roi de Pologne, & d'attaquer même la République, en cas qu'elle ſe déclarât contre la Suéde. 1703.

Auguſte, qui avoit en quelque maniére perdu courage, n'oppoſa aux expeditions de ſon Ennemi, qu'un Conſeil de Sénateurs, qu'il aſſembla à Javarow. L'ouverture s'en fit le 16. de Novembre ; mais il fut obligé de renvoyer ce Conſeil au 21 à cauſe du petit nombre de Senateurs, qui s'y étoient rendus. Il y repréſenta à l'Aſſemblée que n'ayant point d'autre reſſource, que dans le ſecours du Czar, il lui envoyoit le Palatin de Culm pour faire une nouvelle alliance avec ce Prince, ſuivant la liberté que la Diéte de Lublin lui en avoit donnée. Auguſte étoit d'autant plus fondé à faire cette démarche, que le Général Patkul qui étoit paſſé au ſervice de la Ruſſie, le ſollicitoit depuis long-tems à faire cette alliance. Mais le Grand Maréchal de la Couronne, douze Sénateurs & quelques Dé-

Grand conſeil tenu à Javarow.

Proteſtation contre.

1703. Députez proteſtérent contre cette Ambaſſade, comme capable d'arrêter le cours des Négociations. Il fallut qu'Auguſte promit de ſuſpendre de quatre ſemaines le voyage de l'Ambaſſadeur juſqu'à ce qu'on vît le train que prendroient les affaires de la Paix. Ce qu'il y eut de plus fâcheux encore pour lui ; c'eſt qu'on en dreſſa un Acte dans lequel ſon autorité fut déclarée ſubordonnée à celle de la République en corps. A l'iſſuë de ce Grand Conſeil Auguſte partit pour Cracovie; où il ne demeura que deux jours. Au bout de ce tems il prit la poſte, & ſe rendit à Dreſde où les Etats lui accordérent un ſubſide de ſix cens mille écus.

Pendant ce tems-là le Roi de Suéde faiſoit prendre des quartiers à ſon Armée dans l'Evêché de Warmie & dans celui d'Ermoland, & at-
1704. tendoit que les Confédérez s'aſſemblaſſent à Varſovie, où le Primat les avoit convoquez pour le 14. de Janvier. Comme il ne s'y trouva qu'un petit nombre de Députez, & que les Commiſſaires Suédois ne s'y étoient pas encore

core rendus, on fut obligé de différer l'ouverture de l'Assemblée jusqu'au 30. Dailleurs l'affaire qu'on devoit mettre sur le tapis étoit de nature à pas être ne brusquée: il falloit du tems aux Nonces pour bien prendre leurs mesures, & pour s'assurer les uns des autres, avant que de se déclarer. La plupart des Confédérez n'étoient occupez que du dessein secret de détrôner le Roi Auguste, & ils n'étoient venus à Varsovie que pour mettre ce dessein à éxécution. Il étoit pourtant dangereux d'en faire la prémiére proposition. Un certain nombre de Palatinats n'étoient entrez dans la Confédération, que dans la vuë de procurer la paix du Royaume & pour la défense d'Auguste: 1704.

l'Assemblée de Varsovie est différée.

En effet on ne parla d'abord que de la conservation de la liberté & de la néceſſité de rendre la paix à la Pologne. On ne dit pas le moindre mot du détronement du Roi: au contraire on feignit de vouloir sur toutes choses assurer son autorité & ses droits. Le Primat lui-même affectoit une

1704. une extrême retenuë à cet égard.
Affectation du Primat. Dans le discours qu'il fit à l'ouverture de l'Assemblée, il se contenta de représenter ; que les Conseils tenus à Thorn, à Marienbourg, à Lublin & à Jawarow, au lieu de produire le bien qu'on en attendoit, n'avoient attiré à la République que des peines & des troubles ; qu'il avoit pensé à un autre moyen, qui seroit sans doute plus efficace ; & que ce moyen étoit l'union des Confédérez de la grande Pologne, qui comme des enfans de paix avoient bien voulu s'unir à lui, qu'ils regardoient comme le Protecteur des loix, de la liberté, de la religion & de leurs biens. Il ajouta que quoique le Roi se fût retiré de Varsovie, pour lui il croyoit devoir y demeurer pour veiller aux intérêts de la Patrie, qu'il avoit toujours en vûë.

Et du Maréchal de la grande Pologne. Le Maréchal de la Grande Pologne parla après le Primat. Il rapporta les raisons qui avoient engagé cette portion de la République à se confédérer : il tâcha de faire voir qu'ils n'agissoient pas en rebelles ; mais

mais comme devoit agir une Nobleſſe libre, pouſſée à bout par le violement continuel de ſes priviléges, & par les excès des Troupes Saxonnes. Il déclaroit néanmoins en même tems, qu'il vouloit demeurer fidéle au Roi; & il prioit le Primat de vouloir ouvrir quelque moyen, par où on pourroit délivrer la Patrie du péril qui la menaçoit. 1704.

Quelques Nonces, qui parlérent enſuite, dirent, que comme la Confédération ne contenoit rien de contraire à la Religion & à l'autorité du Roi, ils conſentoient à y entrer. Mais d'autres s'étant répandus en plaintes contre Auguſte; & le Maréchal de la Confédération ayant dit, que quand la Nature vouloit produire quelque choſe de grand, elle y procédoit lentement; & qu'il ne falloit pas s'étonner ſi la Confédération alloit pas-à-pas dans ſes délibérations, d'autant qu'il s'agiſſoit de complaire aux préſens & aux abſens; chacun commença à s'appercevoir du deſſein qui avoit été formé de détrôner Auguſte. On en fut entiérement convaincu, lorſque les Commiſſaires Suédois furent arrivez, & qu'ils eurent préſenté une Lettre du Roi de Suéde, par laquelle il conſeilloit à l'Aſſemblée de nommer pour Roi de Pologne le Prince Jacques Sobieski & promettoit d'employer toutes ſes forces pour le maintenir ſur le trône. Diviſion parmi les Nonces.

Cette nouvelle excita de grandes conteſta-

1704. testations entre les Nonces. Mais l'autorité du Primat; l'adreſſe qu'il eut de faire lire publiquement des lettres qui apprenoient qu'Auguſte avoit voulu traiter avec le Roi de Suéde ſans la participation de la République; l'eſperance de rendre le calme à la Pologne, la crainte de déplaire au Roi de Suéde: tout cela prévalut ſur la répugnance des Députez oppoſans: de ſorte que la Confédération, compoſée du Primat, de l'Evêque & du Palatin de Poſnanie, du Caſtelan de Plosko, & des Députez de ſept ou huit Palatinats, dans une Séance tenuë le 14. de Fevrier, déclara le Roi Auguſte déchu des droits, qu'il pouvoit avoir à la couronne, pour avoir violé les loix & les priviléges de la Nation, qui ſuivant les *Pacta Conventa* ſe trouvoit déchargée de l'obéïſſance qu'elle lui avoit promiſe. Ce Réſultat fut confirmé le 18. par un ſerment ſolemnel. Il fut auſſi arrêté, que les revenus de la Couronne ſeroient ſaiſis; & que les Partiſans d'Auguſte ſeroient regardez comme ennemis de la Patrie. Le Primat fut prié de publier l'Interrégne; ce qu'il fit en indiquant une Diéte Générale au 20. de Juin, pour procéder à l'Election d'un nouveau Roi.

Motifs qui prévalent ſur la répugnance de quelques-uns.

Auguſte declaré déchu de ſes droits à la Couronne.

Fin du Livre Quatriéme.

BIBLIOTECA NAZIONALE V.E. III. NAPOLI
1404278